

Au centre-ville

Des
élèves
sont
intimidés



Photo Jacques Pauf

Voir page A-4

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1^{er} JUIN 1860

Hebdo de l'année

NOUVEAU À SAINT-JEAN!

STEREO
AUDIO+VIDEO
INFORMATIQUE

Maintenant chez
MAISON IETHER
Face à l'ancien collège militaire
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU:
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090

138^e ANNÉE N° 20 • LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1997 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 104 PAGES

\$1.19



Photo Remy Boffy

Fibervisions souligne le rendement et la qualité du travail à l'usine d'Iberville.

Hercules : les emplois seraient sauvés

GILLES BÉRUBÉ



pement.

L'usine Hercules, à Iberville, est sur le point d'être vendue à la compagnie Environments Inc., d'Hamilton, en Ontario, une entreprise d'ingénierie spécialisée dans la recherche et le dévelop-

Cette dernière voit des applications multiples à la fibre de polypropylène produite par l'usine d'Iberville. Cette transaction devrait assurer l'avenir de l'entreprise et les emplois en place.

Voir page A-36

La facture de Québec: de \$6,1 à \$3,6 millions

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ



Selon l'entente de principe intervenue jeudi dernier entre le gouvernement Bouchard et les municipalités, le «pelletage» de Québec dans la cour des vingt municipalités de la MRC du Haut-Richelieu sera ramené de \$6,1 millions à \$3,6 millions, en baisse de 40,3% par rapport à la première «proposition» du 20 juin.

La facture aux municipalités est fixée à un taux uniforme de 5,8% du budget de fonctionnement, soit l'ensemble des dépenses à l'exclusion du service de la dette.

Les budgets des municipalités de la MRC du Haut-Richelieu, excluant le remboursement de la dette, totalisent \$63,030,894. Le taux de 5,8% entraîne donc un impact de \$3,643,186.

Suite à la page A-14

L'urgence soumise à dure épreuve

Trop d'ambulances détournées vers St-Jean

GILLES LÉVESQUE



Au cours des deux dernières semaines, l'urgence de l'hôpital du Haut-Richelieu a été mise à dure épreuve par l'arrivée quotidienne d'un plus grand nombre d'ambulances. Cette situation qui n'est pas sans occasionner des débordements pourrait toutefois être corrigée de façon durable le 1^{er} décembre prochain, en vertu d'un projet visant à réduire de 847 le nombre des ambulances qui s'y rendent annuellement.

Le directeur du Département des services professionnels à l'hôpital du Haut-Richelieu, le Dr Stephan Morgan, reconnaît d'emblée qu'il y a eu surchauffe à l'urgence au cours des deux dernières semaines, mais

que la situation tend présentement à se résorber.

C'est qu'un plus grand nombre d'ambulanciers y ont convergé, alors qu'ils auraient normalement dû se diriger vers d'autres établissements de santé de la Rive-Sud. Cette situation se serait également produite ailleurs en Montérégie. Des hôpitaux fortement congestionnés en raison, notamment, des dures compressions budgétaires qui les affligent, n'hésiteraient à détourner des ambulances pour ne pas aggraver leur situation.

«Pour nous, commente le Dr Morgan, c'est effectivement devenu un problème, peu importe si nous avons jusqu'à présent été en mesure d'y faire face. On occupe le deuxième rang en Montérégie pour ce qui est du nombre d'ambulances que l'on reçoit chaque année.

Suite à la page A-5



Photo Jacques Pauf

Guylaine fait des tonneaux

En novembre prochain, au Stade Olympique, Guylaine Jacques, de Saint-Luc, deviendra l'une des premières femmes à participer à une épreuve de casse-cou dans le cadre de l'événement Motor Spectacular. Dans son Plymouth horizon, elle fera du haut d'une rampe bon nombre de tonneaux.

Voir page A-3

L'abbé Gaboriau, patriote de l'année

Voir page A-32

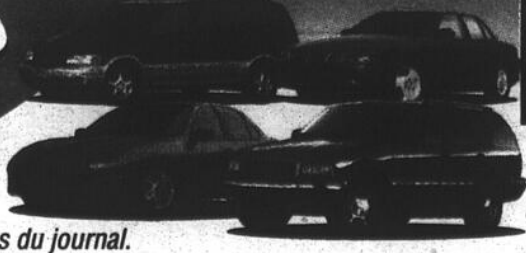
SOMMAIRE

Cinéma	B-7
Économie	A-36
Éditorial	A-10
Nécrologie	A-34
Petites annonces	B-16
Sport	A-42



LA GRANDE LIQUIDATION 97 SE POURSUIT

Premier paiement 1^{er} mars 1998



RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC TÉLÉPHONE : 359-9990

Détails au dos du journal.

FRUITERIE

L'avenue du potager

145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 349-3209

MEILLEURE QUALITÉ
MEILLEURS PRIX



Un jardin vert toute l'année

CHEMIN DE FILE

Le plus grand
marché de fruits
et légumes
de la région

Citrouilles

Petite, moyenne et grosse
pr. Québec no 1



ARRIVAGE
FRAIS TOUS
LES JOURS

004

Pommes de terre rouges

pr. Québec no 1
Sac de 10 lb



20 autres
spéciaux
sur place

0999

Fèves vertes

pr. É.-U. no 1

QUALITÉ
SUPÉRIEURE

99

lb
2,18\$ kg

Cantaloup

pr. É.-U. no 1
Gr. 23

99

ch.

Avocats

pr. importé no 1
Gr. 20

3/99

Choux verts

pr. Québec no 1

2/99

Poireaux

pr. Québec no 1

3/99

Épinards en paquet

pr. É.-U. no 1, paquet de 6 onces

99

ch.

Citrons

pr. É.-U. no 1

6/99

Fèves germées

(chop suey)
pr. Canada no 1

59

lb
1,30\$ kg

Tomates rouges

pr. É.-U. no 1
Gr. 5X6

99

lb
2,18\$ kg

CHARCUTERIE

Bologne
régulier ou ciré

1 69

lb
3,72\$ kg

Capicollo doux

3 99

lb
8,78\$ kg

Emmental
Canadien

4 99

lb
11\$ kg

Fondue parmesan

225 g
1 79

ÉPICERIE

Crème sûre
«Liberté»

500 g
1 09

ch.

Sauce à la viande
«Dunn's»

700 ml
3 49

ch.

Spéciaux valables du mardi 14 au dimanche 19 octobre 1997 inclusivement.

347-8555
les petites annonces

le Canada Français
347-0323

Météo

Mercredi
Ciel variable.
Maximum: 16°C.

Jeudi
Pluôt nuageux avec 30% de
probabilités d'averses de pluie.
Minimum: 5°C. Maximum: 12°C



CENTRE DE SERVICE PLUS

Certi-Max
GRAVEL

505 ST-JACQUES,
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
347-2835
VOISIN CASERNE DE POMPIERS

Guylaine Jacques fera des tonneaux au Stade olympique!

GORETTE LINHARES



Le 22 novembre prochain, au Stade olympique de Montréal, Guylaine Jacques, de Saint-Luc, deviendra l'une des premières femmes à participer à une épreuve de casse-cou, le roll-over, dans le cadre de l'événement Motor Spectacular avec les fameux Big Foot. Dans son véhicule Plymouth horizon no 33, elle fera du haut d'une rampe bon nombre de tonneaux, pour le plaisir, pour le défi.

Mais qui est Guylaine Jacques? «Une fille bien ordinaire qui a le goût de se casser la figure», répond-elle avec une simplicité désarmante. C'est qu'elle est sûre d'elle cette mère de famille âgée de 33 ans. «C'est pas parce que je suis une femme que je risque plus qu'un autre. Et qui ne risque rien n'a rien. Moi je risque le tout», affirme-t-elle pleine d'enthousiasme.

Guylaine Jacques est amateur depuis quelques années de la «trail», qu'elle effectue de façon «assez tranquille», tient-elle à préciser. À bord de son Jeep Samourai rouge, elle sillonne avec des amis de grands terrains cahoteux et en ressent toutes les émotions. Elle confie là-dessus qu'elle s'est déjà retrouvée accidentellement «sur le côté» avec sa Jeep et

ne pas en avoir été inquiétée outre mesure. «J'ai dit à mes amis de m'aider et je suis repartie», raconte-t-elle.

Il n'est donc pas étonnant qu'après avoir vu il y a deux ans l'événement Motor Spectacular au Stade olympique, elle soit tombée amoureuse de l'épreuve de roll-over. «Je voulais en faire parce que c'était plus spectaculaire que l'épreuve de démolition», exprime-t-elle en riant.

Elle avoue que ses trois amis ont une influence sur son choix puisqu'ils participent à l'épreuve de démolition. Elle se rendra donc au Stade le 22 novembre prochain avec Daniel Généreux, Denis Mercier et Michel Campagna. Elle raconte d'ailleurs que ces derniers la trouvent complètement

«sautée».

«Il y a deux ans, je me suis informée où je pourrais m'inscrire. J'étais aux études en mécanique automobile et j'ai décidé d'attendre un peu», se souvient-elle. Désormais, après deux ans d'attente pour se «casser la figure», elle fait partie des personnes inscrites et de mémoire, elle affirme être la première femme à effectuer l'épreuve depuis cinq ans à Montréal.

Une longue préparation

De l'épreuve amateur qu'elle va réaliser, elle en connaît le côté théorique. «Il y a une rampe, tu montes dessus et une fois rendu au bout, tu donnes un coup de volant et c'est ça qui fait que ta voiture fait des tonneaux».

Il faut donc faire au meilleur de sa connaissance à l'heure du moment fatal, puisqu'aucune pratique ne peut être effectuée avant le jour J. Toutefois, la personne qui participe au roll-over doit investir de son temps dans l'adaptation de son véhicule. «J'ai mon véhicule depuis un mois et demi. Il faut que je compte une centaine d'heure pour déshabiller l'auto et la modifier», assure-t-elle en ajoutant que ses amis s'assurent avec elle de faire de la sécurité une priorité.

Déshabiller son Plymouth horizon quatre cylindres no 33, qui lui a coûté \$100, cela signifie qu'il faut retirer les tapis parce qu'ils sont inflammables, le pare-brise puisqu'il peut éclater, le siège arrière qui est inutile, tout comme les lumières et les réflecteurs. «Il faut aussi enlever le réservoir d'essence. Celui qu'on prend c'est un réservoir à bateau que l'on met dans la voiture. On met aussi la batterie dans la voiture parce que si l'auto capote, ça peut faire un court circuit», explique-t-elle, en résumant que seul le métal, le siège et les bras de vitesse demeurent.

Pour ce qui est des autres mo-



Le 22 novembre, Guylaine Jacques prendra position derrière son volant, montera sur une rampe et tentera d'effectuer le plus de tonneaux possible avec son véhicule.

difications d'ordre sécuritaire à apporter, Guylaine Jacques doit mettre des pièces de soutienement dans la cabine -une barre de torsion- afin de s'assurer que le toit du Plymouth ne viennent s'effondrer sur elle. Il s'agit donc surtout de renforcer le dessous du véhicule. Un sol plus dur permettra un meilleur appui à cette cage de soutienement.

«J'ai un garçon de 11 ans, c'est sûr que je ne veux pas qu'il n'ait plus de mère», poursuit Guylaine Jacques. L'épreuve de roll-over n'a pas pour réputation d'être excessivement dangereuse, mais les organisateurs ont tout de même une équipe médicale sur place et oblige les participants à porter un casque, une ceinture à quatre

points d'appui et un carcan.

D'ici la date fatidique, Guylaine Jacques s'affaire à décorer son véhicule puisque cela aussi fait aussi partie du «trip» de l'événement. «Plus ça avance, plus ça m'obsède. Hier j'ai dormi trois heures, mais c'est l'adrénaline qui me tient», confie-t-elle.

«C'est tout un défi, mais je ne reculerai pas. Ça fais deux ans que j'attends ça», soutient-elle, d'autant plus que son entourage sera présent. Son garçon, David, fera même partie de son équipe technique. «Je ne sais pas à quel point je vais aimer ça, mais j'ai déjà une voiture pour l'année prochaine», confie Guylaine Jacques.



Après deux ans d'attente pour vivre ce défi intense, Guylaine Jacques est déterminée et n'entend pas reculer face à l'épreuve du roll-over.

Découvrez Nos PRIX

1997-1996-1995 Neon Plymouth automatique, climatiseur	1994 Chrysler LHS 33 900 km, tout équipé, très très propre, 3,5 litres, super spécial à ne pas manquer!	1992 Dodge Shadow automatique, 78 900 km
1997 Chrysler Intrepid tout équipé	1993 Dodge Dakota Club Cab Sport balance de garantie Chrysler, 78 000 km	1990 Dodge Ram automatique, 6 cylindres, avec Fifth Wheel

Plymouth
Chrysler
Jeep Eagle

Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER Inc.

Le **VRAI**
concessionnaire
CHRYSLER

390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
(Près du Red Lobster) 348-7366 Mt: 856-7859

Taxage et drogue près de la cour d'école

ISABELLE SIMARD

ND.L.R. Pour mieux cerner le problème du taxage au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, LE CANADA FRANÇAIS a rendu visite aux élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys, aux surveillants ainsi qu'à des résidents du secteur. Dans un premier temps, nous vous présentons le témoignage d'adolescents et de quelques adultes qui ont accepté d'aborder le sujet sous le couvert de l'anonymat.

«J'veux bien en parler, mais je préfère que mon nom n'apparaisse pas au complet.» Cette phrase, signe manifeste du climat de peur qui s'installe peu à peu au centre-ville, a été entendue à maintes reprises la semaine dernière. Plusieurs personnes ont demandé que nous taisions leur nom de crainte de s'attirer des problèmes.



Photo Jacques Paul

Selon Francine, une surveillante au primaire, le taxage n'existe pas ou très peu chez les tout-petits.

Une première visite a été improvisée dans la cour d'école Marguerite-Bourgeoys jeudi midi. Il était 11h30 lors de notre passage et les étudiants quittaient l'établissement pour aller dîner. Les autres attendaient le début de l'après-midi dans la cour d'école.

Sur le chemin qui les mène jusqu'à leur résidence, les premiers élèves interrogés n'ont pas semblé affectés par le phénomène du taxage. Plusieurs d'entre eux ont dit ignorer le problème.

Dans la cour d'école, une surveillante discutait avec un groupe d'adolescents. «Je fais de la surveillance depuis trois ans et j'aime beaucoup les jeunes. Par contre, je dois toujours être attentive. Je ne sais jamais à qui j'ai affaire. Certains jeunes sont très impolis envers moi. J'essaie de rester cool», explique Micheline, surveillante à l'école Marguerite-Bourgeoys.

A-t-elle été témoin de scènes de taxage? «Non, mais j'en ai entendu parler. Au mois de juin, la GRC et la Sûreté du Québec étaient ici à tous les 15 jours. Il y a bien une raison à tout cela», juge-t-elle.

Était-ce pour des motifs reliés au taxage ou à la drogue? D'après quelques élèves interrogés par le journal, la drogue est omniprésente dans la cour d'école. «Il y en a même dans l'école. On nous en offre régulièrement. Ça m'est déjà arrivé de me faire demander si j'en vendais», lance un jeune garçon.

«Moi, je dirais que c'est presque la moitié des élèves qui en prennent ou qui ont déjà essayé. Il y a même des jeunes super cool et tranquilles qui en consomment», avance une

adolescente.

Que leur offre-t-on? «Du hash, du pot, du buvard, de l'acide», énumère un élève, sans la moindre hésitation.

Des parents

Guy (nom fictif) fait partie du groupe de parents qui s'est donné comme mission de surveiller ce qui se passe tout près de la cour d'école. Deux de ses enfants fréquentent l'école primaire, un autre est au secondaire et le petit dernier est inscrit à la prématernelle.

«Il y a du taxage. Je le sais parce que mon gars de sept ans en a été victime à deux reprises. Il y a un adulte en arrière de tout cela et cet adulte manipule des ados, qui eux manipulent les plus jeunes. Nous assistons à ce petit jeu depuis trop longtemps», prétend-il.

À son avis, la violence est banalisée. «Les jeunes voient un élève se faire battre et ils ne font rien pour lui venir en aide. Ils ont peur. Il y a énormément d'intimidation», dit-il.

Guy a décidé de faire du travail de rue. Il en a plus qu'assez de voir des enfants se faire battre. «On a parlé dernièrement des problèmes de taxage dans les grands centres. On vit le même problème ici. Pas besoin d'aller à Montréal pour se rendre compte que des jeunes se font taxer», ajoute-t-il.

Climat de peur

Un adolescent raconte avoir été battu par un jeune homme de 17 ans. «L'an dernier, je me suis fait péter la gueule par un gars de 17 ans. Pourtant, je ne lui avais absolument rien

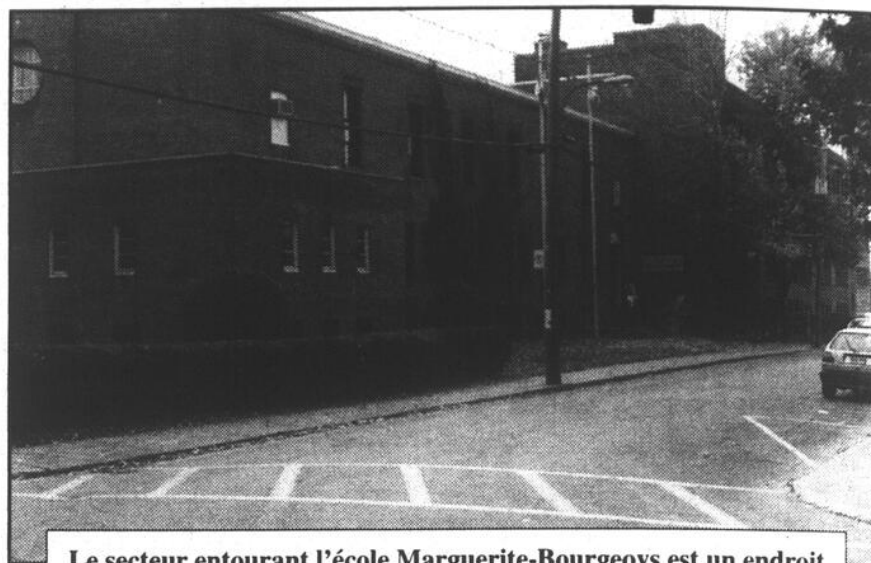


Photo Remy Bolly

Le secteur entourant l'école Marguerite-Bourgeoys est un endroit propice au taxage.

fait. Il m'a couché par terre et il a commencé à me fesser dans le ventre, tout cela parce qu'il n'aimait pas ma face», relate-t-il.

«Cette année, on n'a pas trop de problèmes avec eux. Nous sommes plus grands», lance son copain.

De l'avis de Micheline, plusieurs personnes qui circulent à pieds au centre-ville ont peur de s'y aventurer le soir. «Les gens ont peur d'aller au guichet automatique. Ils craignent de se faire harceler par les jeunes. Un soir, j'ai retrouvé plein de salade sur mon auto: un geste tout à fait gratuit», raconte-t-elle.

«C'était bien lorsque des policiers circulaient à pieds dans le secteur. Il y avait davantage de surveillance», enchaîne-t-elle.

Au primaire

La cour de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur est voisine de celle

de Marguerite-Bourgeoys. Seule la clôture délimite les deux terrains.

Selon Francine, une surveillante du primaire, le taxage n'existe pas ou très peu chez les tout-petits. «Nous surveillons de près le secteur», dit-elle.

Quant à Danielle, une résidente de la rue Mercier, celle-ci a été témoin à quelques occasions de scènes de taxage. «J'ai vu un jeune se faire vider les poches. Les voyous opèrent toujours en gang. D'abord, ils feignent une bataille, puis ils poussent leur victime tout près d'un mur. Ils l'encerclent et lui demandent son argent ou un morceau de vêtement», décrit-elle.

À maintes reprises, Danielle a aperçu des adolescents à l'approche de la vingtaine circuler dans le secteur. «Il n'y a pas qu'à Montréal que ça joue dur. À la fin de l'année scolaire 1996, j'ai vu un détective embarquer un jeune qui venait d'en piquer un autre avec un couteau», dénonce-t-elle.

Des enfants du primaire victimes d'intimidation

ISABELLE SIMARD

Les écoles primaires du centre-ville de Saint-Jean ne sont pas épargnées par le taxage. Quelques enfants en sont victimes et redoutent la fin des classes. Ils craignent d'être intimidés par les plus grands sur le chemin du retour.

«Dès le début de l'année scolaire, des adolescents ont commencé à traîner près de l'école et à intimider les enfants. J'ai entendu à quelques reprises des élèves se plaindre que des plus grands leur bloquaient le chemin à la fin des classes», affirme Lise Labelle, directrice de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

Les voyous ont même eu l'audace de bousculer la directrice. «Je demandais aux ados de quitter la cour d'école. Ils étaient très impolis. J'ai été bousculée», assure-t-elle.

Depuis cet épisode, les enseignants et les surveillants redoublent de vigilance. Ils n'hésitent pas à sortir dans la cour afin d'assurer un contrôle à l'extérieur de l'établissement. Ils ont même établi un mot d'ordre. Si un problème se pose, les professeurs se rassembleront dans la cour d'école.

Pendant l'heure du dîner, six personnes sont attirées à la surveillance. L'une d'entre elles s'occupe spécifiquement de l'achalandage près de la clôture qui délimite la cour d'école. Il

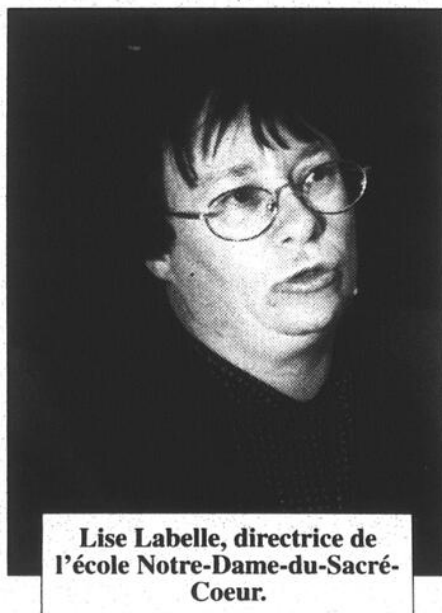


Photo Remy Bolly

Lise Labelle, directrice de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

est interdit aux enfants d'approcher les élèves du secondaire.

«Je n'ai pas eu connaissance de taxage, mais on m'a signalé des cas d'intimidation», reprend Mme Labelle.

La barrière est pourtant bien faible entre le taxage et l'intimidation. Intimidation n'est-il pas synonyme de pression, menace et chantage?

«Si les policiers se donnaient la peine d'attaquer le problème de front, peut-être n'y aurait-il plus d'intimidation», juge Mme Labelle.

Les policiers ont bien fait quelques rondes de surveillance tout près de l'é-

cole. «Il y a peu de temps, un policier m'a dit qu'il viendrait avec un véhicule banalisé afin de surveiller le secteur. Le lendemain, il était là en uniforme avec l'auto de police. Assez facile à reconnaître, n'est-ce pas? C'est à n'y rien comprendre», avoue-t-elle.

Mme Labelle songe également à faire couper les arbres qui se trouvent devant son bureau, sur la façade de l'établissement. «Des jeunes vont s'y cacher. J'y ai même trouvé des seringues et des condoms», dit-elle, sur un ton indigné.

La directrice encourage l'initiative des parents qui ont décidé d'intensifier la surveillance près de la cour d'école. «C'est bien que des parents aient décidé de faire de petites tournées de surveillance», commente-t-elle.

Marie-Derome

L'école Marie-Derome n'est pas à l'abri, elle non plus, du problème de taxage. La semaine dernière, les policiers se sont rendus sur les lieux après qu'un jeune eut été victime de taxage.

«Un élève s'est fait apostropher par un groupe de jeunes. Ces derniers exigeaient qu'il leur remette son short. Heureusement, l'élève n'a pas été blessé et nous avons demandé l'assistance des policiers», raconte le directeur, Denis Brosseau.

Des mesures de prévention ont été prises à l'école Marie-Derome afin d'éviter que de telles situations se reproduisent. Le directeur entend rencontrer l'ensemble des élèves pour les sensibiliser au problème du taxage.

ISABELLE SIMARD

La Maison des jeunes Le Dôme accueille quelques étudiants durant la période du dîner, ce qui n'est pas sans inquiéter la directrice de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Lise Labelle.

«Trois élèves de 5^e et 6^e années dînent à la Maison des jeunes sur l'heure du midi. Habituellement, ils prennent l'autobus pour retourner dîner à la maison. J'aimerais bien en savoir davantage sur cette activité», s'inquiète-t-elle.

LE CANADA FRANÇAIS a fait un saut à la Maison des Jeunes Le Dôme, située sur la rue Saint-Georges, afin d'obtenir de plus amples informations sur ce service.

«Entre 11h30 et 13h30, les jeunes qui le désirent peuvent apporter leur lunch et dîner à la Maison des jeunes. Nous assurons une surveillance de la même façon que nous le faisons durant nos heures régulières. C'est une bonne façon pour nous de faire connaître nos services», explique Ghislaine Choquette, coordonnatrice.

Mme Choquette entend communiquer avec les directeurs d'écoles afin de leur fournir des



Photo Remy Bolly

Ghislaine Choquette, coordonnatrice de la Maison des jeunes Le Dôme.

renseignements sur ce nouveau service. De plus, spécifions que du lundi au jeudi, entre 15 heures et 17 heures, les animateurs de la Maison des jeunes offrent un service d'aide aux devoirs.

Taxage

Au sujet du taxage, Mme Choquette affirme ne jamais avoir été confrontée à ce type de problème à la Maison des jeunes Le Dôme, laquelle accueille de façon régulière une trentaine de jeunes âgés entre 12 et 17 ans.

Un départ houleux pour Yvan Huard

ISABELLE SIMARD

LE CANADA FRANÇAIS a appris de source bien informée qu'une prise de bec aurait eu lieu entre le directeur du Service de police du Haut-Richelieu, Gaétan Vaillancourt et l'inspecteur Yvan Huard vendredi dernier.

Toujours d'après nos sources, le chef de police aurait tenté de suspendre M. Huard, lequel venait de signer la veille le programme de mise à la retraite de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les échanges vifs tenus entre les deux parties sont rapidement devenus un secret de Polichinelle. Le sujet a fait l'objet de bien des conversations durant le week-end.

Rejoint au téléphone, M. Huard a refusé de commenter l'incident. «J'ai signé les offres de la Ville jeudi et je suis présentement en période de transition. Jusqu'au mois de novembre, je serai sur appel», a-t-il mentionné.

De son côté, le chef Vaillancourt s'est lui aussi abstenu d'émettre ses

commentaires au sujet de la prise de bec de vendredi dernier.

«Ça peut arriver qu'on ait des discussions... Je n'ai aucun commentaire à faire», a-t-il tout au plus affirmé.

31 ans

L'inspecteur Huard quitte ses fonctions après 31 années de service. Au cours des prochaines semaines, il apprivoisera la retraite. M. Huard ne cache pas qu'il se consacrait à son emploi jour et nuit, toujours prêt à répondre aux urgences.

«Je m'y attendais. Lorsque la Ville a présenté ses offres, je me suis dit qu'il était temps pour moi d'en profiter, que cette offre ne se présenterait peut-être pas de sitôt», admet M. Huard.

Outre M. Huard,



Après 31 années de service, l'inspecteur Yvan Huard prend sa retraite. Ces quelques plaques commémorent les moments de sa carrière dont il se sent le plus fier.

le capitaine Réjean Lalanne, l'inspecteur Yvan Huard, les sergents-détectives André Ledaim et André Mathieu ainsi que les agents Gaston Farmer et Henri Latour ont accepté les offres.

«J'ai toujours considéré mes hommes comme mes principaux outils de travail. Lorsque j'ai annoncé mon départ, ils sont venus me féliciter. J'avais des petits messages sur mon ordinateur»,

souligne-t-il.

M. Huard quitte avec le sentiment d'avoir accompli son devoir. «Maintenant, je vais penser à la retraite et m'effacer peu à peu», conclut-il.

L'hôpital accueillerait 847 ambulances de moins

↳ Suite de la page A-1

On ne peut pas faire plus. Au contraire, il faudrait réduire ce nombre.»

Ce souhait pourrait bien se réaliser le 1^{er} décembre prochain si le plan de répartition du trafic ambulancier mis de l'avant à cet effet est entériné le 24 octobre prochain par la Table des directeurs des départements de services professionnels.

Ce plan découlant d'une initiative de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie a déjà reçu l'aval des membres du comité qui y travaillent. Il prévoit une meilleure répartition entre les établissements de façon à mieux tenir compte des possibilités d'accueil de chacun des hôpitaux concernés.

L'hôpital du Haut-Richelieu profiterait grandement de ce projet. Le nombre d'ambulances qui s'y rendent chaque jour passe-



Le Dr Stephan Morgan, directeur du Département des services professionnels à l'hôpital du Haut-Richelieu.

rait ainsi, en moyenne, de 19 à 16. Sur une base annuelle, le nombre de transports ambulanciers passerait de 6,924 à 6,077, une baisse de 847, ce qui ne serait pas

sans améliorer la situation à l'urgence.

D'autres hôpitaux, comme celui de Châteauguay par exemple, verraient ce chiffre fluctuer à la hausse.

Rencontre préparatoire avec Jean Rochon

350 professionnels de la santé avaient rendez-vous au Campus

GILLES LÉVESQUE

Près de 350 professionnels de la santé et des services sociaux provenant des quatre coins de la Montérégie avaient rendez-vous au Campus Fort Saint-Jean hier, mardi, dans le cadre d'une rencontre visant à préparer le «Rendez-vous d'automne de la santé» qui aura lieu dimanche, à Longueuil, en présence du ministre Jean Rochon.

À la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie, on explique que pas moins de 900 invitations avaient été lancées aux établissements, organismes, groupes et partenaires du réseau pour qu'ils participent à la rencontre tenue au Campus Fort Saint-Jean.

Ces échanges préparatoires, précise-t-on, étaient nécessaires pour présenter au ministre un message régional. Cette consultation préalable prenait la forme d'une rencontre régionale avec ateliers et réunissait des représentants des établissements du réseau, des organismes communautaires, des associations médicales, des associations de ressources de type familial et des services ambulanciers.

S'y retrouvaient également des partenaires du réseau en provenance du monde syndical, socio-économique, de l'éducation des municipalités et des gens d'affaires.

Thèmes

Lors des ateliers, les participants ont été appelés à aborder les thèmes de la qualité des services, des ressources humaines, du finan-

cement et du découpage territorial. Ces discussions devaient se faire en tenant compte des facteurs suivants:

- en faisant le point sur les stratégies développées ou à développer pour rendre les services plus accessibles et mieux adaptés aux besoins de la population;

- en traitant de l'impact de la transformation sur les changements au niveau du travail et des pratiques professionnelles et, plus particulièrement, sur la question de la mobilité et de la formation de la main-d'oeuvre;

- en abordant les politiques d'équité pour identifier des modalités de financement plus efficaces;

- en trouvant des façons de gérer les multiples découpages de territoires afin de mieux

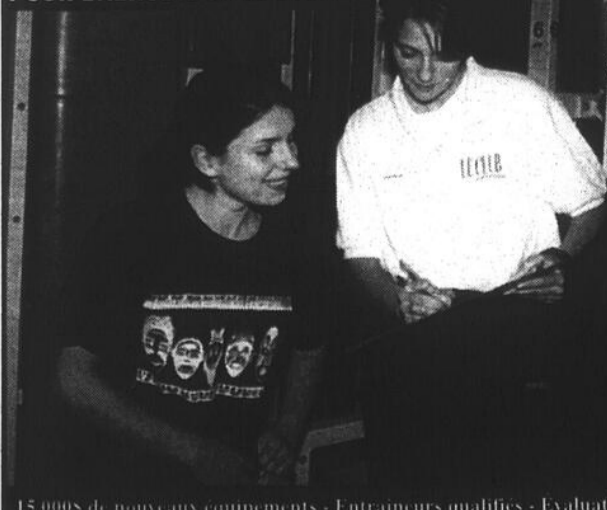
servir les clientèles dans une optique de partenariat.

Longueuil

Dimanche, près de 80 membres de la délégation représentative des diverses catégories de participants et autres invités se rendront à Longueuil pour discuter avec le ministre Jean Rochon. Ce dernier voudra alors connaître les réalisations qui ont permis au réseau de la santé montréalaise de répondre aux objectifs de rationalisation et de maintenir la qualité des services.

Le ministre tentera aussi d'obtenir des indications sur les cibles et les stratégies d'action qui pourraient être proposées pour définir ce que devrait être le système de santé des années à venir.

LA PLACE EN VILLE
POUR L'AÉROBIE ET LE STEP



Abonnement annuel
LE CLUB
2 pour 1
En octobre seulement!
Vous êtes deux à vouloir vous mettre en forme? Présentez-vous ensemble au Club multi-santé et ne payez qu'un seul abonnement au prix régulier. Formule tout compris!
359-4838
921, Séminaire Nord (face à l'hôpital)

15 000\$ de nouveaux équipements - Entraîneurs qualifiés - Évaluation de votre condition physique - Programme d'entraînement personnalisé - Cardio-vasculaire - Appareils Nautilus et poids libres - Danse acrobatique et step - Douches et saunas

Les anciens conseillers de Venise sont déboutés devant le tribunal

Rosaire Daigle conserve son poste de maire

LOUISE BÉDARD

Constance Boucher, Yves Duchesne et Jacques Gagné, trois anciens conseillers municipaux de Venise-en-Québec, n'ont pas eu gain de cause dans leur tentative de faire destituer le maire Rosaire Daigle.

Le juge Roland Tremblay, de la Cour supérieure, rejette leurs prétentions à l'effet que le maire serait inhabile à exercer ses fonctions après avoir prétendument omis de divulguer un intérêt financier et s'être mis en conflit d'intérêt, profitant de son poste pour favoriser des membres de sa famille.

Le débat est relié à l'acquisition par la municipalité d'une servitude de passage du réseau d'assainissement des eaux sur un terrain appartenant aux enfants du maire et à l'autorisation accordée par le conseil municipal pour l'implantation d'un théâtre d'été sur le même terrain.

Rosaire Daigle est maire de la municipalité depuis 1992 et il a été réélu en novembre 1996. Il avait auparavant occupé le même poste entre 1983 et 1988. Quant aux trois requérants, ils ont été membres du conseil de 1992 à 1996 et ne le sont plus. C'est en juin 1996 qu'ils avaient pris action.

Le débat est relié à un terrain de la municipalité appartenant à la corporation «Château du Lac Champlain inc C.L.C.I. dont les actionnaires sont les cinq enfants du maire Daigle. Trois d'entre eux en sont les administrateurs. La corporation existe depuis 1966 alors que Rosaire Daigle l'avait créée sous forme de fiducie pour ses enfants mineurs. Aujourd'hui il s'agit d'une compagnie ordinaire.

Quant au terrain au centre du

débat, il a appartenu à Rosaire Daigle jusqu'en 1983 alors qu'il l'a vendu à la corporation «Château du Lac Champlain Inc C.L.C.I.»

Bien qu'il dispense des conseils à ses enfants, les représente à l'occasion pour négocier des emprunts, des contrats de location ou de vente, le maire n'a jamais été administrateur de la compagnie, l'actuel propriétaire du terrain. Rosaire Daigle a négocié le bail de location d'une partie du terrain à «Les Productions Fusion Enrg.» pour l'implantation du théâtre d'été. Mais à titre de maire il a aussi négocié en 1994, le bail de location d'un espace dans le garage municipal pour le remisage du chapiteau du théâtre.

Il avait siégé au conseil municipal pour approuver l'implantation du théâtre d'été sur le terrain situé dans une zone à dominance non résidentielle. Tout comme il a siégé pour approuver l'impression de billets publicitaires pour le théâtre d'été, d'une publicité de la municipalité pour le théâtre de même que pour accorder l'autorisation d'un bar dans ce théâtre.

Intérêt pécuniaire

Les anciens conseillers reprochent au maire de ne pas avoir divulgué son intérêt sur le terrain lors de l'approbation de l'implantation du théâtre d'été. Mais le tribunal considère que la preuve ne révèle aucun intérêt pécuniaire particulier du maire dans l'affaire. Le seul lien de M. Daigle, note le juge dans sa décision, c'est que la corporation de ses enfants loue une partie de son terrain pour le théâtre d'été et elle reçoit un loyer. Mais le maire ne touche rien, précise-t-il dans son jugement.

Le juge convient que si les Productions Fusion n'obtiennent pas l'approbation de la municipalité pour son théâtre d'été, elles ne louent pas le terrain et ne versent pas de loyer. Mais cela n'enlève

rien au maire sur le plan pécuniaire. Le juge conclut donc qu'il n'y a pas de violation des dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Inconduite

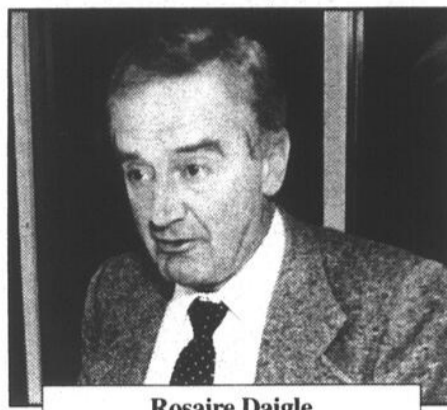
Touchant le même terrain, les trois requérants soutenaient aussi que le maire avait fait preuve d'inconduite lors de l'acquisition d'une servitude de passage par la municipalité.

Résumant les faits, le juge relève d'abord que le tracé du réseau d'assainissement des eaux passant sur le terrain en question a été établi avant que Rosaire Daigle ne soit maire.

Au début de l'année 1993, le maire «qui connaît la valeur marchande des immeubles de la municipalité, souligne le juge, fait part au conseil lors d'un caucus que ça vaut \$4 le pied carré mais que pour une servitude, le prix serait réduit à \$2 le pied carré. Ainsi il annonce que ses enfants sont prêts à accepter ce prix, soit \$12.000 pour la servitude sur une surface de 300 pieds X 20 pieds. Mais les membres du conseil rétorquent que la valeur est plutôt de 50¢ le pied carré.

Pour justifier son opinion, le maire retient les services d'un évaluateur pour le compte de la corporation de ses enfants. Quand ils apprennent que la conclusion de l'évaluateur est de \$4 le pied carré, les conseillers décident de ne pas le recevoir en assemblée.

Finalement le 14 juillet 1993, le conseil municipal décide de procéder



Rosaire Daigle

à l'expropriation d'une partie du terrain. Le 6 août 1993, il retient les services de l'évaluateur Pierre Therrien qui évalue l'indemnité à verser à \$15.500, soit \$5 le pied carré pour une surface de 5.998 pieds carrés. Le 2 décembre 1994, le conseil fait émettre un chèque à la corporation pour mettre un terme aux intérêts en attendant la décision du Tribunal d'expropriation. Le maire s'est retiré de son siège pour l'adoption de cette résolution. Le 22 avril dernier, la Chambre d'expropriation de la Cour du Québec a statué que l'indemnité à verser s'élevait à \$15.500.

Sur ce débat entourant la servitude, le juge Tremblay de la Cour supérieure est aussi d'avis que les reproches formulés par les anciens conseillers à l'endroit de Rosaire Daigle ne sont pas fondés. Le juge conclut que le

maire n'a pas d'intérêt pécuniaire particulier dans cette question d'expropriation. Bien plus si le conseil avait suivi son avis, il aurait fait épargner \$3.500 à la municipalité sans oublier les frais d'expropriation, ajoute le juge.

Pas de conflit d'intérêt

Le tribunal tranche que le maire n'a pas fait preuve d'inconduite dans cette affaire d'expropriation. L'indemnité reçue par ses enfants ne dépend d'aucune influence ou pression de sa part. Le processus d'expropriation a suivi son cours. Bien plus le juge considère que le maire n'avait pas à se retirer de l'assemblée du conseil au moment de l'adoption de la résolution pour l'émission du chèque de \$15.500 à la corporation de ses enfants.

Finalement le juge arrive aux mêmes conclusions pour l'autorisation d'implanter un théâtre d'été. Le conseil était unanime sur ce projet et le maire n'a pas eu à voter. Quant à la location d'un espace dans le garage municipal pour le remisage du chapiteau, si le maire a usé de son influence, c'est uniquement en faveur de la municipalité qui en retire un loyer.

Les cas de jurisprudence de violation aux dispositions de la loi touchant l'inconduite des élus présentés par Me Luc Daneau, l'avocat des requérants, ne sont pas retenus par le juge parce qu'il n'y a rien de telle dans la situation du maire Rosaire Daigle. ☞

Les avocats donneront des consultations gratuites

Une quinzaine d'avocats de Saint-Jean offriront des consultations gratuites, vendredi, à l'occasion de la journée d'information et de consultation du Barreau du Québec. La session de consultation aura lieu de 17h à 21h, au centre commercial Carrefour Richelieu.

Le Barreau du Québec organise cette vaste opération cette semaine, dans le but entre autres de mieux informer la population de ses droits et obligations notamment pour tout ce

qui regarde le droit de la famille.

Plusieurs modifications aux lois touchant le droit de la famille ont été apportées récemment. Il suffit de mentionner la perception automatique des pensions alimentaires, les nouvelles règles touchant la défiscalisation et la fixation des pensions alimentaires et l'application de la médiation familiale.

Toutes ces modifications ont incité les avocats du Québec spécialisés en droit de la famille et en médiation à

offrir de l'information et des consultations gratuites dans une quarantaine de villes du Québec, au cours des prochains jours. Plus de 400 avocats participeront à travers la province à ces sessions d'information et de consultation.

À leur expertise en droit de la famille et leur expérience des tribunaux, plusieurs avocats ont aussi suivi une formation en médiation familiale. On sait que plus de 80% des situations de divorce se règlent hors cour au Québec, par l'intervention d'un avocat. ☞

Trois femmes condamnées pour importation de coke

LOUISE BÉDARD

L'importation de drogue demeure un des crimes les plus sévèrement punis même pour les simples courriers qui transportent de la drogue pour le compte d'organisations ou d'autres individus qui le plus souvent échappent à la justice.

Quand on compare les peines encourues pour la commission d'autres délits incluant les crimes contre la personne tels les voies de fait, les agressions sexuelles et les vols qualifiés, l'importation de drogue continue à être sévèrement réprimée.

Trois femmes viennent d'être condamnées à de lourdes peines de pénitencier pour importation de cocaïne, à Saint-Jean. Elles ont reconnu leur culpabilité aux accusations portées contre elles sans obliger la tenue d'un procès.

Deux Montréalaises, Cécilia Martha Velasquez, 29 ans, et Leyda Yaneth Montes, 33 ans, se sont vues imposer une peine de cinq ans. En juillet 1996, elles avaient été arrêtées au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle, à la suite de la découverte

de 10,4 kilos de cocaïne dans le véhicule où elles prenaient place. La drogue était dissimulée dans le siège arrière du véhicule loué.

De son côté, Maria Fabiola Gomez Hernandez, 43 ans de Montréal, a été condamnée à six ans de pénitencier pour l'importation de 29,5 kilos de cocaïne.

Le 18 janvier 1996, elle franchissait la frontière en compagnie de son époux ainsi que de l'employé de celui-ci. Les trois personnes prenaient place dans un camion-remorque en provenance des États-Unis. Les douaniers du poste frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle saisissaient dans le camion la drogue.

Le chauffeur du camion, Pasquale Borsellino, a été libéré de l'accusation d'importation de drogue qui pesait contre lui, au moment de l'enquête préliminaire. De son côté, Jose Francisco Gomez, le mari de la femme condamnée, plaide toujours son innocence et il est toujours en attente de subir son procès. Son épouse prend toute la responsabilité de l'infraction sur ses épaules et s'est avouée coupable. ☞

*Pars à sec
ou passe tes clés*

ALCOOL AU VOLANT, SURVEILLEZ-VOUS!

Au cours de la fin de semaine du 3, 4 et 5 octobre, le beau temps a incité de nombreuses personnes à prendre la route pour se régaler des yeux. Plusieurs ont eu le coeur à la fête en prenant quelques verres de vin ou quelques bières en compagnie des proches, parents et amis. Mais, avait-on pensé au retour?

Certains l'ont fait, prenant les précautions nécessaires pour ne pas mettre en danger leur vie et celles des autres: un conducteur sobre a pris le volant et ceux qui ont célébré en ville n'ont pas hésité à prendre un taxi.

Il y a tout de même eu des conducteurs, peu prudents et téméraires, qui sont sortis avec

un taux d'alcoolémie supérieure à .08mg, défiant ainsi la loi et toutes les mesures de sécurité en place. En Montérégie, les barrages routiers tenus durant la fin de semaine ont permis aux policiers d'intercepter 3523 conducteurs, tout en repérant 80 personnes suspectées d'avoir trop bu. À la suite d'un test de dépistage d'alcoolémie, 14 ont été arrêtées.

Les barrages routiers de la campagne «Pars à sec ou passe tes clés» seront dressés pendant tout le mois d'octobre. Alors, pourquoi attendre qu'on vous surveille? Ne jouez pas avec l'alcool, surveillez-vous!

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
MONTÉRÉGIE
DIRECTION

Le chef de la caserne absent, le chef de police de retour

ISABELLE SIMARD

Le chef de la caserne des pompiers de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie, Gilbert Dupuis est absent pour une période indéterminée alors que le chef du Service de police du Haut-Richelieu, Gaétan Vaillancourt, est de retour d'un congé de maladie.

M. Vaillancourt souffrait de problèmes de dos. C'est l'inspecteur René Désautels qui le remplaçait durant son absence.

Quant à Gilbert Dupuis, il est en congé de maladie pour une période indéterminée. Le directeur général de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu,

Édouard Bonaldo a confié l'intérim au lieutenant Stéphane Clairmont.

«On ne sait pas à quand est fixé le retour de M. Dupuis. On a parlé d'un mois», indique M. Clairmont.

Le directeur intérimaire assure que le service continuera à fonctionner normalement et que la sécu-

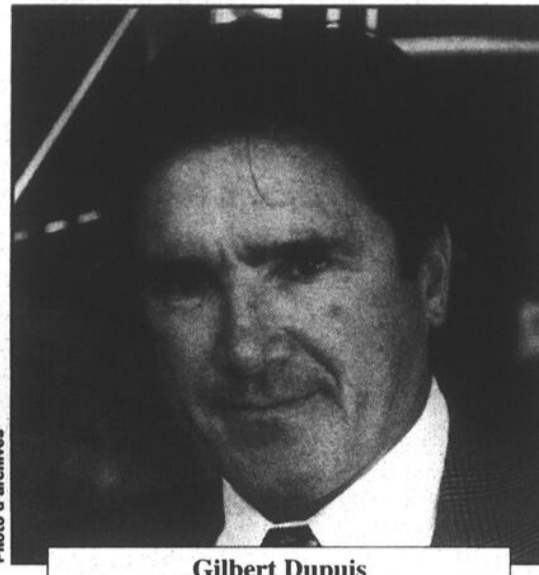
rité des citoyens n'est pas en danger.

Au chapitre de la prévention, certains programmes devront être reportés à plus tard, notamment les visites dans les classes de 4^e année auxquelles le lieutenant Clairmont est attiré.

«On travaille au jour le jour et on verra comment évoluera la situation. Actuellement, l'ambiance à la caserne est ni pire ni mieux», décrit vaguement M. Clairmont. ☛



Gaétan Vaillancourt



Gilbert Dupuis

Un homme soupçonné de tentative de meurtre

LOUISE BÉDARD

Pierre Barbeau, 38 ans de Clarenceville, doit répondre à des accusations de tentative de meurtre, de voies de fait graves et d'avoir proféré des menaces de mort envers son ex-compagne.

L'agression reprochée est survenue dans la nuit de jeudi dernier, à la résidence de la plaignante à Venise-en-Québec. Le prévenu s'y serait présenté vers 2h. Il aurait été très en co-

lère concernant une question d'argent. L'homme et la femme ne se voyaient plus depuis quelques semaines.

Selon les indications fournies par la police, il aurait tenté d'étouffer la jeune femme de 30 ans. Celle-ci aurait finalement réussi à le convaincre de lâcher prise. La femme a subi des blessures au cou. Elle et ses enfants ont été pris en charge par les policiers.

Possédant le signalement du suspect, les policiers de la Sûreté du Québec ont réussi à retracer peu de temps

après Barbeau à sa résidence de Clarenceville. Mais l'arrestation n'aurait pas été de tout repos puisque l'individu fait aussi face à des accusations de voies de fait envers deux agents de police.

Comparaissant vendredi dernier devant le juge Yvan Mayrand de la Cour du Québec, il est resté détenu. Le ministère public s'est objecté à sa remise en liberté. L'enquête sur caution doit être entendue aujourd'hui, mercredi. ☛

Au palais de justice

Coupable de vol dans une banque

LOUISE BÉDARD

Daniël Brochu, un jeune homme de 24 ans, de Saint-Damien de Buckland (comté de Bellechasse), a admis sa participation à un vol qualifié commis à la succursale de Hemmingford de la Banque Impériale de Commerce, le 21 juillet dernier.

Amené mercredi dernier devant la cour pour y subir son enquête sous caution, il a choisi de reconnaître sa culpabilité aux trois chefs d'accusation portés contre lui.

Ce n'est que le 26 janvier prochain qu'il connaîtra sa sentence pour sanctionner la commission du vol qualifié commis sous la menace d'utilisation de poivre de Cayenne, le complot avec un individu identifié comme Michel Gosselin et le fait d'avoir transmis de mauvaises informations à la Sûreté du Québec. En effet le jour du vol, les policiers du poste de Huntingdon recevaient un appel pour détourner leur attention. Brochu est accusé d'avoir transmis de faux renseignements pour alarmer la SQ.

Le juge prendra connaissance d'un rapport présentiel préparé par le service de probation avant de décider de la peine à imposer. Entre temps, le jeune homme a pu reprendre sa liberté. La couronne ne s'y est pas opposée. Il doit toutefois demeurer chez son père, ne pas entrer en contact avec son présumé complice et se rapporter à la SQ.

Veilleux condamné

Mercredi dernier, Jacques «Coco» Veilleux, 22 ans, a écopé d'une peine de six mois de détention pour un vol avec violence commis à l'endroit d'un homme sortant d'un bar du centre-ville de Saint-Jean.

L'accusé était détenu depuis le 23 juin dernier alors qu'il a été arrêté par le Service de

police du Haut-Richelieu. La perspicacité d'un policier patrouilleur a conduit à faire de Veilleux le principal suspect dans cette affaire. Alors que Veilleux déclarait avoir passé la nuit chez sa blonde, il avait été aperçu à deux reprises par le patrouilleur au centre-ville, la nuit de l'agression, le 20 juin dernier.

Veilleux, qui niait alors toute implication dans l'affaire, a même déclaré avoir une défense d'alibi. Deux amis dont un a pris la responsabilité de l'agression sur son dos, ont témoigné à l'enquête sur caution pour tenter de convaincre le tribunal de l'innocence de Veilleux.

Le juge avait refusé de le remettre en liberté. Veilleux était donc détenu depuis la fin juin quand il a décidé la semaine dernière de reconnaître finalement sa culpabilité.

Relié au milieu du trafic de drogue dans Saint-Jean et des motards criminalisés, il avait déjà des antécédents judiciaires. Il s'en était pris à un inconnu pour lui prendre son portefeuille. Il l'avait frappé et avait fui quand des citoyens avaient été alertés.

C'est à la suggestion des avocats que le juge Jacques Rancourt l'a condamné à six mois de détention. Une probation de deux ans s'ajoute à la peine. De plus le tribunal interdit à l'accusé de posséder une arme à feu pour les prochains dix ans.

Dix-huit mois pour un récidiviste

Paul Laurin qui traînait déjà un casier judiciaire, a été condamné à dix-huit mois de prison pour vols par effraction. Quelques jours après son incarcération, il a reconnu sa culpabilité aux accusations portées contre lui.

Le ministère public lui reprochait de s'être introduit par effraction, le 30 mars dernier, au commerce Pasquier sur le boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc. Il est entré aussi par effraction au club de golf Pinegrove, le 22 juin dernier. Il a reconnu aussi deux autres vols d'ar-

gent.

En recommandant l'imposition de la peine, les avocats ont dit tenir compte de la qualité de la preuve amassée par la police contre Laurin. Ce dernier n'a jamais voulu signer d'aveux. À la sentence d'emprisonnement s'ajoute une probation de trois ans.

Sentence reportée en août 1998!

Ce n'est qu'au mois d'août 1998 que Réal Clermont, coupable de culture de marijuana et de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic, connaîtra sa sentence. Les infractions reprochées à l'accusé remontent à l'été 1995.

Mais les avocats ont convaincu le juge de remettre à l'été 1998 le prononcé de la sentence pour permettre à l'accusé de voir à son commerce de plantes.

La semaine dernière, le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec devait poursuivre l'audition de l'enquête préliminaire. Mais après plusieurs remises dans son dossier, l'accusé choisissait plutôt de mettre un terme à l'enquête et d'admettre sa culpabilité.

Il se «pousse» de la police en entrant dans un bar

Après avoir coupé le chemin à une auto-patrouille sur le boulevard d'Iberville, un conducteur a poursuivi son chemin jusqu'au bar du Rail. Alors que les policiers tentaient de l'intercepter, il se met à courir et entre dans l'établissement pour ensuite ressortir par une autre porte afin d'échapper aux agents.

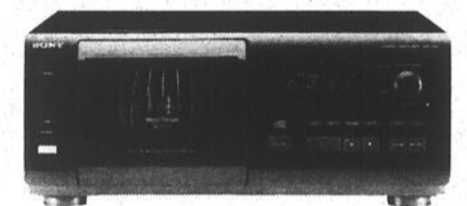
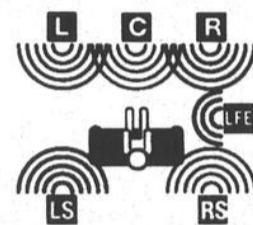
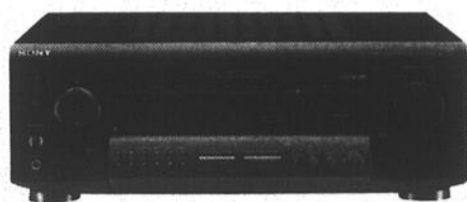
Finalement mis en état d'arrestation, il a expliqué son attitude par le fait qu'il est «chaud». L'incident remonte au 21 février 1996. Hier (mardi) matin l'automobiliste accusé d'avoir conduit avec les facultés affaiblies et avoir entravé le travail des policiers, admettait sa culpabilité. Il devra acquitter des amendes totalisant \$400. ☛

SONY

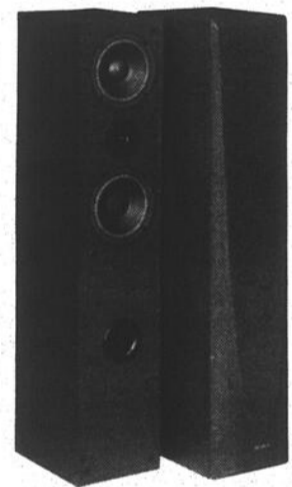
ENSEMBLE COMPLET
prêt pour

DOLBY SURROUND
AC3 DIGITAL

Récepteur 100W X 5
12 effets DSP



Chargeur 50 CD



5 haut-parleurs
SONY

Le tout pour
SEULEMENT

1199\$

AUCUN PAIEMENT
avant 6 mois
SANS INTÉRÊT

VIDEOLOGUE
Electronique
989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

Smereka traite Bouchard de «Lucien-quelque-chose»

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Participant à l'émission «Droit de parole» sur les ondes de Télé-Québec vendredi soir, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère dans ses commentaires sur le gouvernement du Québec et son premier ministre, Lucien Bouchard.

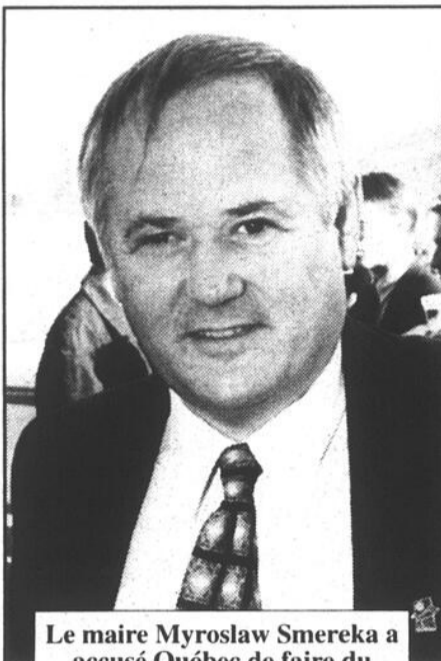
Lors de cette émission où il était question des conditions de travail dans le monde municipal et de la facture de \$500 millions envoyée par Québec aux municipalités, le maire Smereka a parlé du premier ministre comme d'un «dénommé monsieur Lucien- quelque-chose».

M. Smereka a également déclaré que les villes étaient aux prises avec une facture «qu'un caïd à Québec nous a envoyée».

«-Un caïd? Vous êtes gentil!, a aussitôt réagi l'animatrice, Françoise Guénette, étonnée du choix des termes. Le maire de Saint-Jean a renchéri: «Écoutez, c'est de l'extorsion pure et simple».

Dans une seconde intervention, le maire Smereka allait de nouveau faire sursauter l'animatrice en déclarant que le gouvernement du Québec fait du «taxage» sur les municipalités.

Mme Guénette demanda alors au maire de Saint-Georges-de-Beauce,

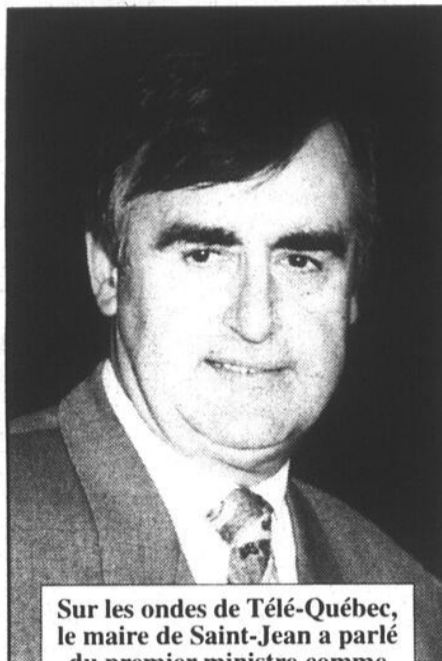


Le maire Myroslaw Smereka a accusé Québec de faire du «taxage» sur les municipalités.

Roger Carette, s'il était d'accord avec les termes de taxage, d'extorsion et d'abus de pouvoir.

Se définissant comme un médiateur plutôt qu'un négociateur, le maire Carette a pris ses distances face au maire de Saint-Jean en estimant que ces termes de taxage, d'extorsion et d'abus de pouvoir étaient à tout le moins un «abus de langage».

Dans ses deux interventions, le maire Smereka a déploré le fait que le gouvernement du Québec de-



Sur les ondes de Télé-Québec, le maire de Saint-Jean a parlé du premier ministre comme d'un «dénommé monsieur Lucien-quelque-chose».

mandait aux villes de couper leurs dépenses pour lui envoyer un chèque sans que les citoyens des villes n'aient strictement rien en retour et sans qu'on sache à quoi cet argent servira.

M. Smereka a aussi déclaré que le gouvernement du Québec n'avait pas eu le courage de faire de loi spéciale pour couper les salaires de ses propres employés et qu'il faut, par conséquent, s'enlever de la tête qu'il fera une loi spéciale pour les municipalités.

«Smereka a déshonoré le drapeau du Québec»

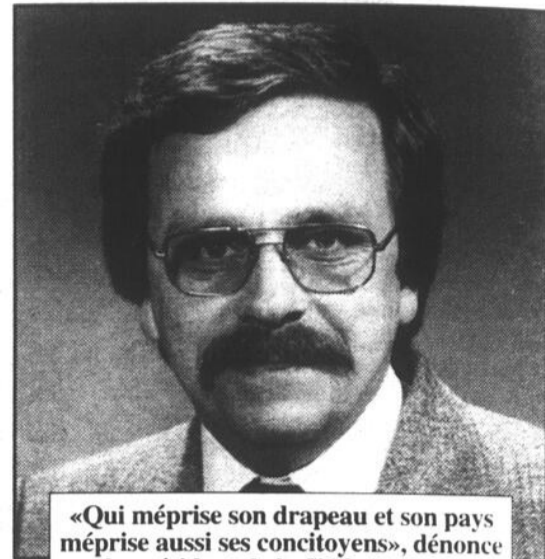
MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

En mettant en berne le drapeau du Québec devant l'hôtel de ville de Saint-Jean, le plaçant sous le drapeau de protestation l'Union des municipalités du Québec (UMQ) contre le transfert de \$500 millions du gouvernement aux municipalités, le maire Myroslaw Smereka ne s'est pas fait d'amis à la Société nationale des Québécois (SNQ) Richelieu-St-Laurent.

«Le désaccord ne justifie pas le mépris», réagit le président de la SNQ, Roland Chaussé, dans un virulent communiqué intitulé «Le mépris», où l'organisme patriotique accuse le maire de Saint-Jean d'avoir déshonoré le fleurdéliné.

«En déshonorant le drapeau québécois, c'est du mépris que le maire Smereka affiche devant une population fière de son drapeau et de son pays», ajoute M. Chaussé.

La SNQ dit comprendre que les cou-



«Qui méprise son drapeau et son pays méprise aussi ses concitoyens», dénonce le président de la SNQ, Roland Chaussé.

pures gouvernementales sont dures à accepter mais pense qu'il ne faut pas mêler les choses: «Le gouvernement n'est pas le drapeau. Le gouvernement n'est pas le pays. On peut ne pas être d'accord avec son gouvernement et respecter son drapeau et son pays parce que le drapeau et le pays, ce sont tous les citoyens du Québec, quelles que soient leurs allégeances et leurs origines.»

En mettant ainsi dans une berne inhabituelle le drapeau du

Québec, M. Chaussé estime que le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu a méprisé ses propres citoyens. «Qui méprise son drapeau et son pays méprise aussi ses concitoyens», déclare Roland Chaussé.

«La Société nationale des Québécois, conclut-il, déplore que le maire du chef-lieu de notre région soit tellement à court d'arguments pour défendre son point de vue qu'il en est à commettre des gestes déshonorants, bêtes et méprisants.»

Une aire de 600 mètres carrés

Place au parc de planches à roulettes

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Attendu beaucoup plus tôt cet été, le parc de «skate-board» est finalement accessible aux amateurs de planches à roulettes de toute la ville de Saint-Jean. Le parc est ouvert sept jours par semaine, de 9 heures à 23 heures.

La nouvelle aire de 600 mètres carrés, asphaltée et éclairée, a officiellement été inaugurée vendredi matin, en même temps que la surface multisport du parc Joie-de-Vivre, dans le quartier Saint-Eugène.

Une dizaine de jeunes profitaient déjà de la relâche scolaire, en raison d'une journée pédagogique, pour utiliser pleinement ces nouvelles installations.

Le parc de «skate-board» a été aménagé à l'arrière de l'école Dr-Alexis-Bouthillier et fait partie du Centre de plein air Ronald-Beauregard.

Même s'il est situé dans le quartier Saint-Eugène, le parc de roulis-roulant a pour vocation de desservir les amateurs de «skate-board» de toute la ville.

Deux autres parcs devraient être aménagés l'été prochain, l'un dans le secteur St-Edmond/St-Lucien et l'autre dans le quartier Normandie.

Cinq modules ont été installés sur le site. Comme le roulis-roulant est un sport aux assises américaines, les modules portent des noms anglais. On y retrouve donc deux «railslide», un «quaterpipe», un «banks» et un «lipslide».

D'autres modules, dont une pieuvre et une rampe («halfpipe») devraient éventuellement s'ajouter à ces équipements afin de compléter l'aménagement du terrain, précise Louis Michaud, régisseur sportif au Service des loisirs.

L'aire de planche à roulettes a coûté quelque \$37,000, soit \$22,000 pour le pavage et l'éclairage et une dépense de \$15,000 pour les équipements.

Le Comité des loisirs de Saint-Eugène a investi \$4,000 dans ce projet. La Ville de Saint-Jean compte sur la contribution des organismes du milieu pour compléter l'achat des équipements.

Outre les planches à roulettes, l'aire de «skate-board» est également accessible aux patins à roues alignées et aux bicyclettes de type BMX.

Le port du casque protecteur et de genouillères est obligatoire. On recommande aussi des coudières, des gants, des chandails à manches longues, des pantalons et des chaussures adéquates.



Les toutes nouvelles installations de «skate-board» ont officiellement été inaugurées vendredi matin au Centre de plein air Ronald-Beauregard.

Aucune surveillance n'est prévue sur cette aire de sport. Les jeunes sont invités à s'autodiscipliner et à respecter la réglementation affichée à l'entrée du parc de roulis-roulant.

Selon la réglementation municipale (règlement no 2768) adoptée

le 2 septembre dernier, ce parc de «skate-board» est le seul endroit où la pratique de la planche à roulettes est autorisée sur tout le territoire de la Ville de Saint-Jean.

Toutefois, en attendant l'ouverture des deux autres centres, il ne faudrait pas se surprendre de voir

les autorités policières exercer une certaine tolérance ailleurs dans la ville, sauf si le comportement des adeptes nuit au bien-être général des citoyens.

Saint-Eugène inaugure sa surface «multisport»

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La surface «multi-sport» du parc Joie-de-Vivre, qui fait le bonheur des jeunes du quartier Saint-Eugène depuis déjà quelques semaines, a officiellement été inaugurée vendredi matin.

Éclairée et asphaltée, la surface multisport permet notamment la pratique du ballon-panier et du roller-hockey tandis qu'on y installera la patinoire en hiver.

C'est d'ailleurs sur l'aire de la patinoire qu'a été aménagée la surface multisport. On envisage présentement d'installer des bandes de patinoire permanentes sur cette surface dont le lignage aura bientôt lieu.

En plus du maire



La présidente du Comité des loisirs de Saint-Eugène, Hélène Durand, Jean-Guy Danis et Ninon Below des Optimistes de Saint-Eugène, le conseiller du quartier, René Galipeau, le maire Myroslaw Smereka, le maire suppléant Germain Granger, le régisseur sportif Louis Michaud et les jeunes Jessica, Ariane, Jonathan Albert et Trevor Mader ont posé pour la postérité lors de l'inauguration officielle de la surface multisport du Parc Joie-de-Vivre.

Myroslaw Smereka et du conseiller du quartier, René Galipeau, des représentants du Club Optimiste de Saint-Eugène, Ninon Pelow

et Jean-Guy Danis, ainsi que la présidente du Comité des loisirs de Saint-Eugène, Hélène Durand. L'aménagement

de la surface multisport, précise le régisseur sportif du Service des loisirs, Louis Michaud, a coûté quelque \$18,000. Le Club

optimiste de Saint-Eugène a investi \$4,000 dans cette infrastructure et le Comité des loisirs de Saint-Eugène en a fait autant. *LD*

Ville de Saint-Jean

Une entente de retraite avec 12 fonctionnaires

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Un mois après avoir lancé son programme de retraite volontaire, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a déjà conclu des ententes de départ avec 12 des 34 fonctionnaires éligibles à des retraites anticipées.

Les offres de retraite sont valables jusqu'au 31 décembre 1997. Les employés éligibles ont cependant été invités à s'inscrire avant le 1^{er} novembre.

Parmi les douze fonctionnaires qui ont déjà signé une entente de retraite, on retrouve deux cadres et quatre syndiqués chez les policiers: le capitaine Réjean Lalanne et l'inspecteur Yvan Huard chez les cadres et les sergents-détectives André Ledaim et André Mathieu, ainsi que les agents Gaston Farmer et Henri Latour chez les policiers syndiqués.

Quatre cols bleus ont également accepté l'offre de retraite anticipée: Jean-Guy Thibodeau, Yves Deleseluc, Denis Boucher et Henri Bélanger.

Une employée de la bibliothèque, Lucien Picard, quitte aussi le service municipal.

Chez les cadres, un seul a jusqu'ici accepté la proposition de retraite anticipée, soit Roger Coulombe, directeur des services administratifs et doyen des fonctionnaires municipaux.

Parmi les 34 employés visés, on dénombre 9 cols bleus, 5 cols blancs, 4 pompiers, 4 policiers syndiqués et 12 cadres.

Il reste donc 22 fonctionnaires encore éligibles au programme, parmi lesquels on retrouve notamment le directeur général, Édouard Bonaldo, le chef de police, Gaétan Vaillancourt, le directeur du Génie des eaux et des Infrastructures, Réal Moquin, le chef du service des Achats, Claude Farley, et l'attachée d'administration à la mairie, Nicole Laporte.

Au départ, 22 des 34 fonctionnaires éligibles au programme de retraite avaient manifesté de l'intérêt et demandé à la Ville de leur «faire des calculs».

Le service des Ressources humaines a par la suite demandé à tous les 34 fonctionnaires éligibles de s'inscrire, ce qui ne les engageait à rien. La firme d'actuaire-conseils Martineau, Provencher, précise le trésorier Guy Labarre, a effectué une analyse des 34 dossiers et chacun des fonctionnaires a été rencontré pour connaître l'impact du programme de retraite sur sa situation personnelle.

Rappelons que le programme de retraite volontaire s'adresse à tous les fonctionnaires âgés de 50 ans et plus, jouissant d'une ancienneté reconnue d'au moins dix ans à la Ville. Les employés qui quittent touchent leur rente de retraite immédiatement et ont droit à une prime de départ maximale de 52 semaines.

Une bonification d'une semaine de salaire par mois s'ajoutera pour les fonctionnaires qui partiront en novembre ou en décembre. *LD*

Entre St-Jacques et St-Charles

Deux semaines de travaux rue Jacques-Cartier Nord

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Les automobilistes prendront note que la circulation sera perturbée au cours des deux prochaines semaines sur une section de la rue Jacques-Cartier Nord, dans le Vieux Saint-Jean, en raison de travaux d'infrastructures.

Depuis hier (mardi) et jusqu'au 31 octobre, l'entrepreneur Jean-Paul Trahan Ltée remplacera la conduite d'aqueduc sur le tronçon de la rue Jacques-Cartier Nord compris entre les rues Saint-Jacques et Saint-Charles.

Pendant les travaux, précise-t-on au service du Génie des Eaux et des Infrastructures, le stationnement sera interdit sur la rue Jacques-Cartier et la

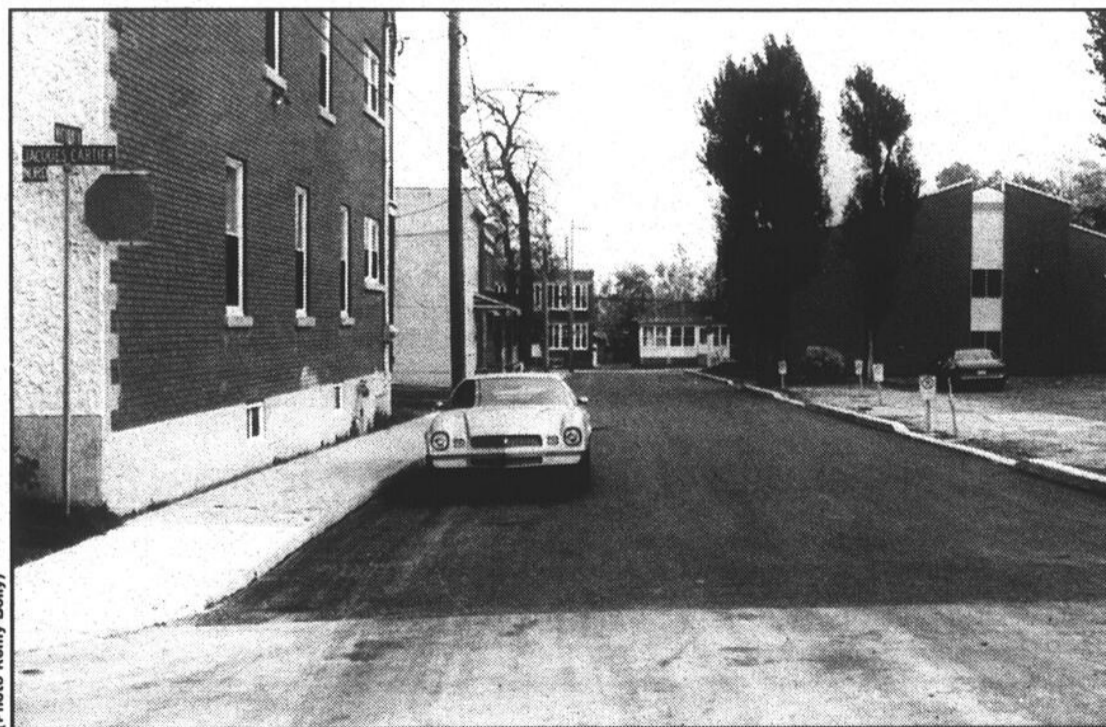
circulation sera déviée.

Tous les autres services municipaux habituels (collecte

des ordures, etc.) seront toutefois assurés aux riverains tout au cours du chantier.

Avant de remplacer la conduite d'aqueduc de 100 mm par une conduite de 150 mm de diamètre, l'entrepre-

neur assurera l'approvisionnement en eau aux citoyens par la mise en place d'un réseau d'aqueduc temporaire. *LD*



La rue Victoria rouverte

La petite rue Victoria, reliant les rues Champlain et Jacques-Cartier, au centre-ville, est de nouveau accessible. Les travaux de remplacement de l'aqueduc et de pavage de la chaussée ont été complétés la semaine dernière.

C'est spécial chez

Pacini

Spaghetti à volonté

5 choix

à **6.99\$**

Accompagné d'une salade César et de notre fameux bar à pain à volonté

575, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu **359-9733**

LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1997 • LE CANADA FRANÇAIS



(Photo Jacques Peul)

Pas d'électricité, pas de gaz!

Le pompiste Robert Hamelin, de la station Petro Canada de la rue Champlain à Saint-Jean, a eu les bras croisés tout l'après-midi, mercredi dernier, entre midi et 17h15. «Pas d'électricité, pas de gaz», a répété aux automobilistes celui que l'Hydro Québec avait mis au chômage en raison de travaux majeurs de réfection sur son réseau. Espérons pour ce dépanneur Boni Soir que les pertes de revenus en vente d'essence ont été compensées par les achats des employés de l'Hydro lors de la pause-café.

Des millions dans les déchets

Le gouvernement québécois est à la recherche de millions de dollars pour éponger son déficit. Le maire de Saint-Luc et président de la société Compo-Haut-Richelieu, M. Gilles Dolbec, estime qu'il pourrait faire d'une pierre deux coups en taxant sans ménagement l'enfouissement des déchets. Au début de la décennie, le gouvernement a fixé pour objectif de réduire de 50% la quantité de déchets enfouis en l'an 2000. Actuellement, la moyenne de rebuts récupérés est de 12%. C'est le quart de l'objectif. Selon M. Dolbec, le gouvernement ne fait rien de concret pour réduire l'enfouissement des déchets.

Il y a une bonne dizaine d'années, il coûtait moins de \$20 pour enterrer une tonne de déchets dans la région de Montréal. Pendant ce temps, à Toronto, c'était plus de \$100. Pas parce que c'était plus coûteux. La majeure partie de cette somme représentait une taxe à la fois pour freiner l'enfouissement et pour constituer une réserve financière. Ce fonds devait soutenir le développement de meilleures pratiques de gestion des déchets et garantir la gestion future des sites d'enfouissement fermés.

Actuellement, au Québec, le coût d'enfouissement oscille autour des \$30 la tonne. Bon an mal an, le Québec génère une tonne de rebuts par habitant, soit 7 millions de tonnes. De ce nombre, 5,4 millions de tonnes se retrouvent sous terre. En imposant une taxe sur l'enfouissement, Québec accélérerait l'objectif de réduire la quantité de déchets enfouis dans le sol tout en emplissant ses coffres.

- Gilles Bérubé

Un effort important mais raisonnable

Le gouvernement du Québec et nos maires, en tout cas leurs représentants, en sont finalement venus à un accord: chaque municipalité versera l'équivalent de 5,8% de son budget (à l'exclusion du service de la dette) dans un fonds spécial afin de permettre à Québec d'y puiser \$375 millions qui seront autant d'économies pour l'État québécois.

Établissons deux choses clairement. La première est que l'effort que devront finalement consentir les municipalités à l'assainissement des finances publiques est important mais raisonnable. La seconde: la façon dont s'y est pris le gouvernement pour aller chercher cet argent est une honte.

Lorsque Québec demandait aux municipalités une surcharge budgétaire qui pouvait atteindre, comme à Iberville, 9% de son budget, il était déraisonnable. Il demandait alors à des municipalités de faire une chose que lui-même n'aurait jamais été capable de réaliser. Par contre, en acceptant de restreindre ses demandes à 5,8%, cela devient plus raisonnable même s'il s'agit encore d'un effort très important que personne n'aurait intérêt à minimiser. D'autant plus que certaines municipalités seront sans aucun doute incapables de l'absorber sans hausse de taxes.

Saint-Jean devra aller chercher \$1,9 million, Saint-Luc \$574,000 et Iberville \$321,000. Ce sont là des sommes très importantes qui devront principalement venir d'économies puisque les contribuables n'accepteront pas de tout simplement les absorber en hausse de taxes.

Par ailleurs, là où le gouvernement a carrément manqué le bateau, c'est dans la façon dont il s'y est pris pour récupérer cet argent.



La semaine dernière, nous avons encore eu droit à la grande scène où le premier ministre Lucien Bouchard doit lui-même s'asseoir à la table de négociations parce que rien de bon n'en est encore sorti. Sauf que cette fois, c'est le gouvernement qui avait mal fait ses devoirs depuis le début et qui s'entêtait contre toute logique à imposer le transfert de la responsabilité financière du transport scolaire aux municipalités qui n'ont rien à voir avec ça.

L'accord intervenu ne doit pas faire oublier non plus que le gouvernement refuse toujours de donner aux municipalités les moyens nécessaires pour négocier les salaires de leurs employés syndiqués qui sont très souvent décidés par des arbitres. Dans les mêmes conditions, Québec n'aurait jamais réussi à couper 6% de la masse salariale de ses employés. Encore une fois le gouvernement demande à d'autres de réussir là où il aurait lui-même échoué.

Si Québec était si déterminé à imposer aux employés municipaux la même coupure de 6% qu'il imposait à ses propres employés, il n'aurait qu'à se servir de son pouvoir pour le leur imposer en même temps que tout le monde au début de l'année. Si aujourd'hui, cela ne se fait pas, ce n'est pas les municipalités qui doivent en porter le blâme mais le gouvernement Bouchard.

Dans le sillage de cet accord Québec-municipalités, le gouvernement s'engage à s'asseoir pour redéfinir un nouveau pacte fiscal avec les communautés urbaines, les villes et les villages. Il est entendu que c'est la seule avenue à long terme pour faire le ménage dans les relations entre Québec et ses municipalités. Et non seulement sur les questions financières.

En attendant, le prochain mois sera très important dans les municipalités puisque c'est là que nos élus doivent revoir tous leurs budgets afin de trouver le moyen d'éviter toute hausse de taxes. Car la réalité des contribuables n'a pas changé, elle, la plupart ne peuvent payer davantage. Et ils comptent sur leurs élus pour boucler leur budget avec l'argent dont ils disposent déjà.

Renel BOUCHARD



Photo Jacques Peul

Trop dangereux, Monsieur le maire!

«Vous allez voir les jeunes, je vais vous montrer comment je suis habile sur une planche à roulettes», de lancer le maire Myroslaw Smereka à ces adolescents du quartier Saint-Eugène sous le regard attentif de notre photographe. Une fois la photo d'usage prise, il a sagement oublié cette idée, conscient qu'il est un peu «vieux» pour s'adonner à des sports dangereux. Monsieur le maire est davantage habile avec les mots, les stratégies et les guerres d'usure. Chacun sa discipline!

Président-éditeur
Robert Paradis

Directeur général
Renel Bouchard

Rédacteur en Chef
Gilles Lévesque

Directeur de l'information
Marc-O. Trépanier

Journalistes

Vice-présidente
Maryse Racicot-Gagnon

Collaborateurs
Daniel Simard
Daniel G. Hébert

PUBLICITÉ
Publicité nationale
Réseau Select

Secrétariat
Gabrielle Agarla, directrice
Publicitaires
Denis Jolin
André Corriveau
Sylvie LeBlanc
Luz Moreau
Hélène Turcotte
Michel Turgeon

Le Canada Français

347-0323

Donat Serres
Bernard Paradis
Sylvain Legault
Jean-François Perreault

Télémarketing
Manon Lavigne
Céline Veilleux

annonces classées
Danielle Robidoux

Lise Giroux
Contrôleur
Roger Trahan
Comptabilité
Suzette Vincent
Impression
Imprimerie
Quebecor St-Jean
Prémpression
Les Ateliers Graphiques

du Haut-Richelieu inc.
Contremaître
Rose Audette-Lemonde

Filmographie
Quadro Couleur inc.
Contremaître
Stéphane Gadbois

Distribution

Les Messageries
Saint-Jean inc.
Directeur
Paul Pendleton

Encartage
Poly-Encarts inc.
Directeur
Claude Brodeur

84, rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4539

Membre des Hebdomadaires Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - contrat de vente no 422320. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents

boni membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

L'exemplaire: \$1.19

Au Canada abonnement 12 mois: \$65.00
6 mois: \$33.00, 3 mois: \$17.00. Pays étrangers, abonnement 12 mois: \$325.00, 6 mois: \$165.00 (prix taxes incluses)

Ne pas nous laisser endormir



Au Canada les femmes comptent pour plus de cinquante pour cent des diplômés d'université. On ne parle plus de l'égalité des sexes. Les plus jeunes femmes n'ont plus conscience des luttes que leurs mères et leurs grand-mères ont eu à mener pour arriver à la relative égalité qui existe maintenant entre les sexes. Cependant, si cette lutte semble terminée ici, il ne faut pas croire que cette situation se manifeste partout sur la planète. Les femmes ne doivent pas abandonner en cours de route, car selon moi, l'avance acquise est précaire et ne repose pas sur une tradition très solide. Au contraire ! Il ne s'agit que d'un mouvement de masse voulant réaffirmer la suprématie masculine et en un tour de main, l'égalité chèrement conquise risque d'être foulée au pied.

Juste pour nous rappeler que les situations dans d'autres pays différent, nous pouvons mettre en relation quelques événements survenus récemment. Comme premier exemple regardons agir le nouveau gouvernement Afghan. Il marque la perte de tous les droits des femmes. Déjà, sous le régime communiste la vie était difficile, mais maintenant elle est devenue catastrophique spécialement pour les femmes. Des musulmans les plus intégristes ont pris le pouvoir et imposent leurs normes en brandissant les règles d'un Dieu misogyne. Maintenant, les femmes ne peuvent plus se promener seules dans les rues. Elles doivent se couvrir non pas seulement la figure, mais prendre soin de ne pas montrer un bout de peau. Elles n'ont plus droit à l'éducation. Elles ne peuvent être examinées par un médecin mâle et comme il n'y a pas de médecin féminin, puisque c'est défendu, eh bien, elles n'ont qu'à survivre jusqu'à ce que mort s'en suive. Elles ne peuvent travailler et comme les récentes années de guerres les ont laissées veuves, elles n'ont plus de moyens pour subvenir à leurs besoins et nourrir les enfants que les hommes leur ont laissés ! Et comme au temps du Christ on lapidait la femme adultère. Mais que fait-on de l'homme? Si ce n'est pas de l'esclavage cela, je donne ma langue au chat. Et ceci se passe dans notre monde moderne à l'orée du 21^e siècle !

Deux autres événements ont pris place simultanément en des endroits différents et démontrent tout autant la fragilité de l'égalité des femmes, et ce, plus près de nous. Ces deux événements tirent leurs effets médiatiques de la religion. Le premier événement nous montre un pape âgé visitant un pays où la religion catholique perd du terrain : le Brésil. Promettant de ne pas intervenir dans les affaires de l'État, mais le faisant sans vergogne, il propose un discours immuable qui s'appuie sur celui des siècles passés de l'Église catholique. Ce discours ne varie pas d'un iota : toujours et pour toujours l'Église est contre l'avortement. Par sa personnalité onctueuse, et fastueuse qui se veut convaincante et imprégnée du charisme de la chasuble blanche, le souverain pontife espère maintenir les acquis de la religion dans un Brésil en mutation. Il fait passer un message évangélique et doctoral conservant les principes de l'Église caduque des

anciens. Pontificat égale prestige. Tous, et particulièrement la foule et les femmes doivent suivre son enseignement.

Pourtant, la loi que le Congrès brésilien étudie présentement permettrait l'avortement dans seulement deux cas bien précis : lorsqu'il y aurait eu viol et lorsque la vie de la mère serait en danger ! Mais ce sont là des préoccupations féminines, par conséquent elles ne sont pas importantes. Le langage du pape témoigne de la suffisance mâle. Il ajoute même qu'à son avis ces revendications féminines sont des « prétendus droits des femmes »

Vous allez me dire qu'il a souci de la distribution inégale des richesses et qu'il se penche avec tristesse sur le sort des enfants délaissés dans la rue. Mais que fait-il pour ces enfants. Rien, il ouvre la fenêtre de son Alpha Roméo pour les saluer. Le lendemain il quitte le pays et l'Église conserve ses richesses. L'Église de Rome ne soutient même plus les évêques qui luttent contre la pauvreté. Ils ont été assassinés et d'autres plus orthodoxes les ont remplacés. Qui soignent ces enfants de la rue ? Ce sont encore des femmes dévouées qui ne sont même pas riches. Qui créent ces enfants et les délaissent dans la rue ? Seules les femmes ? Ce double langage me fait rager.

L'autre rencontre religieuse regroupait plus de 250,000 mâles répondant à l'appel des « Promises Keepers », un mouvement chrétien conservateur qui s'adresse principalement aux hommes et vise à rétablir la priorité mâle sur les femmes. Les techniques modernes de lamentations et de confessions publiques inventées par le fondateur du mouvement, un joueur de football, attirent les foules mâles. Pour eux, c'est comme si avouer leur irresponsabilité en publique les lave de toutes leurs fautes. Après ils deviennent forts et peuvent reprendre la première place qui leur revient au foyer en disant à leur épouse bien-aimée : Chéri, je t'ai laissée prendre ma place, maintenant je veux assumer à nouveau mon rôle. En d'autres mots, c'est toujours moi le boss, même si tu as élevé les enfants seule, même si tu as payé pour tout, même si tu as sacrifié ta vie personnelle pour élever mes enfants. Ce phénomène galopant se passe au sud de nos frontières. La valorisation des rôles traditionnels pour les femmes commence par se manifester dans les familles et puis insensiblement s'étend dans toutes les sphères d'activités.

Ces trois événements presque anodins démontrent la fragilité du principe de l'égalité des sexes. La différence féminine, je n'ai rien contre à condition que ça ne serve pas à dévaluer et reclasser les femmes à la baisse. Et puis, jugez vous-même. Dernièrement, en Ontario, il a fallu qu'un juge tranche le débat sur l'équité salariale de femmes travaillant pour l'État. Ce n'est que le jugement du magistrat qui a forcé la main de l'État.

Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas être vigilantes, ce serait faire affront à la mémoire de nos mères. ❧

Maryse RACICOT-GAGNON

Êtes-vous favorable à l'implantation du supermarché Sobeys?



«C'est ambivalent. J'ai l'impression qu'ils vont arriver avec de bons spéciaux, mais qu'ils augmenteront les prix dès que les autres se mettront à fermer.»

Claude Sauvé, Saint-Jean-sur-Richelieu



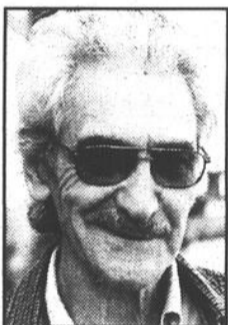
«On a assez de supermarchés! Avec 12 à 13% de chômage dans la région, ça n'a pas d'allure! Regardez notre centre-ville...»

Jacques Beauchemin, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Je pense que ça pourrait être positif. C'est situé sur le même axe routier que le centre-ville, ça ne devrait pas lui nuire. Par contre, ça gâchera une belle vue sur la rivière.»

Pierre Fortier, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Je favorise la décentralisation. Les grandes surfaces tuent les petits commerces, surtout dans le vieux Saint-Jean. Les petites unités sont plus efficaces à mon avis.»

Roger Léger, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Je trouve qu'il y en a trop dans la région, surtout avec Maxi et Cie qui s'en vient. On a déjà de la misère au centre-ville, qu'ils nous lâchent un peu!»

Christiane Grégoire, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Non. Je n'aime pas les grands magasins d'alimentation, je n'irai pas y magasiner. Je préfère les petites épiceries.»

Louise Perrier, Saint-Jean-sur-Richelieu

Le survivant!



Il y a deux semaines, je débutais la lecture de mon journal favori. En première page, la photo d'un groupe qui manifestait contre la violence. Loin de moi l'idée de décrire cette manifestation; au contraire, je pense que la violence doit être dénoncée continuellement, car le jour où elle disparaîtra, ce jour-là seulement, l'être humain pourra prétendre qu'il est différent de l'animal. Mais là où j'ai tiqué, c'est lorsque je me suis rendu compte qu'une forte majorité des manifestants était composée de femmes. Où étaient donc les hommes?

L'absence du sexe mâle dans la rue tient sans doute à deux préjugés fortement répandus dans la population. Primo, la violence origine principalement des hommes, secundo, la violence se manifeste par des agressions physiques. Il serait temps de dissiper ces faussetés; la violence émane aussi bien des hommes que des femmes et aussi des enfants. Ensuite, la violence qui laisse un oeil au beurre noir ne fait pas plus de mal à la victime que la violence mentale qui, appliquée sur un certain nombre d'années, peut conduire celui ou celle qui la subit à l'agression non préméditée, à l'usage immodéré des drogues ou de l'alcool et parfois au suicide.

Certes, la violence des hommes est souvent physique et toujours spectaculaire. Lorsqu'une ombre brute envoie son poing dans l'oeil de sa conjointe ou la mâchoire de son voisin, policiers, photographes et journalistes arrivent comme par magie. Parfois même, tout un peuple se réjouit de la violence de l'un de ses enfants. À ce propos, un souvenir me revient en mémoire. Il y a vingt ans, peut-être plus, un ami m'avait procuré un billet pour un bon match de hockey opposant les Canadiens aux Flyers de Philadelphie. Voilà que Serge Savard, défenseur du Canadien à l'époque, flanque une solide raclée à

un dénommé Schultz, si ma mémoire est bonne, de l'équipe adverse. La foule était en liesse; hommes, femmes, enfants applaudissaient à tout rompre, ils en voulaient encore! Ce soir là j'ai eu peur; pas peur des Flyers mais des milliers de bêtes humaines qui voulaient du sang!

Mais il est d'autre forme de violence, toute aussi pernicieuse: la violence mentale. Je me souviens d'un ami, aujourd'hui assis à la droite de Dieu qui avait épousé une marâtre. Il n'avait pas mis le pied dans la maison qu'une pluie d'invectives s'abattaient sur lui. Il ne s'était pas essuyé la chaussure correctement. Pourquoi était-il dix minutes en retard? Pourquoi y avait-il une tache d'huile à son pantalon? Pourquoi n'avait-il pas coupé le gazon la veille? Et les enfants habitués de voir leur mère houspiller son mari faisaient de même! Comme le chantait Félix «il n'avait pas raison, cet étranger le père». Il marchait dans l'ombre de son épouse, comme un toutou battu; il marchait à côté de ses souliers comme s'il n'y eut pas de place pour lui sur cette terre.

Violence mentale qui n'échappe même pas à ceux et celles qui ont consacré leur vie à l'amour du prochain. Nous sommes en 1955 et la religieuse, durant le cours de géographie, nous parle de la plus haute montagne du monde: l'Everest. «Cette montagne», nous dit-elle, «fait 8882 mètres de haut et l'homme n'y a jamais mis le pied». Alors elle se ravise et dit: «Comment a-t-on pu la mesurer si l'homme n'a jamais pu y mettre le pied?» Je déclarai alors à la religieuse que Sir Edmund Hillary avait atteint le sommet deux ans auparavant. J'étais adolescent à l'époque et l'acné s'était installée dans mon visage. Furieuse, la religieuse cria: «monsieur Jourdain sait tout; il sait tellement de choses qu'elles sortent par tous les petits boutons qu'il a dans la figure». Hilarité dans toute la classe; blessure profonde chez votre serviteur. Tellement profonde, qu'après quarante-deux ans, je m'en souviens comme

si c'était hier.

Vous me direz qu'il s'agit là d'une époque révolue et que la violence mentale n'existe plus dans les écoles. Vous en êtes certains? Si les enseignants ont amélioré leurs relations avec les élèves, il n'en reste pas moins que la violence est toujours présente; elle a simplement changé de niveau. Ce sont certains élèves qui maintenant se chargent de semer la terreur. La politique du «taxage» qui était autrefois circonscrite aux écoles de la région métropolitaine est en train de se répandre à l'échelle de la province. Certains élèves, pou y échapper, n'hésitent pas à recourir au suicide.

J'aurais aimé conclure en disant que la violence est en voie de régression. Que ce comportement atavique de l'humain qui se devait d'écraser d'une pierre le crâne de l'animal menaçant est en voie de disparaître. Mais je ne le peux pas! Pourquoi? Parce que notre société pénalise les non-violents et met des gants blancs envers ceux qui font preuve de violence. Des faits? Les autochtones sont respectés depuis qu'ils ont fait feu. La police recommande de ne pas résister aux voleurs et pénalise ceux et celles qui se défendent. Les criminels tirent profit d'une Charte inutile à l'homme honnête. Les chasseurs devront enregistrer des armes qui d'autre part seront toujours accessibles aux tueurs. La Justice pénalise les plaies infligées au corps mais ne peut rien contre les sévices infligés à l'âme. En somme, celui ou celle qui privilégie la douceur est toujours le perdant. Celui ou celle qui terrorise bénéficie de la Charte, du doute raisonnable, des excuses inventées par les «experts» et enfin des libérations conditionnelles. Force nous est donc de revenir un demi-siècle en arrière et de nous «rapeler que celui qui tire le premier sera sans doute le survivant». Et cela au propre comme au figuré! ❧

Gilles JOURDAIN

Merci à Hélène et à Gérald

Monsieur le directeur,

Le départ de L'Acadie d'Hélène Granger et de Gérald Marsan ne peut pas se faire sans souligner leur dévouement et leur implication au sein de notre communauté.

Très jeune, lors du décès de son père, Gérald devient le «père de la maison» assurant une sécurité à sa mère Mme Yvonne Larocque et à ses deux jeunes frères, Paul et Alain.

Le père de Gérald, M. Hector Marsan, était sacristain au moment de son décès, Gérald prit la relève et devient «Le Bedeau de L'Acadie». Il était aussi le laitier du village. Après quelques années il commença à s'approvisionner de lait à la laiterie Granger. Par ses visites journalières à la laiterie, il ne tarda pas à découvrir que son patron était le père d'une jeune fille très attachante et très gentille.

Hélène et Gérald unirent leur vie le 4 juillet 1950, ce fut le début d'une belle famille. Danielle, Claudine, Benoît, Dominique, Josée, Stéphane et sept petits-enfants.

Au début des années 60, Gérald ouvrit un bureau d'assurances générales, en 1987, Gaston Bernard devint son associé et en 1989, Gérald prit une retraite bien méritée.

Gérald s'est impliqué dans plusieurs organismes, les loisirs, la société Saint-Jean-Baptiste, le Club Optimiste, la troupe de théâtre Grand Pré, la commission scolaire (il fit partie de l'équipe pour la construction de l'école Napoléon-Bourassa) il fut avec Paul Brosseau, Robert Berthiaume, M. le curé Robert Carrievau et moi-même l'un des initiateurs pour la fondation de la caisse populaire de L'Acadie. Il fut marguillier, récipiendaire de la médaille du mérite diocésain et le premier président laïc de la Fabrique de L'Acadie.

Très jeune, Gérald suivit les traces de sa mère, de sa soeur Gilberte et de son frère Jean en devenant membre de la chorale paroissiale. Nous avons souligné sa 50^e participation à la chorale de la messe de minuit, il y a quelques années.

Dans le cadre des soirées canadiennes à

Télé 7, Gérald a été le responsable et l'organisateur à deux reprises.

Quant à Hélène, elle fut une épouse et une mère de famille exemplaire. En 1979, elle s'offre à devenir secrétaire bénévole du président des fêtes du Bicentenaire. Son efficacité, sa délicatesse, son dévouement m'ont permis d'être plus productif et assuré d'un soutien constant et impeccable. Merci Hélène.

Les fêtes terminées, elle a voulu continuer à travailler bénévolement dans l'ombre. C'est par son travail de sacristine à part entière qu'elle a assuré un soutien sans pareil au curé Gilles Ménard.

Lors du départ de ce dernier, j'ai souligné le dévouement d'Hélène et je me permets de vous livrer quelques lignes contenues dans sa lettre de remerciement.

«Je ne regrette aucunement ces neuf années de service à l'autel, qui m'ont apporté beaucoup intérieurement, mais il faut savoir aussi quitter, même à regret. Je crois avoir toujours fait de mon mieux mon travail de sacristine au service de Dieu et elle ajoutait, concernant la gerbe de fleurs qui lui a été offerte: Pour moi ce sont les fleurs de la reconnaissance. Eh bien, aujourd'hui Gérald et Hélène ces quelques mots de remerciements pour tous les services rendus à la communauté de L'Acadie, ce sont les plus beaux, car ce sont ceux de la reconnaissance.

Soyez heureux dans votre nouvelle demeure à Saint-Jean.

Malheureusement pour toi Gérald, tu dois lutter contre la maladie, tu n'es pas seul, tous tes ami(e)s de L'Acadie sont près de toi, sans oublier ceux et celles qui t'entourent à la chorale.

Nous te souhaitons de te rétablir le plus tôt possible afin de vivre encore de belles et longues années de bonheur.

Merci Hélène et Gérald.

D'un ami qui chemine à vos côtés depuis de nombreuses années. ☺

Germain GODIN

La solidarité collective passe par le respect de la personne

Monsieur le directeur,

Samedi dernier dans un quotidien de Montréal une campagne de dénigrement battait son plein. Cette stratégie était-elle téléguidée? Par qui? Le maître, quand il veut tuer son chien, il dit qu'il a la rage. Je déplore le manque de connaissance de la politique et des règlements en transport adapté pour la personne handicapée.

Toute personne qui a été admise à avoir son transport adapté peut circuler en toute liberté comme toute autre personne. Il a le droit d'aller aux endroits de son choix. Elle n'a pas à informer le répartiteur des raisons de son déplacement. Nous sommes dans une société démocratique, nous avons encore le droit de circuler.

Nous n'avons aucun contrôle sur la répartition du service. Le gouvernement du Québec a préféré avoir deux modes de transport. Le transport en commun subventionné à 66% et le transport adapté pour personne à mobilité réduite. La fusion des deux modes de transport serait appréciée et appréciable en plus d'une économie des deniers publics. La personne qui utilise le transport en commun circule en toute confidentialité. Pourquoi pas nous?

Dans le Haut-Richelieu nous n'avons pas encore la campagne de dénigrement et d'inquisition que certains voudraient instaurer sur

le territoire de Montréal. Nos élus ne songeraient jamais à brimer la personne handicapée de ses activités de socialisation et de loisir. Dans une période de réduction de services, les plus faibles et les plus vulnérables sont les premiers à se faire écraser. Il est reconnu qu'une personne qui a des activités sociales a une meilleure qualité de vie.

Qui sommes-nous pour dicter unilatéralement les loisirs des personnes handicapées? Les besoins de l'un ne sont pas nécessairement les besoins de l'autre. Qui veut revenir à l'institutionnalisation ou à confiner la personne handicapée à son domicile? Le transport en commun et le transport adapté contribuent à la socialisation de la personne. Les concepts et les préjugés défavorables sont malheureusement enracinés par notre difficulté de côtoyer les personnes ayant un handicap. Je reconnais que nous avons notre part de responsabilité. La vie sociale est un remède efficace à plusieurs de nos maux. J'ose croire que la population du Haut-Richelieu continuera à supporter financièrement les allées et venues des personnes handicapées. La solidarité collective passe par le respect de la personne. ☺

Pierre CAJOLAIS
président du Regroupement des usagers du transport adapté du Haut-Richelieu

Bravo, Madame Marois!

Monsieur le directeur,

J'aimerais, pour la première fois, m'exprimer dans votre journal sur un sujet qui me tient à coeur: l'éducation. Prospectant une future carrière en enseignement (je suis en formation des maîtres au niveau secondaire, histoire-géographie), je dois dire que je suis extrêmement satisfait des changements proposés par la ministre de l'Éducation.

Mais avant de poursuivre, résumons donc, en deux lignes, les grandes orientations: plus de cours de français, de mathématiques, d'histoire. On met également l'accent sur l'apprentissage d'une troisième langue, tout en augmentant les heures consacrées à l'anglais. Ce qui est excellent! Voici donc pourquoi:

Le français d'abord. Il est un constat général que les élèves, (même à l'université, imaginez!) ne savent écrire correctement. Contrairement à nos parents, nous faisons beaucoup plus de fautes d'orthographe. Je ne sais pas ce qui s'est passé entre temps, mais les baby boomers écrivent beaucoup mieux que leurs enfants. Je me souviens, au primaire, d'avoir appris à écrire «au son». Exit les règles de grammaire... Il est donc temps de revenir à la base: règles de grammaire, dictées, etc... Tout comme on faisait autrefois! La réforme abonde dans ce sens. Et plus on passe de temps dans les classes de français, plus on s'améliore... C'est en forgeant que l'on devient forgeron, non?!

Également, il y avait un consensus depuis

belle lurette au Québec sur le fait qu'on n'enseignait pas assez l'histoire dans nos écoles. Beaucoup d'entre nous se souviennent du reportage-choc du magazine Enjeux sur la question. Si notre devise est: «je me souviens», laissez-moi vous dire qu'on ne se souvient de pas grand-chose...

Or, plusieurs spécialistes, dont le très réputé Jacques Lacoursière, demandaient à ce qu'on augmente les heures allouées à cette discipline. Un peuple qui ne sait pas d'où il vient a de grandes difficultés à savoir où il s'en va. Cela va de soi. Mais enfin, une ministre a compris le message. Et surtout, elle a agi. À partir de 1999, on enseignera l'histoire à tous les niveaux du secondaire, et dès la troisième année du primaire. Bravo!

Et dans un contexte de mondialisation de l'économie, il sera primordial, dans les années futures, de pouvoir communiquer en anglais et en espagnol. Mme Marois a encore une fois compris le message.

Voilà donc une ministre branchée sur la réalité de l'an 2000. Mme Marois n'a pas eu peur de prendre les virages qui s'imposaient. Je le dis et je le répète: bravo!

C'est à se demander ce que faisait l'administration précédente... ☺

Jean FONTAINE
Saint-Jean
étudiant en
formation des maîtres

La solidarité devient un but à atteindre

Madame Racicot-Gagnon

Il est curieux de voir comment nous pouvons quelquefois nous rejoindre dans les pensées des autres et j'appuie bien humblement votre opinion formulée dans l'édition du 1^{er} octobre 1997.

Depuis quelque temps déjà je me posais la question suivante: «Pourquoi remet-on en question l'efficacité de l'ONU en stipulant son manque de modernisme et de vision pourtant cet organisme a permis par ses actions continues de maintenir une certaine paix mondiale et par contre, si ce cher Monsieur Turner, ce milliardaire américain, se permet de donner à une institution un milliard de dollars ce n'est sûrement pas pour faire plaisir au président Clinton qui n'a pas payé sa quote-part de 1,5 milliard» c'est là que nos idées se rejoignent.

Cette mode de globalisation de la culture semble surtout venir des États-Unis, car ceux-ci prônent par l'entremise de Monsieur Kissinger dans la revue «Foreign Affairs» et son article intitulé «Global Culture», la globalisation de la culture, la culture à l'anglaise, le commerce à la façon américaine et de ce fait, il serait prudent que cette direction prise par nos voisins ne soit pas mise de l'avant par nos dirigeants considérant que les États-Unis sont très en retard dans les mesures sociales, eux les plus grands, les plus forts, ont pourtant un niveau très élevé d'indigents et n'ont aucun programme d'assurance maladie.

Nous sommes à l'heure de la mondialisation, de l'échange des technologies et du pouvoir financier. La personne est devenue une ressource humaine et notre droit d'avoir des droits se définit seulement si on est productif! La crise du politique fait que celle-ci n'est plus représentative parce que de plus en plus de politiciens sont sous le contrôle des financiers. Le système financier par contre ne pardonne pas aux faibles et aux misérables, c'est injuste de combattre les injustices sociales et par contre c'est juste d'avoir des inégalités! Nous sommes soumis à l'hégémonie d'un modèle de développement «l'efficacité» qui démontre pourtant ses limites, car il détruit la planète et produit de plus en plus de pauvreté, d'exclu-

sion sociale et politique, de marginalisation d'un grand nombre et de chômage. Ce modèle conçu de toutes pièces par «l'establishment» ne reconnaît plus l'ensemble des activités humaines indispensables pour la société et il menace directement l'avenir de l'humanité.

En réaction à cette situation, nous devons nous engager dans un processus de développement solidaire qui saura remettre en question la conception réductrice et déterministe selon laquelle la réponse aux besoins de l'humanité dépend de la compétition sauvage sur le marché et de ses soi-disant «lois naturelles» le plus fort l'emporte sur le plus faible. Nous devons devenir les maîtres de notre économie en plaçant pour se faire la personne humaine au centre du développement économique et social. Une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de «l'agir» des citoyens.

Le processus de changement est déjà commencé au Québec et chacun peut s'en rendre compte par l'assainissement de nos finances nous devenons plus indépendants face aux scénarios de néolibéralisme et de mondialisation qui repose sur trois principes: la déréglementation, la privatisation et la compétitivité. Nous devons donner priorité à nos organismes communautaires et sociaux en les renforçant et en permettant que le dynamisme des associations crée de vastes réseaux de solidarité faisant la jonction entre nos préoccupations locales, régionales et internationales. Notre développement de capacité citoyenne grâce à laquelle les laissés pour compte de la mondialisation peuvent espérer un jour se «réapproprier» leur destin. La social-démocratie que prône notre gouvernement québécois en place, n'est pas un mythe mais une réalité qu'il nous reste à définir et à mettre en place comme nous le voulons, comme nous le pouvons.

La recherche du bonheur se fait mieux à deux parce qu'on peut en parler, de là la solidarité devient un but à atteindre. ☺

Lucie ROY
Saint-Luc

Denis réclame l'application des règlements

Trop d'arbres camouflent des panneaux d'arrêt...

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Pendant que le conseiller Robert Lafontaine invite ses concitoyens à profiter du coloris de l'automne à l'intérieur même du paysage urbain johannais, son collègue Yves Denis déplore qu'une certaine végétation présente des dangers pour la circulation automobile.

«Je parle de la végétation qui camoufle les panneaux de signalisation», a-t-il précisé lors de la dernière séance du conseil municipal en soulignant que c'était la deuxième fois qu'il amenait le sujet en séance publique.

«Je pense que ce dossier avance au même rythme que les autres dossiers à la ville, c'est-à-dire lentement», a-t-il lancé en estimant qu'il n'appartient pas aux conseillers municipaux de faire le tour des coins de rue

pour voir s'il n'y a pas des arbres ou arbustes qui obstruent des panneaux d'arrêt.

Le conseiller de St-Edmond/St-Lucien estime que le problème ne vient pas de l'absence de règlements municipaux mais des façons de faire pour les appliquer.

Il pense qu'il appartiendrait aux contre-maîtres ou encore aux policiers de relever les endroits dangereux pour qu'on demande ensuite aux citoyens de couper les branches d'arbres qui empiètent sur le domaine public et présentent des dangers pour la circulation routière.

«Comme organisation, on ne s'en occupe pas. Les yeux de notre organisation, on ne sait pas où ils regardent», déplore-t-il en remarquant, vendredi dernier, que la situation semblait toutefois s'être améliorée depuis sa seconde intervention publique sur le sujet.



À trop d'endroits dans la ville, déplore le conseiller Yves Denis, de la végétation cache des panneaux d'arrêt, ce qui menace la sécurité des citoyens.

Les citoyens du milieu rural invitent Trudel à rejeter le plan de l'aéroport

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Après le Comité des riverains de l'aéroport, c'est au tour du Comité des citoyens du milieu rural situé au sud et à l'ouest de l'aéroport à dénoncer auprès du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, le plan d'affaires soumis par la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour le développement futur du site aéroportuaire.

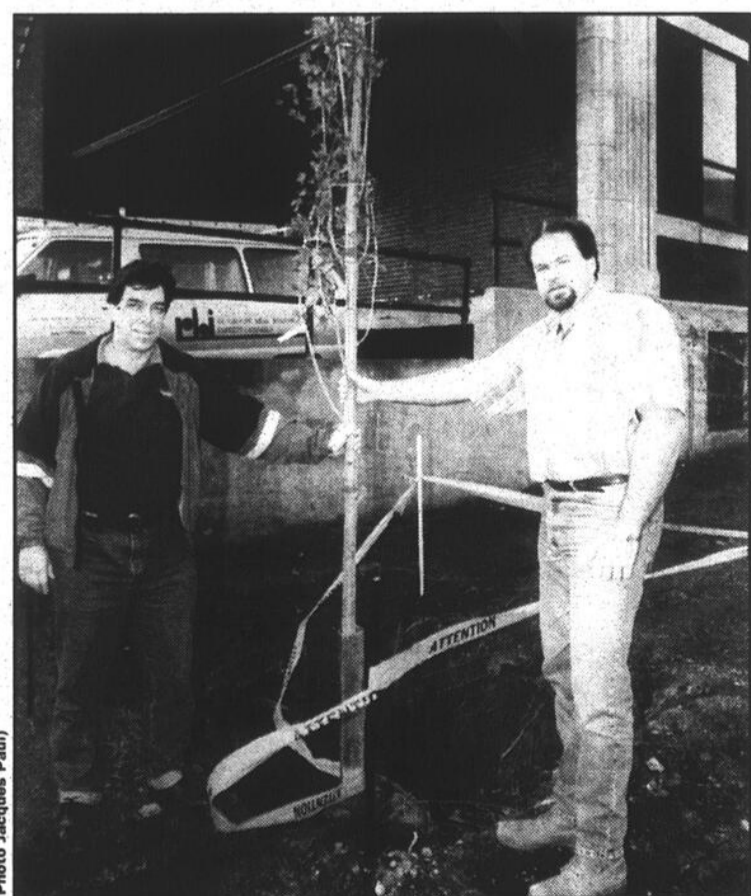
Dans une lettre adressée le 2 octobre dernier au ministre Trudel, les riverains du milieu rural lui demandent de ne pas autoriser le plan d'affaires prévoyant des dépenses de \$4,75 millions à l'aéroport au cours des dix prochaines années. De ce montant, la Ville a obtenu une subvention fédérale de \$1,5 million applicable à la réfection de la piste principale (11-29).

Les citoyens du milieu rural considèrent que «la planification de dépenses élevées à l'aéroport n'est pas justifiée et ne devrait pas être autorisée par le gouvernement québécois».

Pour le Comité des citoyens du milieu rural, «le niveau d'endettement de notre municipalité est déjà suffisamment haut, compte tenu de notre capacité de payer», par surcroît dans un contexte de transfert de charges additionnelles de \$3,1 millions du gouvernement du Québec à la Ville de Saint-Jean.

Ils relèvent différentes carences dans le plan d'affaires, notamment l'absence de prévisions d'éventuels coûts de facturation de NavCanada pour l'opération de la tour de contrôle ainsi que les dépenses opérationnelles qui seront reliées à l'entretien et au fonctionnement du pavillon d'accueil que la Ville envisage de construire au coût de \$450,000 en 1998.

Les riverains du milieu rural portent également à l'attention du ministre des Affaires municipales qu'en plus de ces carences prévisionnelles du plan d'affaires, il est acquis que l'aéroport constituera un fardeau fiscal pour les contribuables puisque la Ville prévoit que sa gestion sera constamment déficitaire, dépassant les \$200,000 en l'an 2000.



Place aux nouveaux érables!

Les deux vice-présidents de RBI Experts-Conseils, les ingénieurs Yves Allard et Éric Genest, nous montrent les érables qui ont été plantés samedi le long de l'Édifice des douanes, dans le centre-ville. Il y a deux semaines, plusieurs citoyens avaient été ébranlés quand des érables argentés avaient été abattus en raison des dommages causés aux fondations et à la structure de l'immeuble. Le patron de RBI Experts-Conseils, Réal Boucher, s'était engagé à remplacer les arbres. Des arbustes décoratifs s'ajouteront autour du bâtiment le printemps prochain.

(Photo Jacques Paul)

La Perfection

SPÉCIAUX D'AUTOMNE

20% Ensemble 2 pièces modèles 1997
de rabais

Sur marchandise présélectionnée

20% sur robes d'automne de rabais

Sur marchandise présélectionnée

À l'achat d'un manteau obtenez un foulard gratuit

600, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu

CARREFOUR RICHELIEU

349-1713

LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1997 • LE CANADA FRANÇAIS • A-13

Québec diminue sa facture...

↳ Suite de la page A-1

Les budgets des municipalités de la MRC du Haut-Richelieu, excluant le remboursement de la dette, totalisent \$63,030,894. Le taux de 5,8% entraîne donc un impact de \$3,643,186.

Sous la première proposition de Québec, l'impact variait entre 6,8% et 9% du budget total, incluant le service de la dette. L'impact moyen atteignait 7,7%, soit \$6,100,995 sur des budgets globaux totalisant \$79,565,344.

En vertu de la nouvelle proposition, toutes les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu connaissent donc une baisse de la facture qui leur sera envoyée par le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, la facture diminue de \$1,2 million, passant de \$3,1 millions à \$1,9 million, pour une baisse de l'ordre de 38,6%, légèrement inférieure à la baisse moyenne de 40,3%.

À Saint-Luc, le transfert de Québec est diminué de 41,8%, passant de \$986,927 à \$574,196.

À Iberville, la facture est portée à un impact de \$321,311 comparativement à \$698,449 en juin dernier, ce qui représente une diminution substantielle de 53,9%.

Dans la première proposition, Iberville était affectée dans une proportion de 9% de son budget comparativement à 6,8% à Saint-Jean et à 8,8% à Saint-Luc. Le service de la dette est par ailleurs moins important à Saint-Luc (11% du budget) qu'à Iberville (28% du budget) et à Saint-Jean (27,3% du budget).

«Au tour des villes de faire leur effort»

En dévoilant lundi les chiffres de l'impact de l'entente de principe intervenue le 9 octobre, le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, Roger Paquin, déclare que «le temps est venu pour les municipalités de participer à l'effort collectif, de contribuer à l'assainissement des finances publiques, de le faire de façon responsable, de bonne grâce et sans surtaxer leurs citoyens».

MRC Haut-Richelieu	Proposition du 20 juin	Proposition du 9 octobre
Saint-Jean	\$3,116,378	\$1,911,340
Saint-Luc	\$986,927	\$574,196
Iberville	\$698,449	\$321,311
Saint-Athanase	\$180,766	\$105,869
L'Acadie	\$198,803	\$111,159
Venise-en-Québec	\$117,500	\$66,283
Clarenceville	\$49,194	\$39,201
Noyan	\$54,488	\$40,955
Lacolle	\$85,588	\$57,704
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	\$33,748	\$26,302
Saint-Valentin	\$25,011	\$19,112
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	\$77,519	\$52,806
Henryville	\$26,132	\$18,404
Henryville	\$39,641	\$32,185
Saint-Sébastien	\$42,504	\$26,578
Saint-Alexandre	\$91,284	\$48,632
Sabrevois	\$59,785	\$41,197
Saint-Blaise	\$74,710	\$52,929
Sainte-Brigide	\$61,334	\$37,324
Mont-Saint-Grégoire	\$81,224	\$59,698
TOTAL MRC	\$6,100,995	\$3,643,186

M. Paquin a fait parvenir une lettre à tous les maires et au préfet de la MRC du Haut-Richelieu, les invitant à participer au redressement des finances publiques.

«Les organismes de surveillance indépendants, écrit-il, nous révèlent que les services municipaux sont beaucoup plus coûteux (127% en moyenne, selon l'IRIR). De plus, les services municipaux font des surplus et disposent de réserves. Pendant ce temps-là, elles reçoivent des subventions de l'État. Doit-on couper en-

core dans les services aux citoyens ou dans ces subventions?»

Dans les tableaux qu'il a joints à sa correspondance, on relève que les surplus et les réserves atteignent \$9,734,946 dans les vingt municipalités du Haut-Richelieu, soit 11,9% de budgets totalisant \$82,057,399 en 1997.

Le député de Saint-Jean estime que le «taux d'effort» uniforme de 5,8% est équitable envers les municipalités qui ont déjà réalisé des efforts pour réduire leurs dépenses com-

pressibles parce qu'il ne s'applique qu'à leur budget, excluant le service de la dette.

Selon la proposition du 9 octobre, les commissions scolaires conservent la gestion du transport scolaire et acceptent une réduction de \$70 millions de la subvention gouvernementale actuelle.

Selon la proposition gouvernementale, un fonds de \$375 millions est créé auquel contribueront annuellement les municipalités pour le financement d'activités locales. ↵

Denis vote contre les comptes à payer

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

A fin d'afficher son désaccord avec l'ensemble de la procédure d'imputation des dépenses dans les comptes à payer, le conseiller de St-Edmond/St-Lucien, Yves Denis, a voté contre l'adoption de six listes de comptes à payer totalisant la somme de \$2,2 millions.

«Nous avons beaucoup de travail à faire dans la réingénierie», a lancé le conseiller qui, depuis son arrivée à l'hôtel de ville, s'est toujours fait un devoir d'examiner minutieusement les comptes à payer et de relever ce qui lui apparaissait comme des incongruités comptables.

Habituellement, M. Denis approuve les listes. De toute manière, il s'agit de paiements «à ratifier» puisque les fournisseurs ont déjà été payés. Cette fois-ci, il a

voté en bloc contre toutes les listes afin de bien signifier son mécontentement.

Pour illustrer son propos, il a notamment souligné qu'un repas à \$158,39 au restaurant Le Samuel II avait été imputé au folio budgétaire des dépenses d'administration des projets à long terme.

Il s'est aussi étonné de l'achat, auprès de la Corporation du festival de montgolffières de Saint-Jean-sur-Richelieu, d'une envolée en montgolffière, au prix de \$125, facturée au budget de la direction générale.

Pour en rajouter au chapitre des écritures comptables, le maire Myroslaw Smereka en a rajouté en invitant son conseiller à parcourir l'une des prochaines listes de comptes à payer, la liste no 1978, où il devrait trouver quelque chose de surprenant à la page 12. Tel un animateur de quizz, M. Smereka l'a mis au défi de trouver l'erreur. ↵

Les politiciens s'attaquent à la «réingénierie» samedi

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La première étape du processus budgétaire débute en fin de semaine pour les politiciens de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ils se rencontrent en retraite fermée samedi matin à l'hôtel de ville pour prendre connaissance du rapport de «réingénierie» (réorganisation) préparé par le consultant Michel Collins.

Ce rapport sera le fruit d'un travail de réflexion effectué par le consultant de concert avec l'équipe de direction de la ville (Édouard Bonaldo et les directeurs des services) depuis le début de juin.

La «réingénierie» fait partie de ce que le maire Myroslaw Smereka appelle le «Cube de Rubik», soit une façon de contenir le compte de taxes et de maintenir l'efficacité administrative et les services aux citoyens en tenant compte de plusieurs variables: l'impact de la baisse du rôle d'évaluation foncière; le programme de mise à la retraite; le «pelletage» de Québec; l'inflation de 2%; et, l'étude de

fusion.

La réingénierie des services municipaux pourrait entraîner différentes décisions comme la fusion de certains services et la disparition ou l'intégration d'autres services en fonction de nouvelles façons de faire.

Parallèlement à cet exercice, tous les directeurs des services municipaux ont déjà remis leurs prévisions budgétaires 1997 à la direction générale.

L'examen de ces prévisions budgétaires est en cours cette semaine, à la lumière des premières recommandations du rapport Collins.

C'est un comité restreint, formé du directeur général, Édouard Bonaldo, du trésorier adjoint, Michel Dussault, du directeur des Ressources humaines, Michel Ross, et du consultant, Michel Collins, qui analyse ces prévisions budgétaires.

La réingénierie pourrait amener le conseil municipal à prendre des décisions importantes comme l'a laissé entendre le conseiller Jean Lamoureux lors de la dernière séance publique.

«On va passer à travers des jours assez difficiles. Il va falloir se rasseoir ensuite, indépendamment des décisions qui auront été prises», a dit M. Lamoureux. ↵

L'étude sur la fusion prête le 21 octobre

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

L'heure de vérité approche dans le dossier de la fusion entre les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc et d'Iberville.

L'étude de fusion réalisée par la firme de consultants Raymond, Chabot, Municonsult sera présentée mardi soir prochain, le 21 octobre, aux membres des trois conseils municipaux, lors d'une grande réunion à huis clos qui débutera à 19 heures à l'hôtel de

ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les directeurs généraux et les trésoriers assisteront également à cette rencontre.

Le rapport de Raymond, Chabot, Municonsult consiste en une étude d'opportunité du regroupement des trois villes, dans une perspective à long terme.

L'étude présentera deux scénarios de l'évolution de chacune des trois villes au terme d'une décennie: un premier scénario dans lequel les municipalités sont regroupées; un second scénario où les trois villes continuent d'évoluer seules (statu quo). ↵

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

«Patrick sait où il s'en va...»



Patrick est débordant d'énergie. Il est très impliqué dans son milieu. Il fait partie de la radio-étudiante, du comité du bal des finissants et de tout ce qui bouge. Toutes les activités parascolaires l'intéressent. Pour lui, la vie doit être remplie au maximum. Patrick aime les gens et est «leader». Il aime la bonne bouffe, autant dans sa préparation que pour la dégustation. Il ne veut pas faire de longues études.

Son choix: «Gestion des services alimentaires et de restauration».

Le taux de placement y est très élevé.

... et il sait quoi faire pour y parvenir.»

- **Secondaire:** Patrick fera ses maths de 5e sec. afin de l'aider pour son cours au Cégep. Il devra inclure sciences physiques à son horaire.
- **Cégep:** En février, il fera parvenir son inscription au SRAM en priorisant l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie à Montréal. Il espère être accepté au 1er tour. Il étudie donc davantage. Le taux de placement étant de plus de 97%, Patrick pourra choisir son environnement de travail en évaluant le niveau de stress qu'il veut vivre, comme, par exemple, gérant d'un petit ou d'un gros restaurant.

Réflexion. L'Institut Socrate a permis à Patrick de trouver une carrière qui lui convient parfaitement. Il y trouve la motivation nécessaire pour finir son secondaire en force! Bravo Patrick!



Nathalie Vachon, c.o. Conseillère d'orientation, m. ed. Directrice professionnelle. Membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.



Chantal Castonguay, Conseillère en formation. Membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.

INSTITUT SOCRATE

Spécialistes en orientation professionnelle

349-4262

550, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (aussi à Granby, Saint-Hyacinthe et Drummondville)

À Saint-Luc

Caméra de surveillance

ISABELLE SIMARD

Le poste de police de Saint-Luc dispose maintenant d'une caméra de surveillance. L'équipement a été installé la semaine dernière au Service de la sécurité publique situé au 99, boulevard Saint-Luc.

Vente à l'enchère

Une vente à l'enchère publique des immeubles pour lesquels les taxes imposées en 1995, 1996 et 1997 n'ont pas été payées en tout ou en partie aura lieu le vendredi 21 novembre à compter de 10 heures à la salle du conseil municipal.

Contrats d'assurances

Le conseil municipal a retenu les services de la firme St-Amant, conseillers en assurances, pour le service de négociation en vue du renouvellement des contrats d'assurances de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998.

Cette firme verra à la révision des risques et besoins en assurances de la municipalité, la formulation de la demande révisée au courtier, l'analyse des termes proposés, l'expertise et la recommandation relatives à la proposition déposée, l'audition et la vérification des contrats d'assurances produits à la suite de l'adjudication au montant de \$1,250 (plus les taxes applicables).

Un appui à Iberville

Saint-Luc appui la Ville d'Iberville dans ses démarches auprès des autorités gouvernementales fédérales afin qu'elle réglemente les embarcations et bateaux de plaisance de façon à limiter le bruit sur les cours d'eau de juridiction fédérale, notamment sur la rivière Richelieu.

Travaux sur Godfroy-Gendreau

Lors de leur dernière assemblée le 6 octobre dernier, les élus municipaux de Saint-Luc ont procédé à l'adoption du règlement 866, lequel autorise la construction d'infrastructures municipales dans la rue Godfroy-Gendreau, section comprise entre le boulevard Alexis-Lebert et la rue Moreau, et nécessitant un emprunt de \$838,000.

Des subventions à trois organismes

Trois organismes de la région ont obtenu des subventions de \$100 chacune de la municipalité de Saint-Luc. Parmi toutes les demandes de subventions reçues, les élus ont favorisé l'Association du Haut-Richelieu pour la déficience intellectuelle, Ambulance Saint-Jean - division 843 Haut-Richelieu et Porte Ouverte - groupe populaire en alphabétisation.

Traitement des eaux usées

Saint-Luc versera un montant de \$192,326 à la Société québécoise d'assainissement des eaux afin d'assumer sa portion des coûts au chapitre des travaux d'assainissement.

Poste de pompage #11

C'est la firme Laboratoire Richelieu-Estrie de Saint-Jean-sur-Richelieu qui a reçu le mandat d'effectuer le contrôle qualitatif des matériaux utilisés pour les travaux de construction du poste de pompage d'égout pluvial #11 ainsi que pour la construction d'infrastructures municipales pour le boulevard Omer-Marcil.

Nettoyage des conduites

Saint-Luc a accordé le contrat pour le nettoyage de conduites d'égout sanitaire et pluvial à une compagnie de Pincourt connue sous le nom de Pompage Campbell, et ce, au montant de \$12,535. Quatre compagnies avaient soumissionné pour ce contrat, la plus haute soumission s'établissant à \$42,619 (Pompage SL).



Une photo vaut mille mots. La solution pour améliorer votre apparence. La méthode de remplacement capillaire sans chirurgie est remarquable grâce au procédé d'assimilation. Ces cheveux font partie de vous.

- Prothèses capillaires pour hommes et femmes
- Volumateur (installation permanente, fusion, «bonding»)
- Perruques pour hommes et femmes, collection «Aspen», «Louis Ferré» et «Franca Ferretti»
- partir de 109\$
- Microtransplantation capillaire douce
- «Bio Bonding»

Salon Pierre

1460, rue Bernier
(angle France)
Saint-Luc
348-8032



FINANCEMENT DISPONIBLE

À L'Acadie

Dix jours de pavage sur le Chemin Grand-Pré

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Les automobilistes qui empruntent le Chemin Grand-Pré à L'Acadie devront faire preuve de patience au cours des dix prochains jours.

Le Chemin Grand-Pré sera en effet repavé

sur une distance de 7,2 kilomètres, à partir de la route 104 jusqu'au village, précise le porte-parole de Transports Québec, Serge Forest.

Le contrat a été décroché par la firme Carrière Bernier Ltée, pour un montant de \$350,000.

Les travaux consistent en un resurfaçage,

soit le planage de la route, la correction des défauts et la pose d'une couche d'usure.

En cours depuis hier (mardi), le chantier se poursuivra jusqu'au 24 octobre, entre 7 heures et 17h30, du lundi au vendredi.

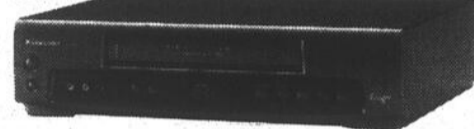
Tout au long de ces travaux, la circulation ne sera pas interrompue. Des signaleurs seront à la régulation du trafic.

...pour l'automne, nos prix tombent!

Pour un automne tout en couleurs, Dumoulin vous a déniché des rabais des plus colorés!

Panasonic

31455



«Hi-Fi stéréo»
4 têtes

programmeur
VCR Plus+

Magnéscope Hi-Fi stéréo
avec menu français!

- Sonorité stéréo VHS haute fidélité multivoie
- Système Hi-Tech-4 à têtes vidéo • Fonction VCR Plus+
- Entrées A/V sur façade
- Télécommande multi-marques

Nouveauté!
349\$

Pour du divertissement sensationnel!

PIONEER DVD VIDEO

38686



Grande offre promotionnelle
2 films DVD
GRATUITS!

Lecteur audio/vidéo numérique DC/DVD

- Plus de 2 heures de lecture vidéo sur la même face
- Piste audio en 8 langues, 32 sous-titres et 3 formats d'écrans
- Plus de 500 lignes de résolution • Ralenti et pauses parfaits...

Nouveauté!
799\$

SONY

Handycam Vision



Prenez avantage de notre financement...
Ne payez qu'au printemps 1998!
sans intérêt!
Informez-vous!

Caméscope 8mm avec écran couleur 2,5"

- Zoom numérique 26X
- Haut-parleur intégré
- Sensibilité à faible éclairage
- Télécommande

CCDTRV12

RABAIS
100\$

Rég.: 999\$

Écran couleur
2,5"
899\$

SONY

DOLBY SURROUND PRO LOGIC



5 enceintes surround et meuble de luxe
Inclus!

Ensemble complet avec 240 watts de puissance totale!

- Récepteur MA/MF stéréo avec décodeur «Pro-Logic»
- Lecteur audio numérique 5 disques
- Double platine cassette avec copie rapide
- Enceintes avants 3 voies
- Enceinte de centre et 2 enceintes arrières
- Télécommande audio/vidéo unifiée

RABAIS
400\$

Rég.: 1299\$

899\$

TOSHIBA



Moniteur 32"

- Résolution 700 lignes
- Son stéréo, surround
- Menu trilingue
- Télécommande

RABAIS
100\$

Rég.: 1099\$

999\$

* Aucun dépôt, aucun intérêt si le solde est acquitté avant le 12 avril 1998. Versements mensuels minimes requis. Sujet à l'approbation du crédit. Les illustrations peuvent différer.

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN: HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO
391, du Séminaire Nord, St-Jean
348-9377

Dumoulin



Toujours branché sur l'électronique et l'informatique

R&D

La MRC apportera un amendement au récent règlement adopté pour modifier le schéma d'aménagement. Ce règlement autorisait certaines activités de recherche et de développement en zone verte. Il visait des projets qui nécessitent un environnement particulier loin de la «contamination» urbaine et faisait suite à une demande formulée par un résident du rang du Grand-Bois, à Mont-Saint-Grégoire. Le ministère de l'Agriculture et celui des Affaires municipales ayant refusé cette disposition, la MRC la retirera de son schéma.

\$125,000 pour le centre de tri

La MRC touchera une subvention de \$125,000 du Fonds d'intervention régionale de la Montérégie pour la construction de son centre de tri, qui doit commencer ces jours-ci. Rappelons que le centre sera construit par Compo-Haut-Richelieu, qui le cédera à la MRC. À son tour, la MRC en confiera l'exploitation à Compo-Haut-Richelieu.

Agent de développement rural

La MRC a approuvé l'embauche d'un agent de développement rural au Conseil économique du Haut-Richelieu et éventuellement, au futur CLD. La MRC profite du programme *Mesure d'engagement d'un agent rural* du Secrétariat au développement des régions. Depuis deux ans et demi, les municipalités rurales du Haut-Richelieu bénéficient des services d'un agent de développement *péri-urbain*, une culbute sémantique utilisée à l'époque pour s'adapter au jargon des programmes de subvention.

Forum 96

Le conseil des maires a approuvé le paiement d'une somme de \$2,032 pour payer l'animateur du Forum 96. Il restait une autre facture à payer pour l'équipement audio-visuel fourni par le gouvernement du Québec. Le député Roger Paquin a promis de s'en occuper si la MRC acquittait la facture pour l'animation. De son côté, le conseil des partenaires réclamait une somme de \$26,923 pour le suivi du forum, essentiellement pour la rémunération du coordonnateur, M. Normand Tremblay. Les maires ont refusé de payer. Ils ont rappelé que la MRC n'avait pris aucun engagement à cet égard lors du forum et qu'à l'époque, aucune demande ne lui avait été formulée à cet égard. Cependant, la MRC s'était engagée à fournir \$10,000 en services de se-

crétariat pour le suivi. Aucune demande ne lui a été faite à ce propos après le forum.

\$1,000 pour la TV

La MRC a accepté de verser une somme de \$1,000 à la Télévision communautaire du Haut-Richelieu, qui fait face actuellement à des coupures budgétaires de la compagnie Vidéotron. Cette dernière pourrait être autorisée par le CRTC, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, à réduire son soutien à la télévision communautaire.

Assurance collective

Le conseil a autorisé la résiliation du contrat actuel d'assurance collective pour les employés de la MRC au profit des Assurances Desjardins-Laurentienne. Il n'y a aucune pénalité pour résilier le contrat, un avis d'un mois étant suffisant pour mettre fin à l'entente. Le nouveau contrat représente une économie sur la prime variant entre 15 et 25%, selon les avenants.

\$21,600 pour

le Conseil économique

La MRC remettra au Conseil économique une subvention de \$21,600 versée par le ministère des Affaires municipales, l'équivalent de ce que le Conseil touche directement du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. La lettre du ministre est sans équivoque: l'argent est destiné au Conseil économique. Pourquoi ce mécanisme? Parce que, semble-t-il, dans plusieurs régions, la MRC s'occupe du développement économique.

Table des préfets

Le conseil appuie une démarche de la MRC de la Côte Nord réclamant de Québec d'accorder un statut juridique officiel aux tables des préfets des différentes régions administratives du Québec.

MRC sans fumée

Comme promis le mois dernier, le comité administratif a étudié la possibilité d'interdire la cigarette pendant les assemblées. Vérification faite, il n'est pas nécessaire d'adopter un règlement. Il suffit d'appliquer la réglementation provinciale. Des affiches seront donc posées dans la salle de délibération. Seul fumeur dans la salle, le maire de Saint-Jean, M. Myrosław Smereka, a mis en application la nouvelle mesure en s'interdisant de fumer pendant la séance.



(Photo Remy Boily)

Paquin réélu à la présidence des Conservateurs de St-Jean

L'homme d'affaires Jean-Pierre Paquin a été réélu pour un second mandat d'affilée à la présidence des Conservateurs du comté de Saint-Jean lors de l'assemblée générale du parti tenue le 7 octobre à Iberville. Sur notre photo, on reconnaît le candidat aux dernières élections, Gérald L'Écuyer, Pierre Rivest (secrétaire), Denise Dumouchel (trésorière), Jean-Pierre Paquin, Grégory Tardif (vice-président), Olivier Lavoie (directeur), Marcel Parent (vice-président jeune) et le président ex officio, Pierre-André Denis. L'Exécutif est complété par treize autres directeurs. Le parti compte quelque 300 membres dans le comté.

Le don d'être là

La division du Québec de la Croix-Rouge canadienne est intervenue en 1996 dans plus de 700 situations d'urgence, incendies, inondations... portant aide et soutien à plus de 1,500 sinistrés. Elle a par ailleurs aidé plus de 10,000 victimes lors des inondations du Nord-Est québécois durant l'été 1996.

La Croix-Rouge a en... Le don d'être là... pour porter assistance à près de 2,000 sinistrés à Québec en 1996. La Croix-Rouge est active chez nous depuis plus de 100 ans. Elle a le don d'être là pour nous aider. Elle peut compter sur nos services généraux. La Croix-Rouge est un organisme de financement 1,800 DUCROIX 1 800 542 7449



Croix-Rouge canadienne Division du Québec

Assemblée générale samedi

Qui présidera le PQ Saint-Jean?

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Deux membres de l'Exécutif du PQ Saint-Jean, la vice-présidente, Lucie Roy, et le trésorier, Gilles Brisson, réfléchissent à la possibilité de se porter candidat à la présidence de l'Association de comté.

Le président par intérim, Christian Haché, qui a remplacé en août la présidente démissionnaire, Luce De Bellefeuille, ne sera pas sur les rangs. Il est déjà membre du comité national de l'environnement du parti, un poste qui, estime-t-il, l'occupe suffisamment.

Les 1,500 membres en règle du PQ Saint-Jean sont convoqués à l'assemblée générale qui se déroulera samedi prochain, le 18 octobre, dès 9 heures, au Centre des aînés johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les militants intéressés à siéger sur l'Exécutif ont jusqu'à 8h59 samedi matin pour déposer un bulletin de candidature. Les bulletins de présentation sont disponibles auprès de la secrétaire de l'exécutif, Mme Louise Nadeau, au 359-6848.

Le conférencier invité à l'assemblée générale est le député de Saint-Jacques, André Boulerice.

9e anniversaire

Merci à notre clientèle

Nous utilisons et recommandons les produits Paul Mitchell et System Professional et Wella

Chaise libre pour coiffeuse Compétente avec clientèle

Michelle et Sonia

UNISEXE COIFFURE

Le Duo

125 rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-5818

Caisse populaire d'Iberville

L'AGENDA HISTORIQUE 1998 de la Caisse populaire d'Iberville est maintenant disponible!

Cinquième d'une série de cinq, celui-ci nous transporte dans l'atmosphère des années 1985 à nos jours, à travers le récit des activités des gens du milieu et de l'évolution de la Caisse populaire d'Iberville.

Intéressant et instructif... il est aussi très pratique avec son agenda central de 12 pages!

Procurez-vous le gratuitement!

à la Caisse populaire d'Iberville au 730, boul. d'Iberville, Iberville

Pour le rangement COFFRET GRATUIT disponible à la Caisse

Assemblée le 24 octobre

Roger Léger sollicite un autre mandat au Bloc

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le président de l'Association bloquiste de Saint-Jean et président du Bloc québécois en Montérégie, Roger Léger, sollicite un second mandat à la direction de l'Exécutif local.

Les 1,300 membres du Bloc dans Saint-Jean sont convoqués en assemblée générale le vendredi 24 octobre à 19 heures, à l'Auberge Harris, au 576 rue Champlain à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les membres seront invités à élire un nouvel exécutif. Les personnes intéressées à postuler un poste doivent remettre un bulletin de candidature trois jours avant l'assemblée générale. Les bulletins de candidature sont disponibles en communiquant au 357-9100.

Le conférencier invité à l'assemblée générale est le député de Verchères à la Cham-

bre des communes, Stéphane Bergeron.

Outre l'élection de l'Exécutif, les membres seront saisis d'un projet plan d'action local sur lequel ils devront se prononcer.

«Cette assemblée revêt un caractère particulièrement important suite à l'adoption, par le conseil général, du plan d'action *Un pays pour l'an 2000*. Le Bloc québécois entend concentrer ses efforts sur deux tâches pri-

mordiales: promouvoir activement la souveraineté et servir de rempart pour la défense des intérêts du peuple québécois», écrit M. Léger dans sa lettre de convocation aux militants. *z*



Le président de l'Exécutif du Bloc québécois dans Saint-Jean, Roger Léger.

Quand on aime la vie on va chez Fabi

Notre spécial du mardi soir

Salade César, Steak au poivre vert, Profiteroles au chocolat **12,95\$**/2 pers.

Entrée
Terrine maison, potage, fondue parmesan, tomate aux crevettes **+2\$**

Moules casserole 14,95\$

Boudin aux pommes 15,95\$

Filet de sole à la Toulonnaise 15,95\$

Rognons de veau Dijonnaise 15,95\$

Veau aux épinards 18,95\$

Doré amandine 18,95\$

Coquille Saint-Jacques au bomard 19,95\$

«Surf'n Turf» terre mer 22,95\$

Sorbet maison, Crème caramel
Profiteroles au chocolat, Café, thé

**BISTRO
FABI**

41, rue St-Jacques
Saint-Jean-sur-
Richelieu
358-2297

037357-220-mr

Remise du fabricant
anniversaire

Célébrons 50 ans de rendement net et fiable

Jusqu'à 230 \$ de remise!

Recevez jusqu'à 230 \$ de remise par la poste du fabricant lorsque vous achetez certains électroménagers INGLIS entre le 11 octobre et le 9 novembre 1997.

- 30 \$** pour une laveuse†
- 30 \$** pour un lave-vaisselle†
- 40 \$** pour une cuisinière†
- 40 \$** pour un réfrigérateur à congélateur supérieur†
- 50 \$** pour un ensemble de buanderie†
- 70 \$** pour un réfrigérateur côte-à-côte†

REMISES PRIMES POUR ACHATS MULTIPLES!**

- 30 \$** lorsque vous achetez une cuisinière et un réfrigérateur
- 40 \$** lorsque vous achetez une cuisinière, un réfrigérateur et un lave-vaisselle

Adressez-vous à un des commis-vendeurs pour plus de détails.

Inglis
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Une tradition de qualité qui se poursuit

MEUBLES SÉLECTION Laurent

Saint-Luc
100, rue Moreau
Tél.: 348-4545
856-3646

* Marque déposée d'Inglis Limitée.
† Tous les électroménagers Inglis sont admissibles, sauf les modèles suivants: laveuse IE4204 ou sècheuse IE8204 et toutes les sècheuses achetées seules; lave-vaisselle IHU2400, IHU2405; cuisinière HEE3130.
** Les ensembles d'électroménagers doivent être achetés en même temps, au même magasin, pour donner droit à la remise prime pour achats multiples. Le montant de toutes les remises comprend le crédit applicable de TPS, de TVH et de TPV, le cas échéant.

Maurice Bergeron prône le progrès et le réalisme

GILLES BÉRUBÉ

Défait par quatre voix à la mairie de Saint-Athanase, il y a quatre ans, M. Maurice Bergeron revient à la charge avec une équipe complète prônant le progrès et le réalisme. Pas de promesse de fusion, mais une ouverture à l'égard de ses partenaires et de ses voisins. Avec une organisation bien structurée, M. Bergeron est déjà sur le terrain. Il assure qu'un vent de changement souffle à Saint-Athanase.

Il y a quatre ans, il y a eu un recomptage, lors de l'élection à la mairie de Saint-Athanase. M. Armand Bessette l'a finalement emporté par quatre votes sur M. Maurice Bergeron. Au cours du mandat qui s'achève, le conseil s'est souvent retrouvé divisé en deux camps, reflétant les résultats de l'élection. Cette année, M. Maurice Bergeron et l'Équipe du progrès et du réalisme croient que le poids de l'électorat va basculer dans leur camp.

M. Bergeron et son organisation travaillent depuis plusieurs semaines à la préparation de la campagne. Ils alignent une équipe complète comptant deux vieux routiers de la politique municipale à Saint-Athanase. Le candidat à la mairie se présente avec M. Denis Bellehumeur, au siège 1, M. René Morrow, au siège 2, M. Serge Frenette, au siège 3, M. Jean Drayan, au siège 4, M. Alain Després, au siège 5, et M. Gaétan Gagnon, au siège 6. Ces deux derniers sont déjà conseillers de la municipalité.

L'Équipe défend un programme touchant six thèmes. Il y a d'abord l'épineuse question du regroupement, comme on le dit maintenant dans le jargon des affaires municipales. La fusion reste une question controversée à Saint-Athanase. M. Bergeron ne prend pas d'engagement ferme, mais il croit qu'il faut à tout le moins étudier la question, aller voir. La décentralisation va accroître rapidement le rôle des

municipalités, entraînant vraisemblablement un alourdissement du fardeau fiscal. Les municipalités pourront difficilement continuer à faire cavalier seul.

Depuis quatre ans, analyse le candidat, Saint-Athanase était absente des tables de discussion régionales. Il faut être là pour voir ce qui se passe, pour évaluer si la municipalité a intérêt à partager des ressources, à se regrouper dans des dossiers précis. Il faut être là pour défendre ses intérêts, pour ne pas être uniquement un client, mais un partenaire des dossiers régionaux. En paraphrasant Daniel Johnson père, M. Bergeron résume sa pensée en quelques mots: le regroupement si nécessaire, mais pas nécessairement le regroupement.

Loisirs

Deuxième point du programme, les loisirs. C'est la pagaille, actuellement, dans SELSA (Sports et loisirs Saint-Athanase). L'Équipe de M. Bergeron s'engage à rebâtir la structure des loisirs dans la municipalité. La première étape sera de tendre la main aux voisins en demandant la formation d'un comité composé de membres de SELSA, de la Commission des loisirs d'Iberville et de citoyens de la municipalité pour revoir le dossier. Il ne faut pas craindre de dépenser pour les loisirs, croit M. Bergeron en soulignant que c'est socialement rentable pour l'éducation des enfants.

Troisième élément du programme, l'assainissement des eaux. M. Bergeron doute de la volonté réelle du maire Armand Bessette de réaliser la phase III du programme d'assainissement des eaux municipales. Des rumeurs persistantes courent dans la municipalité. Le projet pourrait être reporté de six ou sept ans. Cette phase, note M. Bergeron, porte sur le secteur du domaine Frédette. Il observe que c'est la situation prévalant dans ce secteur qui a favorisé l'obtention de subventions du ministère des Affaires municipales pour l'égout



M. Maurice Bergeron

et l'aqueduc. En repoussant l'échéancier, la municipalité risque de perdre ses subventions, craint le candidat.

Secteur nord

Par ailleurs, l'Équipe du progrès et du réalisme entend appuyer le développement du secteur urbain au nord de la municipalité, entre l'autoroute et la limite d'Iberville. Jusqu'à maintenant, la progression du dossier a été pour le moins laborieuse dans l'appareil municipal. «Pourtant, ce secteur, c'est l'avenir de la municipalité», soutient M. Bergeron. C'est là qu'elle pourra élargir son assiette fiscale, permettant d'encasser plus facilement le délestage de Québec. Quelle forme prendra cet ap-

projet? La municipalité pourrait aller jusqu'à faire de la promotion, pense M. Bergeron. Dans la même veine, la municipalité doit appuyer activement le développement du parc industriel en courtisant les PME dans le domaine de la sous-traitance.

En cinquième lieu, l'Équipe du progrès et du réalisme veut rétablir les relations avec les voisins et les partenaires gouvernementaux. Cela rejoint la position sur le regroupement. «Il faut leur envoyer des signaux clairs indiquant qu'on est capable de travailler avec les autres, qu'on est capable de construire. Il faut admettre qu'une idée peut être bonne même si elle ne vient pas de nous», commente M. Bergeron. Il prend pour exemple l'attitude de Saint-Athanase dans le dossier de l'entrée du parc industriel d'Iberville, une solution qui sera pourtant profitable à sa propre zone industrielle.

Récupération

Enfin, M. Bergeron et son équipe promettent d'implanter un système de récupération des déchets recyclables dans la municipalité. Au Québec, il ne reste plus beaucoup de municipalité qui ne le font pas. En outre, la politique québécoise sur la gestion des résidus forcera sans doute les municipalités à le faire. L'aspirant à la mairie veut former un comité incluant des citoyens pour se pencher sur le sujet. Il voit d'un bon oeil un rapprochement avec Compo-Haut-Richelieu au moment où les pénalités sont encore faibles pour réintégrer ses rangs (le premier investissement majeur s'en vient avec le centre de tri).

Il y a quatre ans, M. Bergeron et son équipe étaient entourés de quelques personnes pour faire la campagne. Cette année, l'organisation est plus large. On y retrouve des militants de différents horizons politiques. Sur le terrain, le porte à porte et le pointage sont commencés. La tendance est nette, affirme M. Bergeron. Les citoyens veulent du changement. ▀

Des élections dans quatorze municipalités

Treize maires élus sans opposition

GILLES BÉRUBÉ

Treize candidats à la mairies ont été élus sans opposition dans le Haut-Richelieu et les municipalités périphériques de la région vendredi dernier, alors que se terminait la période de mise en candidature pour les élections municipales du dimanche 2 novembre.

Des élections se dérouleront quand même dans quatorze municipalités. Dans quatre municipalités, les électeurs n'auront pas à aller aux urnes puisque tous les postes en élection ont été comblés sans opposition. La liste qui suit présente les candidats en lice lors du scrutin du 2 novembre de même que le nom des personnes élues sans opposition. La lettre E indique que le candidat a été élu.

Saint-Athanase:

maire: Armand Bessette et Maurice Bergeron;
siège #1: Denis Bellehumeur et Normand Lavigne;
siège #2: Roméo Caron et René Morrow;
siège #3: Gabriel Dextrateur et Serge Frenette;
siège #4: Daniel Bonneau et Jean Drayan;
siège #5: Alain Després, Fernand Marchesault et François Petitpas;
siège #6: Gaétan Gagnon et Gilles Lamarque.

Notre-Dame-du-Mont-Carmel:

maire: Richard Grenier et Guy Patenaude;
poste #1: Eric Boyse et Christian Cloutier;
poste #5: Maurice Bouchard et Louise Cardinal;
poste #6: Réjean Bélisle et Éric Lavallée.

Noyan:

maire: Hector Leduc (E);
siège #1: André Cornut (E);
siège #2: Louis Dion et Robert A. Smith;
siège #3: Réal Ryan (E)

siège #4: Robert Beaumier (E)
siège #5: Randy-Robert Smith (E)
siège #6: Connie Bleau et Guy Brazeau.

Saint-Georges-de-Clarenceville:

maire: Kenneth Miller (E);
siège #1: Léo Vézina (E);
siège #2: Michael Johnston (E);
siège #3: Louise Roméo et Maurice Kiryzynsky;
siège #4: Henry Venneman (E);
siège #5: Donna Schoolcraft (E);
siège #6: David Adams et Nicole Venneman.

Saint-Valentin:

maire: Pierre Therrien et René Trahan;
siège #1: Robert Van Wijk (E);
siège #2: Lise Kaech-Deneault (E);
siège #3: Roger Fortin (E);
siège #4: Nathalie Paré (E);
siège #5: Yvon Landry (E);
siège #6: Pierre Chamberland (E).

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix:

maire: Maurice Langlois (E);
siège #1: Agathe Simon (E);
siège #2: Léoni Vigneault (E);
siège #3: Fernand Williams (E);
siège #4: Serge Beaudry et Michelle Gagnon;
siège #5: Hélène Bouchard et Guy Langevin;
siège #6: Normand Brosseau et Grégory Tardif.

Saint-Jacques-le-Mineur:

maire: Camille Beaudin (E);
siège #3: Gilles Provost (E);
siège #5: Serge Legrand et Danielle Drouin;
siège #6: Guy Derome (E).

Saint-Cyprien-de-Napierville:

maire: Normand Lefebvre (E);
siège #1: Gérard Dumesnil (E);
siège #2: Cécile Fortin (E);
siège #3: Claude Fortin (E);
siège #4: Jean-Marie Mercier (E);
siège #5: Pierre Grégoire (E);

siège #6: Michel Patenaude (E).

Saint-Bernard-de-Lacolle:

maire: André Garceau (E);
siège #1: Florent Langlais et Burney Tangay;
siège #3: Reynald Ledoux (E);
siège #6: Marie-Claude Adam et Claude Gasmache.

Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River:

maire: Édouard Asnog (E);
siège #1: Jacques Archambault (E);
siège #2: Pierrette Alarie (E);
siège #3: Denyse Boucher-Roy (E);
siège #4: Jacques Bonneau (E);
siège #5: Gaston Molleur, Marcel Roy et Gustave Séguin;
siège #6: Claude Montpetit et Irène Kourouline-Zengarli.

Philipsburg:

maire: Raymond Rosetti (E);
siège #1: Paul Morin (E);
siège #2: Nathalie Quilliams (E);
siège #3: Velma Symington (E);
siège #4: Michel Dupont (E);
siège #5: John A. Boudreau (E);
siège #6: Jean Rosetti (E).

Saint-Armand:

maire: Brent Chamberlin et Luc Duchesneau (conseiller au siège #3);
maire #2: Robert Crevier et Clément Gali-peau;
siège #4: Réal Guérin et Lucien Poulin;
siège #5: Louis Hauteclouque et Gisèle Poirier-Fontaine.
(Le siège #3 ne devait pas être en élection. Le conseil sera officiellement saisi de la vacance du poste à la séance du 10 novembre).

Notre-Dame-de-Stanbridge:

maire: Jean-Guy Duquette (E);
siège #1: Albert Vermeulen et Pierre Lafrance;
siège #3: Erick Gasser (E);

siège #5: Margot Woodtli (E);

Stanbridge-Station:

maire: Lucien Messier (E);
siège #1: Gilles A. Messier (E);
siège #2: Roland Tougas (E);
siège #3: Maurice Campbell (E);
siège #4: Roger Corriveau (E);
siège #5: Yves Bonneau (E);
siège #6: Claudé Plouffe (E).

Canton de Bedford:

maire: Jeanjacques Longpré (E);
siège #1: Gilles St-Jean et Martine Robinson;
siège #2: Marcel Messier (E);
siège #3: Bernard Fontaine (E);
siège #4: Serge Robert et Barbara Potvin;
siège #5: André Bourdeau (E);
siège #6: André Patenaude (E).

Canton de Stanbridge:

maire: Marcel Rocheleau (E);
siège #3: Sylvain Paquette (E);
siège #4: John Hamilton et James Gilham;
siège #6: Alain Ménard, André Verville et Antony Monette.

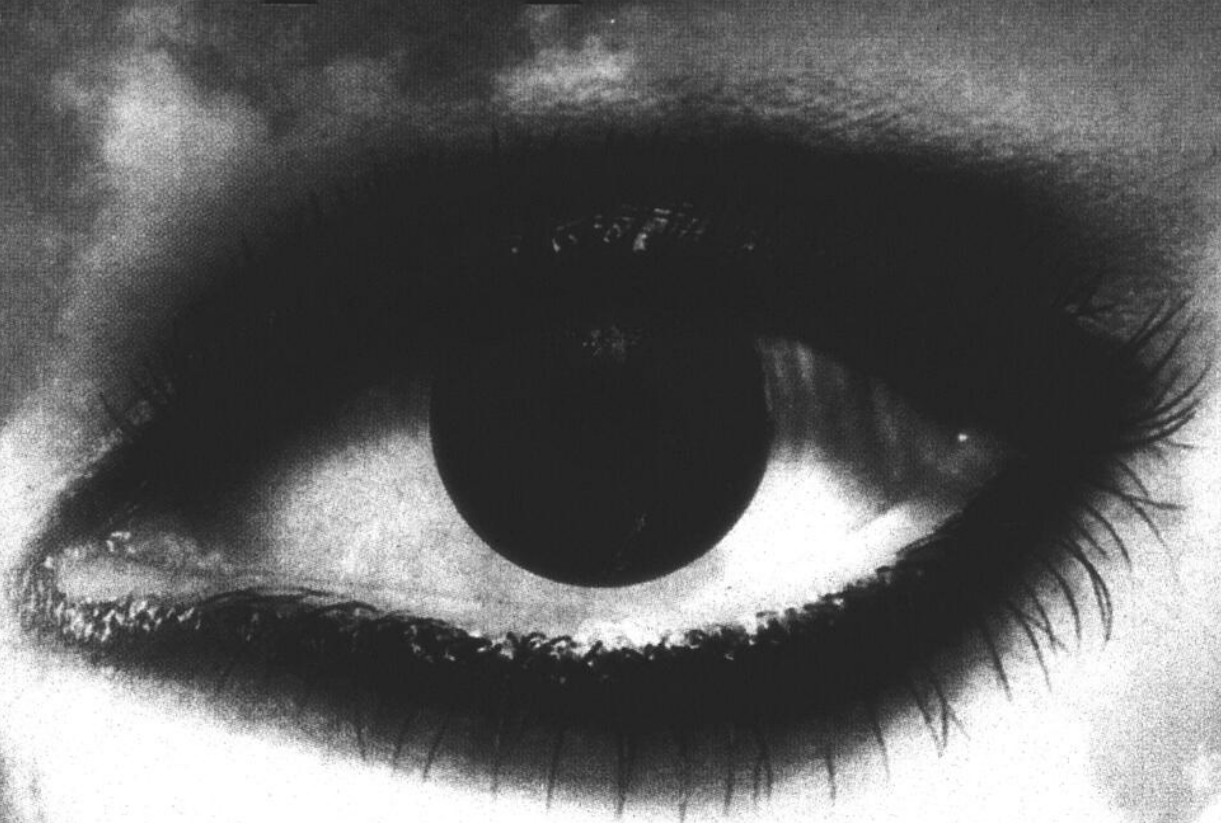
Marieville:

maire: Bernard Bessette, Michael Kyprianou, Sylvain Lapointe, Normand Choquette et Fernand Touchette;
siège #1: Pierre Hardy (E);
siège #2: Marie-Claire Pelletier et Michel Coulombe;
siège #3: Alain Brière et Denis Lavigne;
siège #4: Gilbert Lefort et Richard Hamel;
siège #5: Florence Roger (E);
siège #6: Robert Savoie (E).

Sainte-Marie-de-Monnoir:

maire: Charles Thériault (E);
siège #1: Nicole Noiseux (E);
siège #2: Carol Martel (E);
siège #3: Richard Vaillancourt (E);
siège #4: Michel Marchand (E);
siège #5: Monique Brodeur-Boulais (E);
siège #6: Jacques Fréchette (E). ▀

Une équipe locale...



Une vision sur le monde!

Venez jeter un coup d'oeil sur le site des derniers perfectionnements en matière de bureautique. IKON Solutions de bureau et Canon vous offrent une vision fascinante et éclairée du bureau de demain. Vous aurez l'occasion de voir à l'oeuvre les nouvelles tendances de l'univers de la bureautique et tous les avantages proposés par la technologie laser couleur, les systèmes multifonctions et les nouveaux télécopieurs ultra-rapide Laser Class de Canon.

Exposition
des solutions

Canon

Le mercredi 22 octobre de 9 h à 21 h

Cocktail de «5 à 7» avec la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu

Rendez-vous à

L'HOTEL RELAIS GOUVERNEUR

725, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

SVP confirmer votre présence au 349-4800

IKON

Solutions de bureau

Maintenant situé au

200, rue MacDonald, bureau 402, Saint-Jean-sur-Richelieu

Téléphone: 349-4800

Télécopieur: 349-0711



La Commission scolaire de Saint-Jean réévalue le dossier

Frais de surveillance: une décision le 27 octobre

ISABELLE SIMARD

La Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu rendra sa décision le 27 octobre en ce qui concerne l'établissement des frais de surveillance pendant la période du dîner. Cette décision coïncidera avec le dépôt du prochain bilan financier.



D'ici là, aucune facturation ne sera acheminée aux parents des élèves qui fréquentent les écoles primaires.

Lors de sa dernière assemblée régulière, rappelons-le, le conseil des commissaires s'est engagé à réévaluer le dossier de façon à établir s'il dispose d'une marge de manœuvre lui permettant d'abandonner l'idée d'imposer des frais de surveillance de \$80 aux parents.

De nombreux parents s'étaient présentés à cette assemblée afin de protester contre la tarification des dîneurs.

«Les parents ont reçu une lettre dans laquelle ils ont été invités à nous informer s'ils ont l'intention de laisser leur enfant à l'école sur l'heure du midi. Il nous reste à faire la compilation. La décision des commissaires

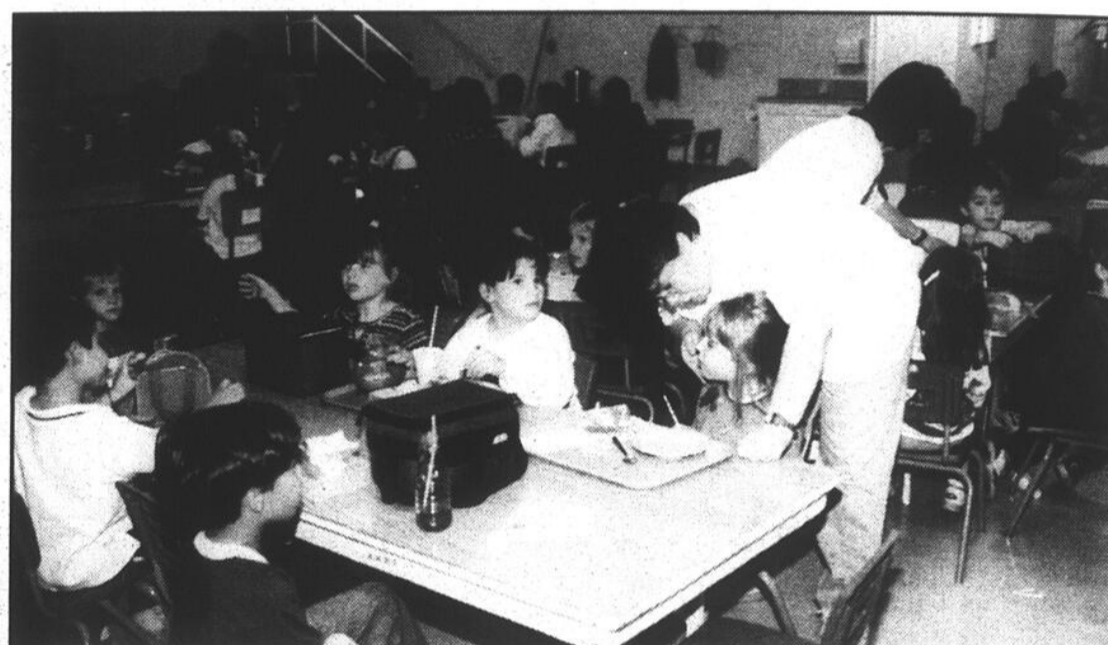


Robert Vigneault, directeur des ressources financières et matérielles à la C.S. de Saint-Jean.

sera rendue le 27 octobre», explique Robert Vigneault, directeur des ressources financières et matérielles à la C.S. de Saint-Jean.

77 surveillants

Au début de l'année scolaire, la Com-



Au total en 1996-1997, les 17 écoles primaires regroupaient 4,015 dîneurs.

mission scolaire de Saint-Jean dénombre 77 surveillants assignés aux écoles primaires. Chaque surveillant reçoit un salaire annuel de \$4,180 établi d'après un horaire de 75 minutes par jour, à raison de 180 jours.

«Le budget affecté à la surveillance du midi dans les écoles primaires est de

\$516.000. Les frais de surveillance imposés aux parents couvriront un montant de \$220.000», indique M. Vigneault.

Au total en 1996-1997, les 17 écoles primaires regroupaient 4.015 dîneurs. Reste à voir si ces données demeureront les mêmes advenant la tarification de \$80 pour la surveillance du midi. ☐

LE MARCHÉ DU STORE

HABILLEZ VOS FENÊTRES

... POUR UNE AMBIANCE CHALEUREUSE!

STORES VERTICAUX «DÉCORAMA»
...FAITS SUR MESURE AU MEILLEUR PRIX!

Notre meilleur store vertical en vinyle de luxe. Choisissez parmi une douzaine de couleurs dernier cri. Rail de qualité supérieure, garanti à vie!

Ex: Store pour porte patio, 75" x 84" **59⁹⁹**

STORES VERTICAUX «DÉCORAMA» N'IMPORTE QUELLE AUTRE GRANDEUR à partir de **26⁹⁹**

STORES VERTICAUX POUR PORTE PATIO
Des milliers d'autres modèles sont disponibles! À partir de seulement **26⁹⁹**

STORES PLISSÉS en TISSUS LUXUEUX
...FAITS SUR MESURE AU MEILLEUR PRIX!

Rehaussez la "chaleur" de votre décor tout en économisant de l'énergie et de l'argent! Ces stores luxueux sont fabriqués pour conserver la chaleur...en toute beauté! Choix de 3 modèles et 10 belles couleurs!

24⁹⁹

STORES PLISSÉS «BRIGHTON», «MIRAGE», «CAPRICORN» à partir de

STORES HORIZONTAUX • CELLULAIRES • TOILES DE FENÊTRES
Venez découvrir le plus grand choix au Québec, toujours au meilleur prix!

LE MARCHÉ DU STORE

1050, boul. du Séminaire Nord Saint-Jean-sur-Richelieu

MAINTENANT	Chicoutimi 418 549-1465	LaFontaine 514 569-0332	Ave. Mont-Royal 514 522-0700	St-Georges 418 228-0069
	Chamadey 514 660-0310	Lewis 418 030-8646	Pte aux Trembles 514 640-9037	St-Hyacinthe 514 771-4266
	Drummondville 019 470-4903	Joliette 514 750-4103	Repentigny 514 500-9037	St-Jean S R 514 340-0330
	Roberville 514 961-2020	Montreal	Sherrbrooke 019 565-0007	Terrebonne 514 471-4791
	Crabie 514 777-1039	Jean-Talbot 514 251-0375	Sorel 514 743-6066	Trois-Rivières 019 370-5715
	Greenfield Park 514 670-0200	Plaza St-Hubert 514 278-0327	St-Eustache 514 574-3434	Valley-Québec 418 607-0053
	Gatineau 019 243-4356	Master Card • Visa • American Express • Paiement direct • Cheques acceptés	Victoriaville 019 357-1037	

65 SUPER MAGASINS EN AMÉRIQUE DU NORD!

LE MEGA MARCHÉ DU STORE

F. FARHAT LUNETTERIES

3 pour 1

A l'achat d'une paire de lunettes complètes

Recevez la même quantité

une paire de verres de contact (clairs, souples, sphériques)

PROFITEZ DE NOTRE OPTION

RIEN À PAYER AVANT

6 MOIS

Sur approbation du crédit. Des frais d'activation de 100\$ sont applicables.

Examen de la vue par un optométriste

Nous distribuons les produits ESSILOR et NIKON

GALERIES RICHELIEU

1000, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

348-8651

Maintenant ouvert à Chambly! 845, boul. Périgny 447-1026

A 20 LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

20098-r6-h

Une prime de séparation accordée à deux cadres

LOUISE BÉDARD

Le conseil scolaire de Saint-Jean est revenu sur sa décision et a accordé une prime de séparation à deux cadres de la commission scolaire qui viennent de prendre leur retraite.

Une prime équivalant à 5,2 mois de traitement a été versée à Richard Tessier, l'ancien secrétaire de la commission scolaire, et une équivalent à trois mois à Raymond Vachon, l'ex-directeur du service des ressources matérielles.

La commission scolaire n'assume que 50% du coût du versement de ces primes. L'autre moitié est payée à même la caisse du régime de retraite des employés de la fonction publique et parapublique du Québec. En concluant une entente avec les syndicats et associations d'employés, le gouvernement avait voulu inciter des fonctionnaires ayant de l'ancienneté à prendre leur retraite.

Cette décision de verser une prime de séparation aux deux cadres implique une dépense de \$23,000 pour la commission scolaire de Saint-Jean. En revanche elle permet de réaliser des économies, souligne la présidente du conseil, June Galipeau.

Le 8 septembre dernier, les commissaires avaient décidé de ne pas accorder une telle prime. Leurs vis-à-vis d'Iberville avaient adopté une position différente versant une prime de séparation à des employés cadres partant à la retraite.

Mais après que l'Association des cadres leur ait expliqué que la dépense serait à moitié épongée par la caisse de retraite des employés, une majorité de commissaires modifiaient leur position. Cependant les commissaires Doris Bonneau, Andrée Bouchard, Jean-Claude Boudreau, Diane Latour, Noël L'Écuyer et Ni-

cole Moranville-Gagnon maintenaient leur position et votaient contre le versement de la prime.

Réorganisation

Le départ de MM. Tessier et Vachon a

obligé la commission scolaire à procéder rapidement à une réorganisation administrative. Ainsi Robert Vigneault, directeur du service des ressources financières, assumera aussi la direction du service des ressources matérielles, prenant la relève de M. Vachon. De plus il

a été nommé directeur général adjoint en remplacement de M. Tessier.

De son côté Jean-Pierre Parent, directeur du service de l'informatique, cumule aussi la fonction de secrétaire général prenant la succession de M. Tessier. ▽

Le monde scolaire

17 de plus

Une entente complémentaire a été signée entre la Corporation du Fort Saint-Jean et le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour la scolarisation de dix-sept élèves-officiers de plus que prévu à l'entente.

Le Cégep recevra un montant additionnel de \$46,853 pour la formation collégiale de ces étudiants qui prendront l'an prochain le chemin du Collège militaire de Kingston.

L'entente initiale prévoyait la scolarisation de cent élèves-officiers et le paiement de \$700,000 au Cégep qui est chargé depuis trois ans de leur dispenser une année d'enseignement collégial préparatoire à leur entrée à Kingston.

Émission de diplômes

Quelque 322 diplômes d'études collégiales (DEC) ont été émis en juin dernier à des finissants du cégep de Saint-Jean. Trente-trois autres ont reçu leur DEC à la fin de la session d'été. Il faut ajouter aussi l'émission de 69 attestations d'études collégiales qui sanctionnent des programmes de formation plus courts. ▽



L.DG
design

- Service complet d'aménagement et de décoration
- coloration
- plan
- meubles et accessoires

Aucune adresse commerciale

Sur rendez-vous seulement

347-1271

Plus de 30 ans de complicité...

On voit GRAND chez Ethier & Frères

Téléviseur 50 pouces



2398⁹⁹\$

- #50EX20B
- Écran Ultra Noir
- Définition horizontale 750 lignes
- Hauts-parleurs 24 watts

Téléviseur 55 pouces



2999⁹⁹\$

- #55FX20B
- Écran Ultra Noir
- Définition horizontale 850 lignes
- Hauts-parleurs 24 watts

HITACHI

Téléviseur 27"
à partir de



599⁹⁹\$

- Définition horizontale 600 lignes
- Tube Ultra Noir

35CX30

- 35 pouces
- Image sur image
- Définition horizontale 700 lignes
- Tube Ultra Noir
- Haut parleur 10 watts

1785⁹⁹\$

Éthier & Frères inc.
370, Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3A 1G5
Tél. : (514) 348-0006
Mtl. : (514) 941-3011



Livraison gratuite

L'item en magasin peut différer de la photo

FACE AU BOULEVARD DU SÉMINAIRE NORD • ST-JEAN



Meubles **Ethier & Frères** Naturellement

Les jeunes restent positifs face à leur choix de carrière

GORETTE LINHARES

À l'occasion de la Journée carrières qui se tenait à l'école Beaulieu le 9 octobre dernier, Stéphanie Longpré, Annick Samson, Jennifer Clermont, Lina Corriveau, Philippe DE L'étoile, Tanya Langevin, Geneviève Fortin, Marianne Daunais, Jean-François Mathurin et Émilie Quintal avouaient être malgré tout positifs face à leur avenir.

Tous ces élèves de cinquième secondaire ont déjà une bonne idée de leur cheminement de carrière, à l'exception de deux qui nagent en plein néant. Pour Marianne Daunais par exemple, qui désirent oeuvrer auprès des enfants en réadaptation mentale, les départs à la retraite constituent une forme d'encouragement. Ils signifient que des débouchés sont possibles.

À la Journée carrières à laquelle prenaient part les écoles secondaires Marcel-Landry et Marcellin-Champagnat, bon nombre d'institutions collégiales étaient présentes, la plupart pour présenter des ateliers traitant de techniques d'une durée de trois ans.

Un choix compréhensible en fonction des facteurs que les jeunes prennent en considération dans leur choix de carrière. Stéphanie Longpré explique que le temps alloué aux études n'a pas d'importance lorsque l'on souhaite arriver à un but. La plupart du groupe, par contre, désire terminer le plus rapidement possible, d'où l'intérêt pour les techniques.

Philippe DE L'étoile, un indécis, donne son opinion sur le sujet. «Une technique c'est aussi avantageux que l'université. C'est pas parce que tu es à l'université que tu es plus brillant que quelqu'un qui a juste un D.E.P.». Sa collègue, Annick Samson, a elle aussi une bonne opinion des techniques, jugeant que l'aspect pratique qui y prévaut vaut son pesant d'or.

Mais Philippe avance un point qui fait l'unanimité: l'université coûte cher. L'aspect endettement est loin d'être réjouissant et la plupart envisagent qu'avec le cégep, il leur faudra travailler. «Tu as des dettes quand tu finis. Tu sors de l'école, tu es diplômé, et des fois tu ne peux même pas travailler», constate Stéphanie.

L'ouverture dans le domaine choisi a aussi du poids dans la balance, tout comme les préalables pour être admis au cégep et à l'université. Jean-François Mathurin, qui désire être technicien en laboratoire, a pris cet élément en considération.

Pour d'autres, la passion qui les habite est trop forte. C'est le cas de Jennifer Clermont qui souhaite se lancer dans le théâtre ou le journalisme, deux domaines précaires.



Assis autour d'une table, Émilie, Marianne, Tanya, Philippe, Geneviève, Stéphanie, Lina ainsi que Jennifer, Annick et Jean-François, debouts derrière eux, ont parlé d'avenir, un mot devant lequel ils ne se découragent pas.

Émilie Quintal aspire à être physiothérapeute pour être en contact avec les gens. Nous lui avons demandé si elle se considérait chanceuse de connaître sa voie d'avenir. «Oui et non parce que je vais peut-être changer de branche parce qu'il me manque beaucoup de cours», avoue-t-elle.

La dernière année

Les membres du petit groupe ont fort conscience qu'ils vivent une année charnière. Un fait qu'ils ne peuvent contourner puisque dès les premières heures de l'école, le corps

professoral s'affaire à leur rappeler, expliquent-ils.

«Tout est mis d'un coup. En secondaire quatre tu es encore un bébé, mais en secondaire cinq tu as beaucoup plus de responsabilités», confie une jeune fille. Philippe explique que «tu as cinq mois pour décider de ta vie. On devrait être préparés plus tôt, surtout à cause des cours de chimie et de mathématiques».

Cette dernière année aussi a un caractère encore plus particulier pour Philippe qui ignore

toujours dans quel programme il s'inscrira. Rencontré à la suite des deux ateliers carrières auxquels il a participé, il assure être de plus en plus «mêlé». «Graphisme, ça a l'air le fun, mais ça ne m'accrochait pas. Et sciences humaines aussi, mais j'ai pas envie d'aller à l'université», résume-t-il.

Après avoir participé à ces deux ateliers, il avoue s'inquiéter, d'autant plus que les personnes qui l'entourent connaissent leur choix et que le mois de mars, date butoir pour l'envoi des demandes, arrive à grands pas.

LA VRAIE BEAUTÉ EST INTÉRIEURE!

ACCESSOIRES: pinceaux, rouleaux, etc.
1/2 PRIX
avec tout achat minimum de 2 x 4 litres de peinture Para Ultra
(Valable jusqu'au 18 octobre 1997)

22⁹⁵\$* 3,78 L
APPRÊT ULTRA AU LATEX SUPER ADHÉRENT #777

22⁹⁵\$* 3,78 L
PEINTURE LATEX POUR PLAFOND ULTRA #976

29⁹⁵\$* 3,78 L
ÉMAIL LATEX INTÉRIEUR ULTRA FINI PERLE 100% ACRYLIQUE #8200

22⁹⁵\$* 3,78 L
ÉMAIL LATEX INTÉRIEUR PREMIUM FINI PERLE #9200



UN SUPER PRIX POUR UN PRODUIT INCOMPARABLE!
84⁹⁵\$* 18,9 L
ÉMAIL LATEX INTÉRIEUR PREMIUM FINI PERLE ET FINI COQUILLE D'OEUF

PEINTURES



Appréciez-la à sa juste couleur!
PEINTURE EN 20 LITRES
TEINTÉE ET BRASSÉE SUR PLACE

MERCIER & MERCIER
PEINTURE INC.
1075, boul. du Séminaire Nord 348-2323, 348-4353

PROFITEZ maintenant de nos nombreux SPECIAUX en magasin



Le centre d'HALLOWEEN le plus complet du Haut-Richelieu

- Plus de 500 costumes
- Accessoires



- Masques
- Perruques
- Maquillages professionnel et amateur
- Décorations

L'HALLOWEEN c'est maintenant

Fleurs et Ballons Messagers
450, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-6922



Les numéros nous manquent.

Avec la multiplication des téléphones,
des cellulaires, des télécopieurs, des modems
et des lignes Internet...

il y aura bientôt une pénurie de numéros.

C'est pour cela que l'industrie des télécommunications
est arrivée à une solution simple.

À partir du 13 juin 1998,

un nouvel indicatif sera introduit : le **450**.

Il remplacera le 514 dans les régions de Laval, de la Rive-Sud,
de la Rive-Nord, des Laurentides,
du Haut-Richelieu et de la Haute-Yamaska.

Ce changement produira des millions de nouveaux numéros.

D'ici le 13 juin 1998, nous continuerons de vous informer
pour que cette transition se fasse en douceur.

Si vous désirez en savoir plus,

appelez-nous au **1 888 450-3450**

ou visitez notre site Internet au **www.bell450.com**



Andrée Dufour signe «Histoire de l'éducation au Québec»

LOUISE BÉDARD

Andrée Dufour, qui était professeure d'histoire au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'à la session dernière, vient de publier «Histoire de l'éducation au Québec», chez Boréal.

L'an dernier, elle avait signé «Tous à l'école, État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859» qui résumait sa thèse de doctorat.

Dans sa dernière publication qui tient à une centaine de pages, elle brosse une synthèse des grandes étapes de l'histoire de l'éducation au Québec.

De toutes les époques, l'éducation n'a-t-elle pas fait l'objet des débats les plus vifs dans notre société. Les enjeux actuels ne tirent-ils pas leur origine de l'expérience scolaire des siècles passés. L'exposé de Mme Dufour vient vérifier en quelque sorte ces deux propositions.

L'intérêt de son livre est d'offrir une excellente synthèse de l'histoire de l'éducation au Québec et de montrer comment plusieurs débats actuels apparaissent comme des réalités profondément ancrées dans notre passé. On pense notamment à la professionnalisme des écoles, aux rapports entre l'école privée et publique, à la langue d'enseignement, à la formation des maîtres. L'auteure établit des rapprochements très intéressants entre des problèmes actuels comme celui du décrochage et ceux d'autrefois comme la faible scolarisation des écoliers francophones des classes sociales défavorisées.

Malgré tout, il apparaît à la lecture du livre que le rattrapage effectué par le Québec au plan de l'éducation est une des belles réussites de notre société. La scolarisation des filles a été particulièrement remarquable, selon l'historienne.

Son ouvrage retrace non seulement l'his-

toire de l'établissement et des transformations de l'école mais scrute aussi les programmes d'étude. Il passe en revue les législations qui ont influencé l'école. Tout comme dans son ouvrage précédent, Mme Dufour fait une place importante aux principaux acteurs de l'école: les maîtres et les élèves sans oublier les décideurs qui conçoivent les programmes scolaires. Une histoire de l'éducation au Québec ne peut passer sous silence les affrontements entre l'État et l'Église dont fait état l'auteure.

Retracer l'histoire de l'éducation, c'est aussi l'occasion de suivre l'évolution économique, politique et sociale du Québec. L'auteure débute son périple en Nouvelle-France en relatant les premières entreprises de scolarisation avant la Conquête.

Analphabétisme

Le début du XIX^e siècle est marqué par l'application des premières lois scolaires. Face à l'analphabétisme quasi généralisée, la classe dirigeante devient sensible à la nécessité de l'enseignement. Ainsi naissent les écoles de l'Institution royale qui seront cependant peu populaires chez les francophones. L'entrée en scène d'une classe professionnelle canadienne française et les pressions des députés issus de ce milieu conduiront à la mise en place d'un deuxième système d'écoles publiques, des écoles de fabrique confessionnelles et liées aux paroisses. Mais les populations rurales sont pauvres et incapables de soutenir ces écoles. Un troisième réseau est créé, davantage subventionné et plus démocratique. Mais trop coûteuse, cette expérience des «écoles de syndic» prendra fin après quelques années, en 1836. Mais des progrès remarquables auront été accomplis au plan de la scolarisation.

Dans la foulée du rapport Durham, après les Troubles de 37-38, un système scolaire national commun aux deux communautés linguistiques est proposé. Les protestations religieuses et des francophones atténueront l'effet assimilateur. De plus à la création de



Andrée Dufour.

la confédération en 1867, l'existence des écoles dissidentes pour la minorité sera consacrée. Mais le système scolaire est lent à se mettre en place. Il y a de l'opposition à la levée de taxes scolaires.

Malgré tout au milieu du siècle dernier sont constitués des bureaux d'examineurs pour assurer la compétence des enseignants. Trois écoles normales ouvrent leurs portes. Le métier d'instituteur se féminise.

État et Église

Si les premiers efforts de mise en place d'un système scolaire reviennent à l'État au début du XIX^e, l'Église amorcera par la suite la reconquête du terrain par l'élargissement notamment de son réseau de collèges classiques. Les high schools se multiplieront aussi tout comme seront créées, entre 1837 et 1854, trois universités.

Mis en place en 1867, le ministère de

l'Instruction publique ne survivra que quelques années. Après son arrivée au pouvoir en 1897, le député de Saint-Jean, Félix-Gabriel Marchand, devenu premier ministre, tentera de le ressusciter tout comme il proposera une véritable réforme scolaire. Mais le clergé craint une domination du pouvoir de l'État et une querelle épique s'en suivent. À l'aube du XX^e siècle, Marchand doit reculer.

L'Instruction obligatoire est un autre des grands débats de l'époque qu'explique l'auteure. À Montréal en 1905, seulement 12% des élèves de la CECM inscrits atteignent la 5^e année. Une instruction «trop poussée» fait peur. Malgré le conservatisme qui règne, certaines innovations voient le jour telle que la création des premières véritables écoles techniques.

Les périodes de l'entre-deux-guerres et d'après-guerre verront des ajustements importants apportés. Le cours secondaire public est allongé, la formation des maîtres accrue et l'expansion de la formation universitaire se poursuit. Mais ces progrès dissimulent mal plusieurs problèmes. Parmi eux, l'incohérence des filières scolaires, la faible persistance à l'école, l'accès limité aux études, le sous-financement, la pénurie d'institutrices dans les campagnes. Et l'Église a encore la main haute sur l'éducation.

Modernisation

Mais déjà dans les années d'après-guerres, l'éducation apparaît comme un levier de modernisation et un gage de plus grande égalité sociale, résume Mme Dufour. Toutefois il faudra attendre l'arrivée au pouvoir du Parti libéral pour voir se réaliser une réforme en profondeur de l'éducation.

Dans un dernier chapitre Andrée Dufour aborde certaines des grandes questions actuelles soulevant les attentes et les inquiétudes actuelles: la fonction de l'école et son accessibilité, la pertinence des commissions scolaires, l'accessibilité aux études et le décrochage, etc. ☛

Les caisses populaires de la région,

des partenaires majeurs du développement de notre région

943

millions \$, voilà ce qu'ensemble leurs actifs totalisent. Plus de 96 000 membres en sont propriétaires et se sont partagés 1,8 million \$ en ristournes depuis cinq ans.

196

hommes et femmes se sont fait élire dirigeants bénévoles en assemblée générale, afin de veiller aux intérêts des membres et au bon fonctionnement de ces coopératives.



Plus que jamais la coopération!

SEMAINE DES JARDINS
du 12 au 18 octobre

5 200

commerces, entreprises et organismes de notre milieu en sont membres et y trouvent les services et conseils financiers dont ils ont besoin.

125 000 \$

furent versés en dons et commandites par ces coopératives, à diverses organisations de chez nous en 1996.

478 personnes travaillent pour ces coopératives de services financiers et ensemble elles reçoivent des salaires de plus de 10,4 millions \$ par année.

COOPÉRATIVES

Desjardins pour s'aider soi-même

Québec accorde \$850,600 pour des travaux au Cégep

LOUISE BÉDARD

Le ministère de l'Éducation accorde un budget de \$850,600 pour des travaux de réfection au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette subvention est accordée dans le cadre du Programme d'accélération des investissements publics et représente 70% du coût des travaux à effectuer.

Le collège financera le 30% manquant à même son budget régulier d'investissement. Ainsi les dépenses totales pour ces travaux atteindront \$1,215,100.

Parmi les projets nécessitant les déboursés les plus importants, mentionnons des travaux au laboratoire de physique

(\$188,600), aux salles de douche de la résidence des garçons (\$123,100), au système d'éclairage (\$237,400). Des travaux de maçonnerie au complexe sportif, au théâtre et dans des classes et des bureaux seront aussi effectués au coût de \$153,500.

Des travaux aux toitures (\$78,000), à la fenestration des résidences des filles (\$47,000), à la chaufferie (\$79,700) et pour assurer la protection contre les incendies (\$94,000) seront aussi menés.

De plus le Cégep procédera à d'autres travaux au théâtre au montant de \$61,900, à la toiture des serres (\$65,300) et au système de ventilation dans différents endroits dont la bibliothèque (\$86,600).



Activités d'intégration

Dès septembre, l'école Bouthillier se met en branle et tente de rendre la rentrée scolaire intéressante. Afin de faire connaissance, les élèves et leur titulaire se sont rendus au Parc Joie de Vivre. Quatre groupes à la fois ont participé à plusieurs activités: la balle donnée, le volley-ball, les patins à roues alignées, le soccer, le hockey cosm et le basket. L'endroit fut propice et la température merveilleuse. Une bonne marche, une excellente participation!
Les animateurs: Yolande Tétreault et Denis Benoit.



Dr Jean-Yves Lareau
chirurgien-dentiste

Dr J.-Y. Lareau, auparavant de Saint-Luc, rappelle à la population du Haut-Richelieu qu'il pratique maintenant à la

CLINIQUE LEBLANC ET ASSOCIÉS
1311, boul. Fréchette
(prolongement de l'autoroute 35)

À CHAMBLY

pour un rendez-vous, téléphonez au:
(514) 658-4331
(frais virés acceptés)

Ville d'Iberville
855, 1re Rue
Iberville (Québec)
J2X 3C7



AVIS PUBLIC

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Greffier de la Ville, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville d'Iberville, 855, 1re Rue, Iberville, Québec, à 10 h le jeudi, 20 novembre 1997, pour le non-paiement des taxes.

Seront toutefois exclus de la vente les immeubles sur lesquels lesdites taxes avec intérêts et frais encourus auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles seront vendus avec ou sans bâtisses dessus érigées, le tout tel qu'ils se trouvent présentement, avec servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale ou chèque visé.

Le Greffier ou toute autre personne désignée par résolution pourra faire la vente des lots.

Les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait dans l'année suivant la vente, le tout conformément aux dispositions de la Loi sur les Cités et Villes du Québec (L.R.Q., c.C-19).

Donné à Iberville,

ce 15 octobre 1997

François Lapointe, avocat
Greffier

CADASTRE OFFICIEL DE LA VILLE D'IBERVILLE

Matricule	Propriétaire	Lot	Situation	Total dû
2418-91-6111	Cartier, Francine	421-4	855, Maria-Boivin	1 238,87\$
2517-94-3201	Mailloux, Ghislaine	441-28	1051 à 1055, bl. Iberville	9 112,39\$
2518-39-3166	Cartier, Diane	90-2	295, 9e Avenue	335,45\$
2518-64-7387	Blais, René Lessard, Odette	246-19	0, 3e Avenue	1 104,86\$

CADASTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE SAINT-ATHANASE

2617-18-8994	Claes, Firmin	238-32	532, Provost	12 952,26\$
2617-29-4268	Claes, Firmin	238-37	845, Hubert-Paré	14 399,27\$
2618-17-1958	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-125	0, Henri-Lamoureux	770,73\$
2618-17-5158	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-123	0, Henri-Lamoureux	777,36\$
2618-17-6758	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-122	0, Henri-Lamoureux	777,36\$
2618-17-8357	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-121	0, Henri-Lamoureux	777,36\$
2618-17-9857	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-120	0, Henri-Lamoureux	777,36\$
2618-18-2767	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-82	0, St-Gabriel	1 550,38\$
2618-18-7253	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	532	0, Georges-Rainville	1 891,07\$
2618-19-4206	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-78	0, Georges-Rainville	1 305,04\$
2618-27-1458	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-119	0, Henri-Lamoureux	777,36\$
2618-27-3158	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-118	0, Henri-Lamoureux	777,36\$
2618-27-4757	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-117	0, Henri-Lamoureux	777,36\$
2618-27-9857	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-114	0, Henri-Lamoureux	1 512,06\$
2618-28-1350	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-45	0, Georges-Rainville	1 820,37\$
2618-28-3348	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-46	0, Georges-Rainville	1 781,13\$
2618-28-5346	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-47	0, Georges-Rainville	1 736,90\$
2618-28-7343	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-48	0, Georges-Rainville	1 697,68\$
2618-28-8091	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-69	0, Georges-Rainville	1 305,04\$
2618-30-3678-001-0005	Berteau, Pierre	496-1 496-5 246-113	809, Hubert-Paré	2 432,37\$
2618-37-1556	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-113	0, Henri-Lamoureux	1 305,04\$
2618-37-4555	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-111	0, Henri-Lamoureux	1 305,04\$
2618-37-6055	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-110	0, Henri-Lamoureux	1 305,04\$
2618-37-7555	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-109	0, Henri-Lamoureux	1 305,04\$
2618-37-9055	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-108	0, Henri-Lamoureux	1 305,04\$
2618-38-1204	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-128	0, Henri-Lamoureux	1 518,54\$
2618-38-2483	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-66	0, Georges-Rainville	1 305,04\$
2618-38-2903	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-129	0, Henri-Lamoureux	1 498,54\$
2618-38-3835	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-51	0, Georges-Rainville	1 576,15\$
2618-38-4602	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-130	0, Henri-Lamoureux	1 473,56\$
2618-38-5377	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-64	0, Georges-Rainville	1 305,04\$
2618-38-6301	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	241-131	0, Henri-Lamoureux	1 453,57\$
2618-38-6875	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-63	0, Georges-Rainville	1 305,04\$
2618-38-8000	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-132	0, Henri-Lamoureux	1 440,77\$
2618-38-8473	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-62	0, Georges-Rainville	1 413,59\$
2618-39-9201	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-59	0, Charles-Henri-Hébert	976,93\$
2618-47-2356	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-106	0, Henri-Lamoureux	1 694,71\$
2618-47-5199	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-104	0, Henri-Lamoureux	1 598,99\$
2618-48-0571	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-61	0, Georges-Rainville	1 737,11\$
2618-48-1199	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-60	0, Charles-Henri-Hébert	1 101,42\$
2618-48-5404	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-58	0, Élisée-Chicoine	1 912,74\$
2618-48-5473	Concept. Immob. Pro Teque Ltée 2847-3320 Québec inc.	246-57	0, Georges-Rainville	1 919,54\$
2618-49-5333	Ferland, Guy Ferland, Patrick Ferland, Sylvain	247-41-5	0, Charles-Henri-Hébert	884,60\$

Le Campus du Fort St-Jean veut sa part de la formation des policiers québécois

LOUISE BÉDARD

Dans un mémoire présenté à Claude Corbo chargé par le gouvernement d'étudier la révision et la consolidation de la formation continue et le perfectionnement des policiers du Québec, la Corporation du Fort Saint-Jean offre de mettre ses ressources à la disposition du ministère de la Sécurité publique.

Il propose notamment de participer à la création d'un programme universitaire de premier cycle, de type nouveau, permettant d'obtenir un baccalauréat par le cumul de certificats. Plus particulièrement, le Campus du Fort Saint-Jean souhaite devenir un pôle de formation des officiers et des gestionnaires de la police.

Le Campus est d'avis que l'Institut de police du Québec doit être désigné comme l'instance de coordination des programmes de formation des policiers québécois. Mais un partenariat entre plusieurs institutions est privilégié et le Campus se présente comme un lieu où l'innovation pédagogique et technologique pourrait être expérimentée.

Il veut être impliqué dans la formation des gestionnaires des corps policiers et dans celle spécialisée des enquêtes policières.

Ainsi dans la perspective d'une coopération entre plusieurs institutions, le Campus fait valoir qu'il offre aussi un lieu favorable pour asseoir les différents partenaires afin de discuter des modalités de la gestion de la sécurité sur l'ensemble du territoire québécois.

Axe de développement

La formation dans le domaine de la sécurité publique et privée de même que la gestion d'urgence est un des grands secteurs où le Campus veut percer. L'établissement offre déjà de l'enseignement dans ce domaine.

La clientèle militaire est aussi courtisée

Non seulement la clientèle policière est courtisée par le Campus du Fort Saint-Jean mais aussi la clientèle militaire. L'établissement table sur le passé du site pour faciliter ses liens avec les militaires.

Ainsi le mémoire présenté à Claude Corbo signale que des discussions sont menées en vue de l'élaboration d'un programme d'enseignement de premier cycle en sécurité qui serait adapté aux besoins des militaires en cours d'emploi.

Tout comme il indique que la Corporation du Fort Saint-Jean a engagé des pourparlers avec la direction du Centre canadien international L.B. Pearson pour la formation en maintien de la paix.

Depuis septembre, il dispense à des étudiants qui pour plusieurs ont un diplôme d'études collégiales en techniques policières, un programme de baccalauréat en administration des affaires avec concentration en sécurité et gestion de crise.

Une deuxième cohorte de chefs des postes de quartier à la CUM terminera en décembre un programme de perfectionnement conduisant à l'obtention d'un certificat.

Dans son mémoire, le Campus fait aussi valoir que son programme d'enseignement de deuxième cycle en gestion de projets peut s'adapter à plusieurs secteurs d'activités, notamment celui de la gestion des opérations policières.

Par ailleurs il indique l'intention de l'Université de Sherbrooke, qui est le maître d'oeuvre de l'enseignement universitaire sur le Campus, d'offrir éventuellement, à l'intérieur de son programme de M.B.A. pour cadres en exercice, un cheminement particulier à ceux oeuvrant dans le domaine de la sécurité. La décision d'implantation de ce programme sera prise au cours de la prochaine année.

Le Campus mentionne aussi qu'un projet de microprogramme d'enseignement en mesure d'urgence est en voie d'élaboration. Cet enseignement serait axé à la fois sur l'administration de la sécurité et la gestion des mesures d'urgence. Il intéresserait à la fois les intervenants de première ligne (policiers, militaires pompiers, ambulanciers) mais aussi ceux appelés à agir après un sinistre comme les urbanistes, les administrateurs, les responsables de la prévention, etc.

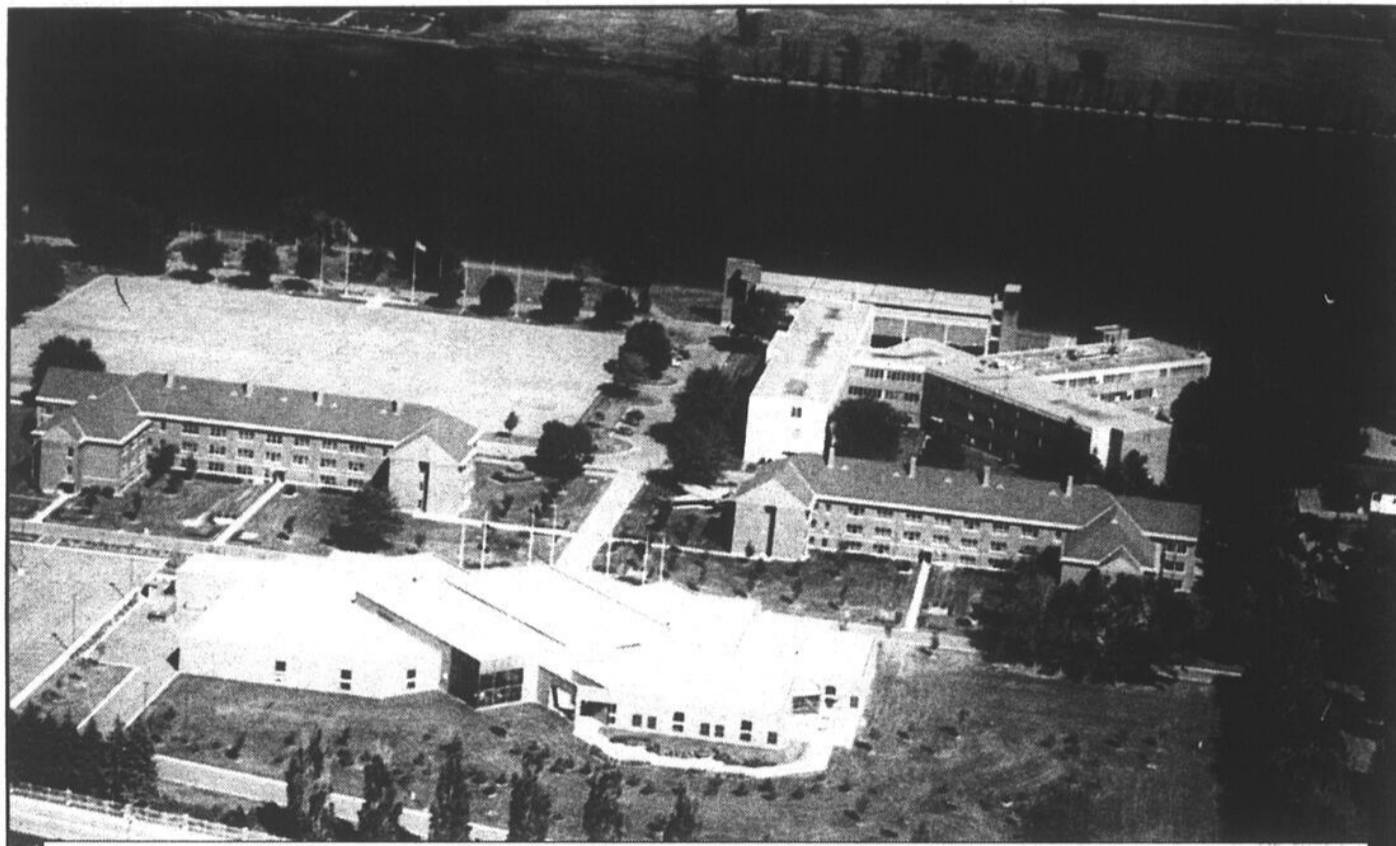
Approche pédagogique

L'approche pédagogique fondée sur la résolution de problèmes et l'étude de cas est privilégiée. De même que les échanges entre personnes de différents milieux sont favorisés dans ces programmes de formation. Le Campus in-

teintion serait d'offrir la version française des programmes de formation donnés au Centre L.B. Pearson, à Cornwallis, en Nouvelle-Écosse.

Rappelons que le Centre L.B. Pearson a été fondé en 1994 conjointement par l'Institut canadien des études stratégiques, le ministère des Affaires étrangères et celui de la Défense. Il se spécialise dans la formation et la recherche sur des questions relatives au maintien de la paix dans le monde.

Le Campus y voit là un domaine d'intérêt complémentaire à celui de la sécurité et des mesures d'urgence. Car il ambitionne de devenir un centre d'excellence en matière de sécurité et de gestion de crise.



La Corporation du Fort Saint-Jean offre de mettre ses ressources à la disposition du ministère de la Santé publique.

siste sur la nécessité de mettre en contact les policiers avec les partenaires qu'ils côtoient dans la pratique quotidienne de leur métier.

Le Campus affirme sa volonté de faire intervenir des praticiens dans la conception des programmes et de

proposer aux policiers des programmes de formation assurant un lien constant entre la théorie et la réalité.

Il veut voir utiliser ses infrastructures informatiques importantes héritées du Collège militaire. L'utilisation de la vidéoconférence pour assu-

rer la formation à distance est privilégiée. Grâce à ces moyens, le Campus pense pouvoir jouer aussi un rôle dans la formation de premier niveau des policiers qui est actuellement assurée par les établissements dispensant les programmes en techniques policières.

Requête de parents francophones pour une commission scolaire protestante

LOUISE BÉDARD

Le conseil provisoire de la nouvelle commission scolaire de la région de Saint-Jean identifiée provisoirement par le chiffre 16-03 est saisi de la demande de parents réclamant la constitution d'une commission scolaire francophone protestante sur son territoire.

Ces parents appartiennent pour la plupart à quatre églises évangéliques baptistes et à une église pentecotiste de la région. Ils ont déposé une demande pour obtenir une commission scolaire dissidente. Ils estiment que la minorité religieuse qu'ils forment ne pourrait être bien desservie par la commission scolaire francophone qui pourtant n'a plus de statut confessionnel catholique. Ils ont formé une association dans le Haut-Richelieu militante en faveur de l'ouverture d'une école franco-protestante.

En Montérégie, des demandes semblables ont été présentées au conseil provisoire de cinq nouvelles commissions scolaires. Outre celle de la région de Saint-Jean, les nouvelles commissions scolaires francophones des régions de Longueuil, Saint-Hyacinthe, Granby et La Prairie doivent étudier la même demande.

Ailleurs au Québec, des démarches semblables sont menées auprès des conseils provinciaux des nouvelles commissions scolaires.

Dans la région, ces parents aimeraient voir ouvrir à Saint-Jean une école primaire respectant les valeurs de leurs croyances religieuses.

Ces parents veulent ainsi exercer

leur droit à la dissidence que l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 leur garantit présentement. Non opposés à la constitution des commissions scolaires linguistiques, ils s'objectent toutefois à un amendement constitutionnel qui effacerait ce droit à la dissidence, explique le président du groupe de la région, Jacques Loyer.

Ces parents évaluent ne pas avoir assez de garanties d'obtenir une école de confession protestante à l'intérieur des commissions scolaires linguistiques craignant d'être noyés dans la majorité catholique. Car même si les nouvelles commissions scolaires ont un statut linguistique, la majorité religieuse dans le milieu francophone reste catholique.

Dans la région, une centaine d'enfants pourraient être regroupés pour former à Saint-Jean une école primaire dissidente, indique M. Loyer. Sur la Rive-Sud, ils seraient environ 400. Les parents souhaiteraient que des enseignants partageant les mêmes valeurs que le groupe puissent être recrutés et que ces valeurs soient intégrées au projet éducatif de l'école.

Avis d'intention

Les personnes avaient jusqu'au 14 octobre pour signifier par écrit l'avis d'intention de former une commission scolaire dissidente.

D'ici le 30 novembre, le conseil provisoire de la nouvelle commission scolaire 16-03 doit procéder à la reconnaissance de la minorité religieuse ou encore vérifier si les personnes en question sont en situation de minorité religieuse en dressant la liste électorale de la commission scolaire nouvelle 16-03.

Par ailleurs d'ici le 31 décembre, les électeurs dissidents doivent signifier l'avis de dissidence au conseil provisoire de la nouvelle commission scolaire 16-03 et au ministre de l'Éducation. Ils doivent préciser le nom de la commission scolaire dissidente, le territoire couvert, le nom de trois personnes qui formeront le conseil provisoire et celui de la personne qui agira temporairement à titre de directeur général.

S'il y a lieu de constituer une commission scolaire dissidente, il est prévu que le ministère de l'Éducation émettra un décret officialisant sa création en janvier prochain. Il se pourrait aussi que le ministère réunisse des commissions scolaires dissidentes de même catégorie linguistique et de même confession religieuse. À titre d'hypothèse, une seule pourrait être constituée en Montérégie. Dans le milieu on parle même de la possibilité que la ministre de l'Éducation n'autorise la création que d'une seule commission scolaire franco-protestante dans tout le Québec.

Ajournement

Le conseil provisoire de la commission scolaire 16-03 se réunit ce soir, mercredi, à Saint-Jean, à 19h30. Le public peut assister à l'assemblée.

Différents points à l'ordre de la première séance du conseil tenue le 29 septembre dernier ont été ajournés à ce soir. Ainsi les membres du conseil provisoire doivent discuter des modalités de sélection du directeur général de la nouvelle commission scolaire 16-03. Mais il semble que le choix du candidat serait déjà réglé. La localisation du centre administratif de la nouvelle commission scolaire doit être discutée.

Une vente d'agrumes pour financer les activités spéciales

ISABELLE SIMARD

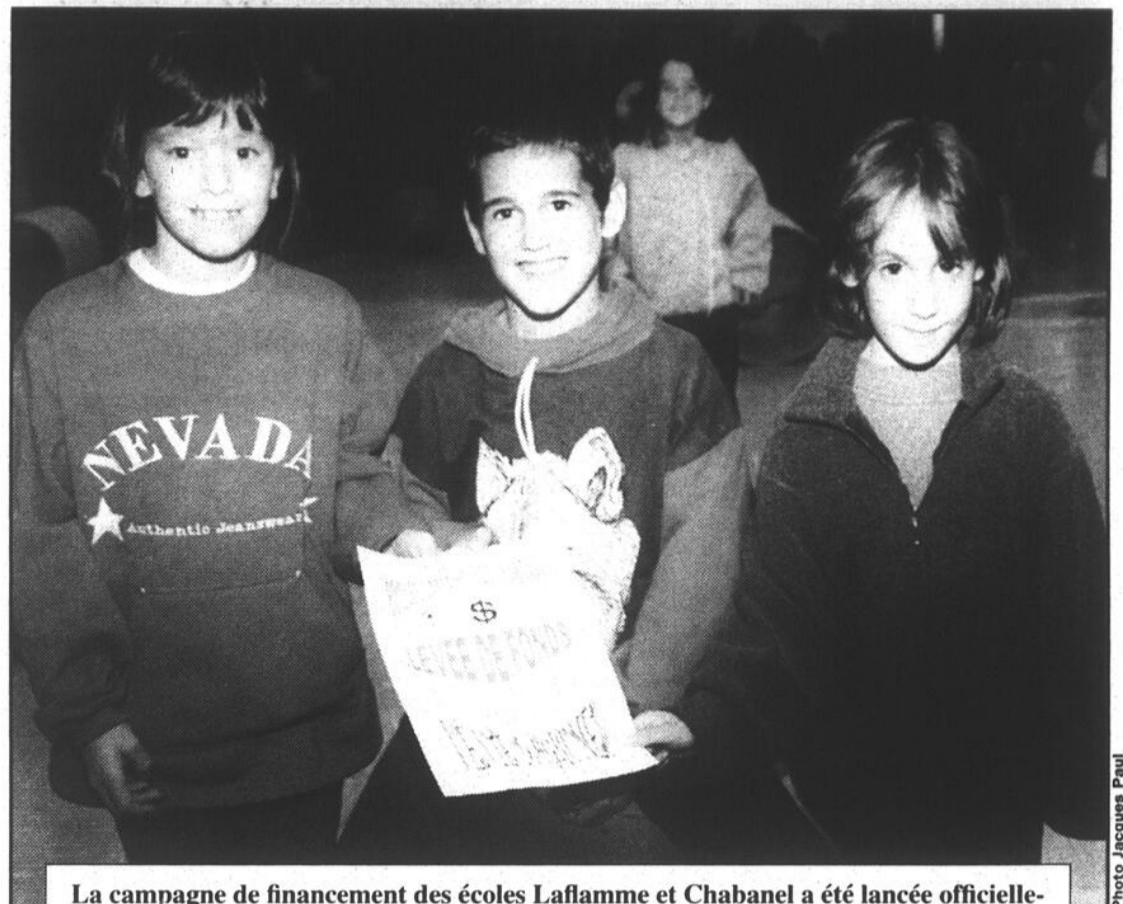
Les élèves des écoles Chabanel et Laflamme viennent de lancer leur campagne annuelle de financement. Jusqu'au 29 octobre, ils invitent la population à acheter des oranges et des pamplemousses roses dans le but de financer leurs activités spéciales.

Ils ont prévu quelques arguments efficaces afin de faire mousser leurs ventes. Les élèves vanteront les bienfaits de ce produit santé rempli de vitamine C, payable à la li-

vraison seulement, très frais pour le temps des Fêtes et surtout exempt de taxes!

Aucun montant d'argent ne sera recueilli au moment de la vente. Le paiement s'effectuera lors de la livraison. Les oranges seront vendues au coût de \$30 (boîte de 40 livres) et de \$17 (boîte de 20 livres). Les pamplemousses roses se vendront au montant de \$28 (boîte de 40 livres) et de \$15 (boîte de 20 livres).

La distribution des agrumes se fera vers la fin du mois de novembre, c'est-à-dire quelques jours après la cueillette des fruits. Les enfants contacteront leurs clients afin de les aviser de la date de livraison. Les fonds recueillis serviront à financer les activités spéciales des écoles Laflamme et Chabanel. ☛



La campagne de financement des écoles Laflamme et Chabanel a été lancée officiellement en présence de nombreux élèves. Sur la photo: Mélanie Proulx, Serge Demers et Isabelle Beaulieu, tous les trois en 2^e année.

\$10,000 pour soutenir l'alphabétisation

GORETTE LINHARES

La commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu accorde cette année encore une subvention à divers organismes qui oeuvrent en alphabétisation.

C'est en considérant que plusieurs organismes travaillent dans leur milieu respectif à informer, sensibiliser, dépister et recruter des analphabètes, que le directeur des activités éducatives aux adultes, M. Wasfi Daoud, a annoncé lors de la dernière séance du conseil qu'une somme de \$10,000 sera distribuée à quatre organismes volontaires.

Ainsi, \$2,300 sont versés à l'Éducation des adultes à Farham, \$500 à l'Animation locale en alphabétisation à Lacolle, \$4,100 au Comité alphabétisation locale de Marieville et \$3,100 à l'organisme Porte ouverte à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Rappelons que des quatre commissions scolaires sur le territoire environnant, seule la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu est autorisée à dispenser des services éducatifs à la clientèle adulte. ☛

2000 façons de se faire voir.

On peut vous aider!

SECONDE CHANCE

AU CRÉDIT

pour un véhicule neuf ou d'occasion

Consultation gratuite et confidentielle

DELORME
FINANCEMENT DISPONIBLE ACHAT ET LOCATION
TOUS NOS VEHICULES USAGES SONT INSPECTES

325, rue Principale, Sainte-Brigide 293-5347 248-1142

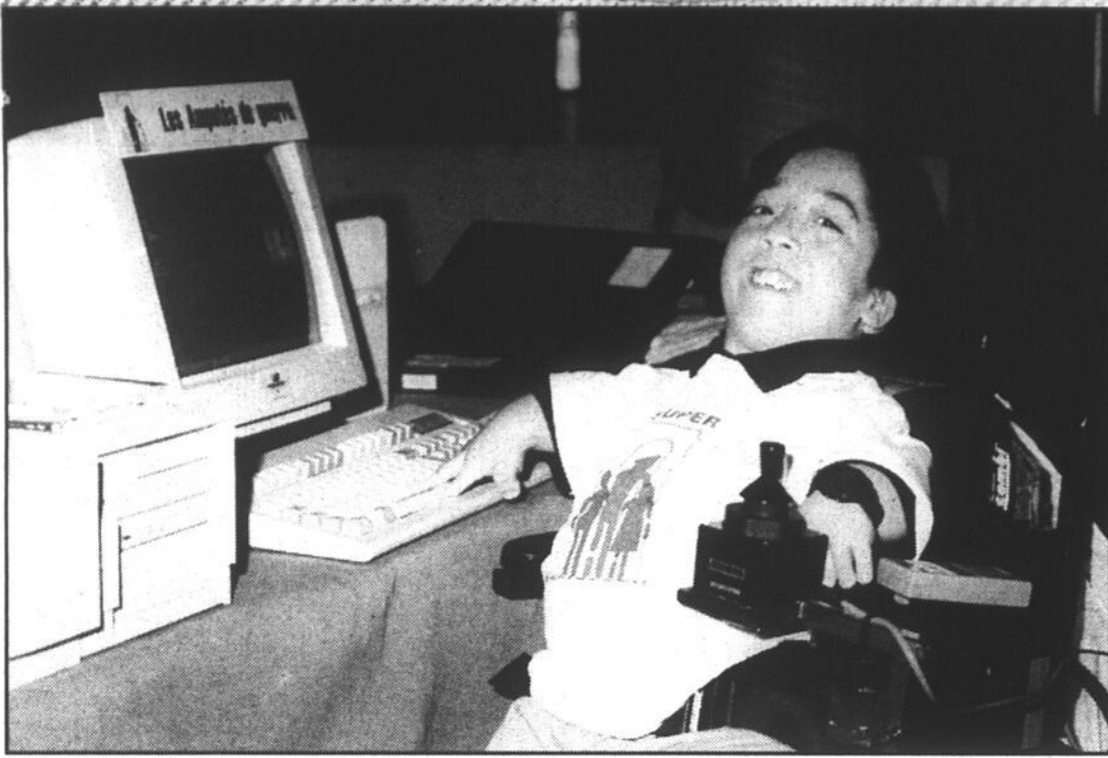
Chez New Look, nous savons que le choix d'une monture est un moment important. Et c'est pourquoi nous pouvons vous offrir jusqu'à 2000 montures en magasin. 2000 montures importées de partout à travers le monde, et sélectionnées pour vous par les professionnels New Look. Pourquoi en avoir autant? Parce que nous croyons que c'est fondamental, de nos jours, de pouvoir avoir le choix. Et parce que, pour nous, c'est une autre façon d'être professionnels.



La meilleure optique qui soit.

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE PAR DES OPTOMÉTRISTES

949, boul. du Séminaire N., St-Jean-sur-Richelieu, 348-1155 Marc Cossette, o.o.d.



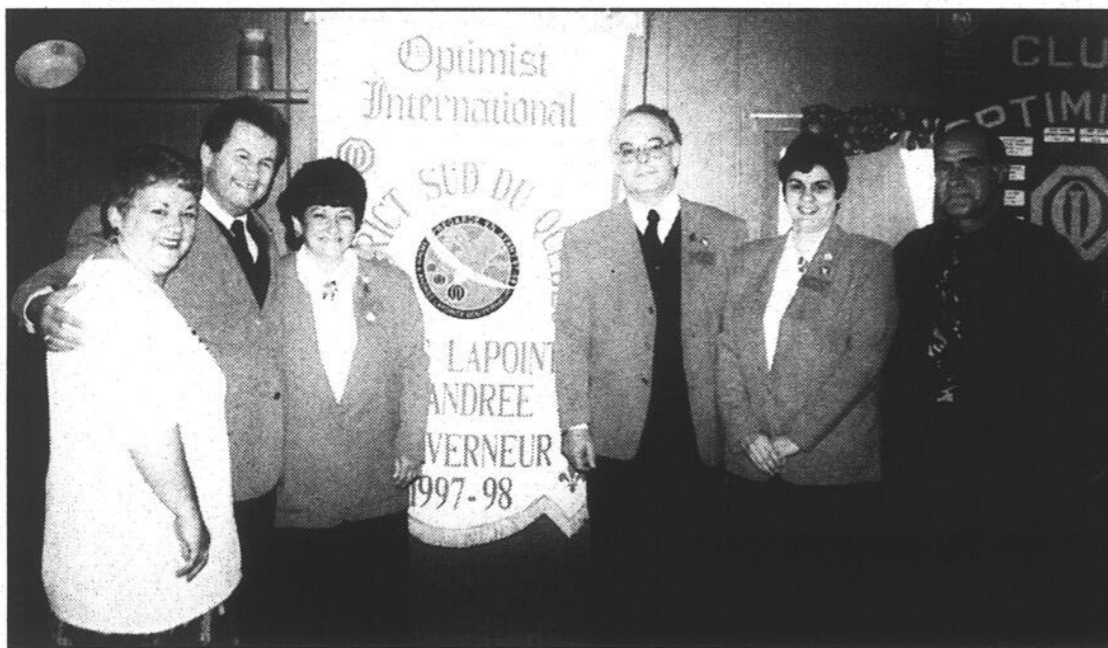
Martin relève des défis

Résident de L'Acadie, Martin Limoges a vécu une expérience très enrichissante en participant récemment au séminaire sur les amputations multiples de l'Association des amputés de guerre, qui se tenait conjointement avec le séminaire du programme Les Vainqueurs. Ce dernier, s'adressant aux jeunes amputés, leur offre notamment une aide financière pour couvrir les frais de leurs prothèses, leur permettant de mener une vie saine et active.



Fête des majoritaires à Sabrevois

Le club Optimiste de Sabrevois organisait dernièrement une fête pour ses majoritaires, leur offrant un souper et un cadeau pour souligner leurs 18 ans. De gauche à droite: Véronique Lisotte, Denis Mathieu (responsable de l'activité), Mathias Lisotte, Vincent Girard, Julie Stickelbout, Pascal Normandeau, Mario Clouthier, Hilaire Pelletier (président du club), Pascale Leroux et Nancy Cormier.



Nouveaux représentants chez les Optimistes de Saint-Grégoire

Quelques représentants du club et du district se réunissaient récemment pour souligner le début de la 18^e année du club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire. De gauche à droite: Mme Nicole Girard, présidente du club Mont-Saint-Grégoire, M. Denis Lapointe, gouverneur du district Sud du Québec, Mme Andrée Lapointe, conjointe du gouverneur, M. Roger Labrecque, conjoint de la lieutenant-gouverneure, Mme Chantal Labrecque, lieutenant-gouverneure de la zone 3, et M. Henri Girard, conjoint de la présidente.



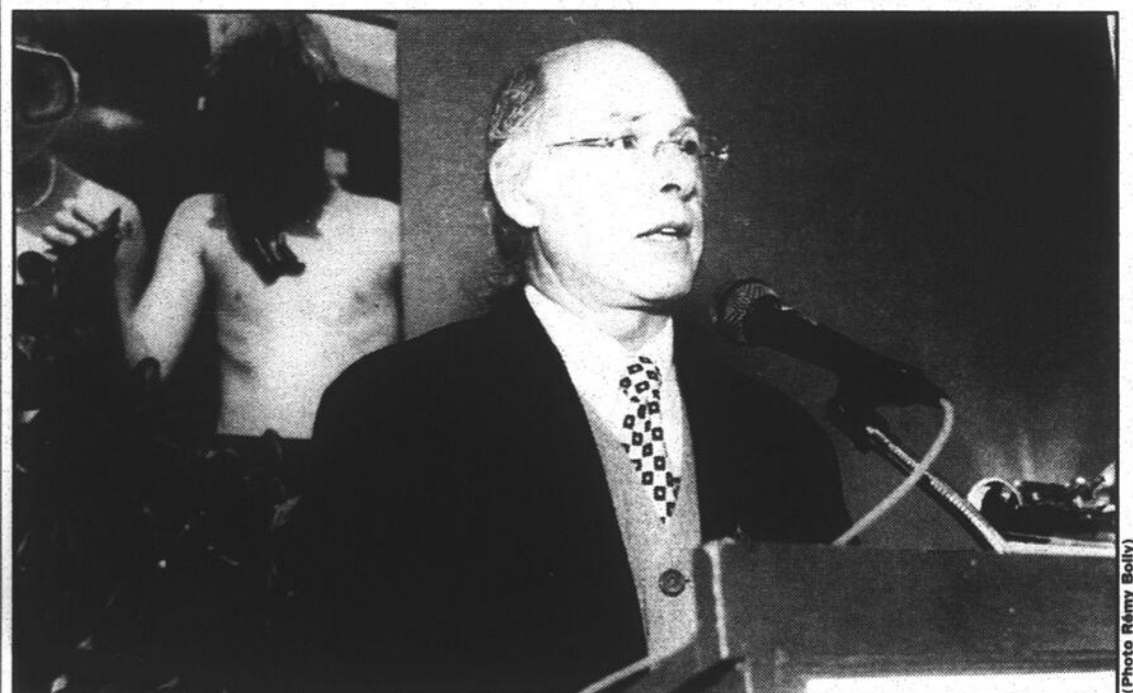
Des étudiants américains à la Petite colonie

Un groupe d'étudiants de l'état de New York, s'intéressant de près au mode de vie des Québécois du 19^e siècle, visitait récemment le Centre d'interprétation «Il était une fois... une petite colonie». Sur la photo, M. Gérard Delisle enseigne aux 15 visiteurs les rudiments de notre histoire.



Nouveau conseil des Optimistes de Saint-Eugène

Les Optimistes de Saint-Eugène élaient dernièrement un nouveau conseil d'administration. De gauche à droite: M. Jean-Guy Danis, directeur des finances, Mme Ninon Pellow, ex-présidente et lieutenant-gouverneur 1997-1998, M. Serge Laflamme, directeur de la publicité, M. Richard Lemoine, directeur «Fraternité», M. Claude Roy, secrétaire-trésorier, M. Jacques Allaire, directeur «Jeunesse», Mme Carole Januszewski, vice-présidente «Jeunesse», M. Gilles Lepain, vice-président «Voies et moyens», Mme Lise Désautels, présidente, et Mme Nathalie Pellow, directrice du recrutement.



Légaré verse son cachet à la Saint-Vincent-de-Paul

L'humoriste Pierre Légaré a fait montre de générosité lors des cérémonies d'inauguration de l'usine d'assainissement des eaux du Haut-Richelieu. Invité à faire un monologue pour «épicer» cette manifestation, il a remis son cachet de \$600 à la Société Saint-Vincent-de-Paul. Pierre Légaré agira comme président d'honneur de la prochaine campagne de financement de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cette fin de semaine!

Offres spéciales d'ouverture
ce samedi 18 octobre 1997,
de 8h30 à 10h30 seulement

épargnez 30%

TOUS LES JEANS LEVI'S® POUR FEMMES

Choisissez parmi ces modèles: 501, 511, 512, 531, 542, 550 et 560.

Épargnez 30% sur les jeans pour femmes de tailles 'Petite'
vendus à notre boutique V.I. Petites®

épargnez 40%

TOUTES LES CHAUSSURES DE SPORT POUR ENFANTS

Toutes les pointures. La sélection peut varier suivant le magasin.

Rég. Sears 15,99-59,99. La paire

9⁵⁹-35⁹⁹

Après 10h30, épargnez 25%. Ces économies ne peuvent pas être jumelées

épargnez 40%

TOUS LES SACS

Sacs à dos, sacs range-tout et autres modèles, en cuir, en pièces de
cuir ou en vinyle. En vente à notre boutique d'accessoires féminins.

Sauf les articles maintenant en réclame.

La sélection peut varier suivant le magasin.

à moitié prix

**TOUS LES SOUS-VÊTEMENTS
NEVADA® POUR HOMMES**

épargnez 50%
de plus

**SUR FOURREAUX POUR MEUBLES 'EASY FIT'
DÉJÀ SOLDÉS**

à moitié prix

ENSEMBLE 5 PIÈCES DE COULEURS VIVES POUR LA SALLE DE BAINS

Comprend gobelet, porte-savon, porte-brosses à dents,
corbeille à papier et bouteille à lotion. Rég. Sears 14,99. L'ens.

N 28021

rien que 5⁹⁹

DÉTECTEUR DE FUMÉE

Interrupteur d'alarme servant aussi à vérifier l'état de la pile (comprise).

N° 19750.

Rég. Sears 12,99.

rien que 99¢

BÛCHE FLAME-GLO

Rabais 33%. Brûle pendant près de 3 heures.

N 42001 Rég. Sears 1,49.

Limite de 6 par client

SEARS

JOUJOURS

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 19 OCTOBRE 1997

dans la limite des stocks disponibles. Certains articles peuvent avoir été en solde la semaine dernière

SEARS

10308 Copyright 1997. Sears Canada Inc.



Photo Jacques Paul

Plusieurs des personnes impliquées dans la nouvelle activité informatique pour les aînés. Au premier rang: M. René Teasdale du Salon des aînés, Mme Lucie Dallaire, directrice du Service des loisirs de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Raymond Dubé et Mme Anita Marcoux, responsables du projet. Au second rang, M. Brière du Club Ram, M. Mario Harbec, directeur général du Centre des aînés, M. Jean Langelier du Salon des Aînés et M. André Dion, président du Centre des Aînés.



Photo Jacques Paul

Ismaël, deuxième au Canada

C'est un jeune résident de Saint-Jean-sur-Richelieu, membre de l'escadron 613 des cadets de l'air, qui recevait récemment le «Dodo bird club» des anciens sergents de l'Aviation royale du Canada (RCAF). Accompagné d'un chèque de \$100, ce certificat commémoratif soulignait son haut niveau de réussite au cours de base en électronique, le classant deuxième au Canada et premier à l'est de l'Ontario. De gauche à droite, sur la photo: le Major Jacques Vallée, commandant de l'escadron 613, le sergent de section Ismaël Morrisette, cadet de l'air, et M. René Cusson, président du comité des répondants pour l'escadron 613.

Des aînés s'initient à l'informatique

DANIEL G. HÉBERT

Faisant suite à une demande de ses membres, le Centre des aînés johannais a récemment fait l'acquisition de quatre micro-ordinateurs qui ont été installés dans la salle de conférence de l'établissement. Cet investissement a été

rendu possible par une contribution financière de l'ex-Salon des aînés et par l'implication de l'Association des loisirs de Saint-Edmond.

C'est donc sur une base régulière, et soutenus par des instructeurs compétents, que tous les membres du Centre des Aînés auront la possibilité de s'initier à l'informatique. Déjà 24 personnes se sont montrées intéressées, mais il reste toujours de la place.

«On va les recevoir huit à la fois, deux par ordinateur.» précise M. Mario Harbec, directeur général du Centre, ajoutant qu'on est présentement à la recherche de bénévoles aptes à soutenir les aînés au cours de leurs heures de pratique. Les intéressés n'ont qu'à contacter M. Raymond Dubé, au 358-9769. Toute information sur l'activité pourra être obtenue en composant le 347-4500.

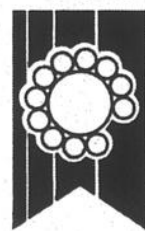


Photo Jacques Paul

\$250 pour Centraide

Les employés de Saint-Jean de la Société d'assurance auto du Québec organisaient dernièrement un dîner-spaghetti au profit de Centraide du Grand Montréal. Environ 55 personnes prenaient part à l'événement qui a généré des profits de \$250, somme à laquelle viendra s'ajouter la contribution des employés de la Société.

La SCLÉROSE EN PLAQUES frappe généralement au cours des années les plus productives de la vie ses effets se répercutent sur les proches, les employeurs, les employés.



Fédération québécoise de la sclérose en plaques

Bientôt nous trouverons!

FAIRE PARVENIR VOS DONNS AU

12125 est, rue Notre-Dame
Montréal, Qué. H1B 2Y9 • (514) 640-5472

FOYER YVON

Un service de 1^{re} qualité



Des prix très compétitifs

Poêles et foyers au bois, mazout et gaz propane
Modèle no 3620-A

Financement disponible



253, rang Saint-Édouard, Iberville

347-2832

Plus

MINI-CHAÎNE HI-FI AVEC CHARGEUR 24 DC
• 200 WATTS TOTAL • DOUBLE CASSETTE • SYNTONISEUR AM/FM • TÉLÉCOMMANDE

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS

*Si vous trouvez un appareil électro-ménager ou électronique identique annoncé pour moins à l'intérieur du même territoire commercial et sujet aux mêmes modalités durant les 30 jours suivant votre achat, il nous fera plaisir de vous rembourser la différence.

SEULEMENT 597\$
PAIEMENT MENSUEL de 30\$*

FISHER
LE GARÉ

230 rue Champlain, St-Jean-sur-Richelieu
346-4136

* Sur approbation du crédit. Voir tous les détails en magasin.
▲ Plus les taxes applicables.
■ Basé sur 30 paiements mensuels minimums. Un relevé de compte sera fourni à tous les 30 jours. Le consommateur peut acquiescer sa dette dans les 30 jours suivant la date du relevé de compte sans devoir payer de frais de crédit. Le paiement mensuel minimum sera égal à 5% du montant de l'achat (minimum de 10.00\$) ou si le solde dû est plus élevé que le montant de l'achat, le paiement mensuel minimum sera égal à 5% dudit solde.

Exemple de frais de crédit	
Solde quotidien moyen	Frais de crédit quotidiens
50.00\$	0.041\$
100.00\$	0.082\$
500.00\$	0.410\$
700.00\$	0.570\$

SEARS

Les Jours Sears ... en ce moment!

Pas de paiement avant un an*



**POUR TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS, MEUBLES†
ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES ACHETÉS AVEC LA CARTE SEARS**



Rien que 954\$

ENSEMBLE DE SUPER CAPACITÉ
AU PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE

Laveuse. N° 47602. Rég. Sears 689,99.

577\$

Sécheuse. N° 88602. Rég. Sears 479,99.

377\$



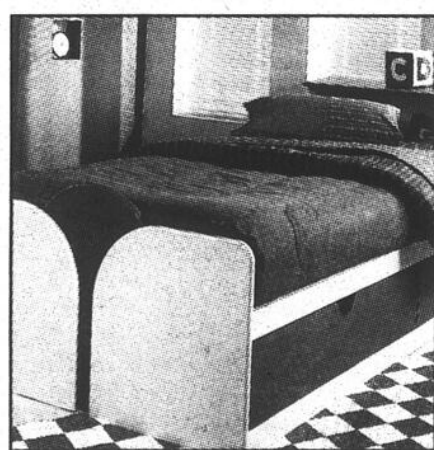
Rien que 887\$

RÉFRIGÉRATEUR, À CONGÉLATEUR AU HAUT,
AU PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE

Rabais 162 \$ sur réfrigérateur

20,7 pi cu, à tablettes en verre, section produits
laitiers. N° 67132. Rég. Sears 1049,99.

Aussi en amande



Moitié prix

LIT À TIROIRS 'ODYSSEY' À NOTRE
PLUS BAS PRIX DE LA SAISON

Lit de style contemporain en blanc, café
ou noir. N° 66555. Rég. Sears 699,98.

349\$

Comprend lit, tiroirs et panneau de chevet



Offre de prime

CAMÉSCOPE SONY 8 MM

Prime: étui, lentille, filtre UV et coupon de
remise du fabricant; détails en magasin.

Zoom numérique 26X (optique 13X), écran
2 1/2 po à cristaux liquides, haut-parleur.

N° 31022.

Inclure la prime en cas de retour

*Avec la carte Sears, pas de paiement avant octobre 1998, sur approbation de votre crédit. Achat minimum de 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.
L'offre ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 26 octobre 1997. Renseignez-vous.

†R/01 - Meubles: sauf les meubles de jardin et pour bébé

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 26 OCTOBRE 1997

dans la limite des stocks disponibles

10303 Copyright 1997. Sears Canada Inc.

SEARS

Un 19^e Festival de la citrouille résolument «Halloween»!

DANIEL G. HÉBERT

C'est dans un décor de maison hantée, peuplé de sonorités macabres, qu'on tenait récemment la conférence de presse dévoilant la programmation de la 19^e édition du Festival de la citrouille d'Iberville. L'accueil était assuré par les habitués fantômes, loup-garou, momie, sorcière, par deux jolies jeunes filles exhumées spécialement pour l'occasion et par un vampire particulièrement entreprenant. Notre photographe n'a d'ailleurs échappé à ses assauts répétés que grâce à une haleine fleurant l'ail et un bouquet d'aubépine cueilli en route. Juste au cas...

Supportée par une contribution financière de la ville d'Iberville, la Commission des loisirs d'Iberville a pris en charge l'organisation de l'événement qui se déroulera cette année du 24 octobre au 2 novembre. Une imposante équipe s'est d'ailleurs mise à l'oeuvre dès la fin septembre.

Celle-ci est dirigée par Mme Diane Larouche (présidente), Mme Jo-

hanne Dauphinais (trésorière), et de M. Roger R. Smith. Elle est complétée par plusieurs bénévoles: M. Marcel LaRocque, M. Claude Proulx (du Service des incendies), Mme Murielle Truchon, M. Alain Ferland et Mme Micheline St-Martin, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Répétant le modèle utilisé l'année

dernière, des panneaux publicitaires sur fond bleu nuit placés à l'extrémité du pont Gouin et devant le cimetière feront la promotion de l'événement. «On voit l'effervescence qu'il y a cette année pour le Festival» note le maire Jean Rioux. «Le Festival développe un sentiment d'appartenance à la ville d'Iberville, je suis convaincu qu'on fêtera le 20^e l'an prochain» complète-t-il.

Déroulement

Le 19^e Festival de la citrouille débutera par un souper-spaghetti qui aura lieu le 24 octobre, de 17 à 20 heures, au Pavillon des loisirs Mille-roches. Le coût sera de \$6 pour les adultes, de \$3 pour les 4-12 ans, et gratuit pour les 3 ans et moins.

La messe du Festival se tiendra le 26 octobre, à 11h30, à l'église Saint-Atha-

nase et sera animée par une chorale. Une soirée dansante «Cabaret showtime» aura lieu au Pavillon Mille-roches le 30 octobre à 17h30, coordonnée par M. Marcel LaRocque, l'Âge d'or de Saint-Luc, d'Iberville et l'Association des retraités. Prix d'entrée \$10.

C'est naturellement le 31 octobre qu'aura lieu le spectacle de la Maison hantée, de 16 à 21 heures, au Centre Marguerite-Bourgeoys, angle 1^{re} rue et 11^e avenue. On nous promet des décors d'horreur, des figurants terrifiants, des pantomimes, des effets spéciaux en sonorisation et des dons en friandise aux enfants. Selon Mme Larouche, cette activité mettra particulièrement à contribution les talents des adolescents d'Iberville.

La journée du 1^{er} novembre sera marquée par «Le grand



Nous avons démasqué pour vous quelques membres du comité organisateur. Au premier rang: Jacques Rémillard, Paul Houde, Diane Larouche et Sylvain Piette. Au second rang: Réjean Ménard, Camille Truchon, Roger Smith, Johanne Dauphinais et Mario Piette.

jeu» à l'école Saint-Noël-Chabanel, organisé notamment par les Optimistes d'Iberville, et par un Bal masqué au Pavillon Mille-roches qui se tiendra de 20 à

1 heure. Le coût d'entrée est de \$10, des prix d'une valeur totale de \$700 seront attribués aux meilleurs costumes. Le Festival se terminera par la remise

des prix aux gagnants du concours de maisons décorées et par un Festival country qui aura lieu le 2 novembre de 13 à 23 heures au Pavillon Mille-roches.

Admission \$10, possibilité de souper sur place. Parmi les invités: Bobby Hachey, Céline Moss, Régis Gagné, Linda Bisson et le «Rocky road band». ☺

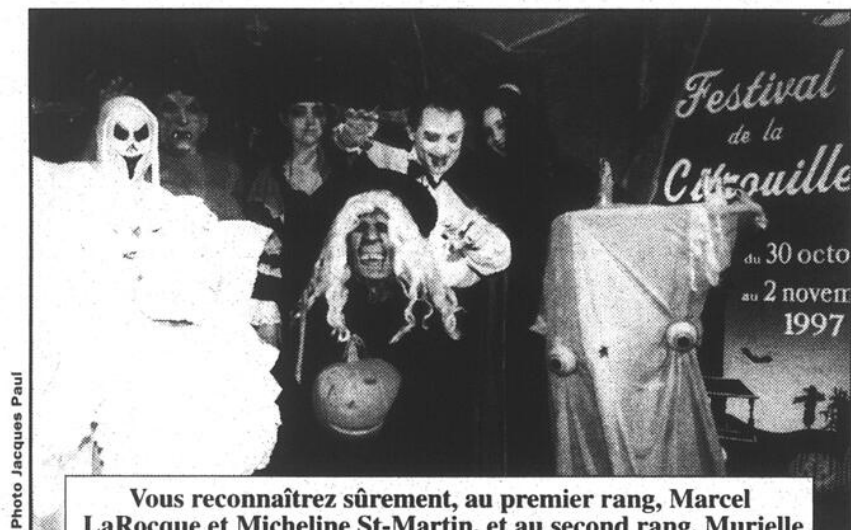


Photo Jacques Paul

Vous reconnaîtrez sûrement, au premier rang, Marcel LaRocque et Micheline St-Martin, et au second rang, Murielle Truchon, Alain Ferland, Geneviève Lemieux, Claude Proulx et Annabelle Larouche.

Tournoi d'échecs le 19 octobre à St-Jean

DANIEL G. HÉBERT

C'est sous le thème «Tour de la Vallée des forts» que la ligue d'échecs Vallée des forts inaugurera sa saison par un premier tournoi scolaire d'échecs. Celui-ci aura lieu le 19 octobre à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, 800, rue Plaza, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les inscriptions se prendront entre 11h15 et 11h45.

Le tournoi s'adresse à tous les étudiants, de la maternelle au Cégep. Les jeunes sans cote joueront contre des adversaires de la même année scolaire, ceux qui ont une cote affrontant un adversaire de même force. Des prix seront attribués aux trois premiers de chaque section de six joueurs.

À son premier tournoi, l'étudiant paie \$10. Tous les autres tournois ne lui coûteront toutefois que \$5. Après sa première

participation, il recevra une carte de membre lui donnant droit à un cours d'échecs gratuit, une liste des règlements, un calendrier des activités et une cote scolaire.

Dans chaque tournoi, il y aura une section spéciale «championnat» comprenant les 12 meilleurs joueurs présents. Pour favoriser la concentration et la réflexion, un espace spécial leur sera aménagé. Les parties se joueront toutes à l'horloge.

Rappelons que la Ligue d'échecs de la Vallée des forts est un organisme sans but lucratif dont l'objectif est de promouvoir le jeu d'échecs dans la région. La Ligue organise des tournois, des cours d'échecs et des stages tout en aidant les écoles à démarrer leur propre club d'échecs. Pour de plus amples informations, il suffit de contacter Mme Diane Mongeau au 347-5577. ☺

N'oubliez pas cette semaine

DANIEL G. HÉBERT

Phobies-zéro

Phobies-zéro, un groupe de soutien et d'entraide pour les personnes, jeunes ou adultes, souffrant d'anxiété, de trouble panique, de phobies et d'agoraphobie, vous offre des rencontres hebdomadaires près de chez vous. Celles-ci ont lieu tous les jeudis, de 19h30 à 21h30, au CLSC Vallée des forts, 874, rue Champlain, à Iberville. De plus, un bénévole de l'organisme peut vous apporter soutien et réconfort grâce à la ligne d'écoute disponible 7 jours/24h, au 276-3105.

Centre de créativité

Le Centre de créativité de Saint-Jean vous invite à une conférence sans frais sur le thème «Qu'est-ce que la mandala?». Elle sera donnée par Mme Pauline Veilleux, artiste professionnelle en art visuel et monitrice en art-thérapie cumulant 8 ans d'expérience en enseignement et pratique de la mandala. L'événement aura lieu le 17 octobre, à 19h30, au local 213 du 39, rue Saint-Jacques, à Saint-Jean-sur-Richelieu et sera précédée, dès 13 heures, d'une journée porte ouverte. Il est nécessaire de réserver en communiquant avec Mme Hélène Duperron au 347-9050. Le Centre de créativité offre également des cours en dessin, écriture, sculpture d'argile et science ésotérique.

Collecte de sang

La municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu tiendra une collecte de sang le 20 octobre prochain. L'événement aura lieu de 14h30 à 16h30 et de 17h30 à 20h30 au Centre communautaire, 795, rue des Loisirs.

Cercle des Fermières

Le cercle des Fermières de Saint-Eugène tiendra son assemblée mensuelle le 21 octobre à 19 heures au Centre communautaire de Saint-Eugène. Toutes sont les bienvenues. Pour information: Marielle Charbonne au, au 346-4946.

Bénévoles recherchés

Le CLSC est à la recherche d'infirmiers ou infirmières ayant un peu de temps à consacrer à des activités bénévoles. Il s'agit d'offrir à Iberville des cliniques de prise de tension artérielle, une demi-journée par semaine. Les intéressés n'ont qu'à contacter Ginette Patenaude au 358-2572.

Conférence sur l'Alzheimer

Mme Lynda Bissonnette, psychologue responsable du soutien aux familles à la Société d'Alzheimer du Haut-Richelieu, animera une conférence intitulée «La maladie d'Alzheimer: mythes et réalités». L'événement aura lieu le 21 octobre, à 10 heures, au Centre des aînés, 125, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu. La conférence est gratuite et permet de développer une meilleure compréhension de cette maladie. Pour information: 347-5500 ou 990-8262.

«Ergo à l'écoute»

Dans le cadre de la Semaine de l'ergothérapie, qui se tiendra du 19 au 25 octobre, les ergothérapeutes seront à l'écoute de la population à l'occasion de la journée «Ergo à l'écoute». Initiative de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, elle aura lieu le 22 octobre de 8 à 20 heures. En téléphonant au 1-800-

265-5778, il sera possible d'obtenir des réponses sur les maladies dégénératives, les atteintes neurologiques, les traumatismes, les problèmes de santé mentale, les retards de développement chez l'enfant ou les atteintes reliées au vieillissement.

Traumatisés cranio-cérébraux

L'Association des traumatisés cranio-cérébraux invite les gens de la région à participer à ses activités. Il est question notamment d'observation des oiseaux à Philipsburg le 20 octobre et d'une visite au sanctuaire de Fatima le 23 octobre. Pour réserver, ou pour en savoir plus long sur les activités du local de Saint-Hyacinthe, il suffit de composer le 778-3557.

Voyage à Montebello

Le club Coeur en marche organise le 22 octobre un voyage au Château Montebello. Le départ se fera du Carrefour Richelieu à 7h45, le retour est prévu pour 16 heures. Il y aura possibilité de visiter la gare et le Manoir Papineau. Invitation à tous. Pour information: Doris Bonneau, au 348-8187.

Assemblée de Coup d'elle

La Corporation Le coup d'elle inc., maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, convoque ses membres à une assemblée générale spéciale qui aura lieu le 29 octobre, à 19 heures, au centre culturel Fernand-Charest, 190, rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Seuls les membres en règle pourront se prévaloir du droit de vote lors de l'assemblée. ☺

L'abbé Bertrand Gaboriau nommé Patriote de l'année

DANIEL G. HÉBERT

Les membres du conseil d'administration de la Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent décidaient récemment de décerner le titre de Patriote de l'année 97 à l'abbé Bertrand Gaboriau, lui octroyant le prix «La Rose de Larochelle».

Ce prix, qui porte le nom de son premier récipiendaire, a été créé en 81 dans le but de rendre hommage à un militant de la base, un citoyen ordinaire impliqué dans son milieu pour défendre les intérêts du Québec, se démarquant par son engagement social.

À ce titre, la SNQ tient à souligner l'implication de l'abbé Gaboriau auprès des jeunes et des moins nantis. Curé de la paroisse Sainte-Marie-de-la-Visitation, dont il est le fondateur, il célèbre cette année son 50^e anniversaire de sacerdoce. Au cours de ces



L'abbé Bertrand Gaboriau a reçu le prix «La Rose de Larochelle» pour ses 50 ans au service de la communauté.

années, il a travaillé à l'organisation des terrains de jeux, du mouvement scout, du baseball mineur, tout en continuant à enseigner au Collège de Saint-Jean. Il poursuit aujourd'hui son oeuvre charitable en s'occupant activement du Pa-

tro-Normandie et de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Rejoint au téléphone, M. Gaboriau s'est dit un peu surpris qu'on le reconnaisse en tant que Patriote. Il s'est d'ailleurs assuré

que la distinction n'avait aucune teneur politique avant d'accepter avec joie le prix «La Rose de Larochelle», ajoutant qu'il le recevait pour ses 50 ans au service de la communauté et de l'Église. «J'ai été l'accompagnateur de beaucoup de monde dans Saint-Jean, note-t-il, des jeunes surtout.»

C'est au cours du 17^e banquet des Patriotes qu'on rendra hommage au curé de la paroisse Sainte-Marie. L'événement aura lieu le 8 novembre, de 17 à 19 heures, à l'école Napoléon-Bourassa, 535, chemin des Vieux-Moulins à L'Acadie. Le coût de participation est de \$5, incluant un léger goûter. Tous les profits de cette soirée seront versés aux oeuvres de l'abbé Gaboriau.

Les personnes intéressées à prendre part à cette célébration peuvent se procurer des billets aux bureaux de la SNQ situés au 219, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, ou en téléphonant au 346-1141. ☛

DANIEL G. HÉBERT

Le Campus s'implique dans l'Expo-techno-autonomie

Le Campus du Fort-Saint-Jean est un partenaire majeur, tient à souligner M. Pierre Cajolais, président du RUTAHR. Son support est important et essentiel à la tenue de l'événement. L'Expo doit en effet avoir lieu dans les salles du Pavillon Dextraze, un site accessible aux fauteuils roulants. L'af-

fiche promotionnelle, qui sera imprimée grâce à une contribution de l'Office des personnes handicapées du Québec, portera d'ailleurs le logo du Campus.

Une trentaine d'exposants sont attendus, dont 17 ont à ce jour confirmé leur présence. Par ailleurs, l'organisme a reçu une réponse positive de plusieurs personnalités connues qui agiront à titre de conférenciers. Mentionnons le syndicaliste Michel Chartrand, le chanteur Steve Fiset, l'humoriste Pierre Labelle et Michel Langlois, handicapé visuel et porte-parole de MIRA.

On peut rejoindre les représentants du RUTAHR en téléphonant au 542-9635 ou en composant le numéro sans frais 990-2635. Les bureaux de l'organisme sont situés au Centre des aînés, 125, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu. ☛

À Saint-Jean

Le Centre de bénévolat entreprend sa 25^e année

DANIEL G. HÉBERT

Le champ d'intervention du bénévolat s'est sensiblement élargi depuis la fondation du Centre de bénévolat de la région de Saint-Jean, en 1972. Selon Mme Lucette Métras, directrice générale de l'organisme subventionné par Centraide du Grand Montréal, ses moyens d'action sont maintenant aussi divers que peuvent l'être les goûts, les aptitudes, les aspirations et les besoins de ses bénévoles.

Le Centre poursuit deux objectifs principaux: promouvoir l'action bénévole dans différents secteurs d'activité et répondre aux besoins du milieu. Ceux-ci s'exercent à quatre ni-

veaux: dans la communauté en analysant les besoins et en mettant sur pied les services, auprès des bénévoles en leur fournissant le support dont ils ont besoin, auprès des organismes du milieu en leur apportant un soutien professionnel et technique, et auprès de la population en lui offrant des services de popote roulante, de visites amicales, de téléphones, d'accompagnement, de soutien aux aidants naturels, etc.

Le Centre de bénévolat de Saint-Jean regroupe plus de 165 bénévoles qui ont accompli en 96-97 des services totalisant 36,190 heures auprès de nombreux individus et de 48 organismes. ☛

Tournoi de balle à Venise-en-Québec

\$1,810 remis aux organismes de la région

DANIEL G. HÉBERT

Le «Tournoi de balle-molle Bar le Champ-Molson dry», qui en était à sa quatrième édition, a encore une fois fait des heureux. Non seulement des bourses totalisant \$3,500 sont-elles remises aux équipes gagnantes, mais 80% des profits réalisés ont été versés directement à divers organismes humanitaires, le reste étant conservé comme fonds de roulement pour l'année suivante.

Selon M. Lionel Gauthier, président du Tournoi, cela en fait un des

plus gros événements du genre au Québec. Cette année, deux équipes provenaient de Saint-Jean-sur-Richelieu mais la plupart arrivaient de l'extérieur de la région: Drummondville, Joliette, Montréal, Laval, Victoriaville, pour n'en mentionner que quelques-unes.

La somme de \$1,810 a été distribuée entre divers organismes. L'équipe de balle «Jeunes de Venise» a ainsi obtenu \$360, pendant que le Chalet des loisirs de la municipalité recevait \$200. Une somme

de \$100 a été octroyée au Centre d'entraide d'Henryville tandis que les Pompiers de Venise se voyaient remettre deux chèques de \$400, pour le dépouillement de l'arbre de Noël et pour la Guignolée. \$250 ont finalement été remis au Festival des neiges 98.

M. Gauthier tient à remercier ses aides Michel Deschesne et Richard Bordage, les commanditaires ainsi que les nombreux bénévoles qui se sont impliqués dans la réussite du Tournoi. ☛



Au premier rang: Tony Macuri, Robert Campeau et Patrick Sauriol des Pompiers de Venise, Denise Charest, du Centre d'entraide d'Henryville, Claudette Lefebvre du Chalet des loisirs et Carole Poitras de l'équipe de balle «Jeunes de Venise». Au second rang: Normand Côté, commanditaire, Richard Bordage, organisateur, Serge Gendreau, commanditaire, Michel Deschesne et Lionel Gauthier, organisateurs, ainsi que Yves Benoît du Festival des Neiges.

Le pont numéro 7 fermé durant deux jours

La gestion des canaux historiques du Québec nous apprenait récemment que les accès au pont no 7 du canal de Chambly, par la route 223, seront fermés à toute circulation piétonnière ou routière de façon continue, afin de procéder à des travaux de réparations.

Ceux-ci auront lieu du 21 octobre à 8h30 jusqu'au 23 octobre à 17 heures. Rappelons que ce pont coupe la route à la hauteur de Carignan. Il sera toutefois possible d'emprunter un détour par une voie de service longeant le canal jusqu'au pont no 4 ou jusqu'à la route 112, derrière l'entreprise

Agrico.

Ce détour, n'allongeant en rien la distance à parcourir, ne devrait pas retarder les usagers plus de cinq minutes. Pour de plus amples informations, il suffit de composer le 447-4805, du lundi au vendredi de 8h30 à 17 heures. ☛

L'ostéoporose frappe 1 homme sur 8 après 50 ans.

Société de l'ostéoporose du Canada

Pour plus de précisions, composez le 1 800 977-1778.

INDEX DES DÉCÈS

- **CAILLÉ LARIVIÈRE (Marie-Ange)**
- **CLOUTIER BAYARD (Aline)**
- **DANEAU ROBERT (Robéa)**
- **DEXTRAZE (Grégoire)**
- **LEFORT YELLE (Jacqueline)**
- **OUELLETTE-LAFAILLE (Rollande)**
- **PATENAUDE (Luc)**
- **TRUDEAU BOULANGER (Odette)**

CAILLÉ LARIVIÈRE (Marie-Ange)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 octobre 1997, est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Marie-Ange Caillé Larivière, épouse en 1re nocces de feu Antonio Prairie, 2e nocces Arthur Larivière, elle laisse dans le deuil ses enfants, Germain Prairie (Hélène Hébert), Monique Prairie (Georges Vadnais), Réjeanne Prairie (Jacques Frégeault), Francine, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

Une Célébration de la parole a eu lieu le lundi 13 octobre à 15 heures à la chapelle du Complexe funéraire.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

CLOUTIER BAYARD (Aline)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 octobre 1997, est décédée à l'âge de 59 ans, Mme Aline Cloutier, épouse de M. Ronald Bayard. Outre son épouse, elle laisse dans le deuil ses enfants, Sylvie (Daniel Lévesque), Jo'l (Caroline Ouellette), ses petits-enfants, Audrey-Anne, Nicolas, Maxime ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le samedi 11 octobre à 11 heures en l'église de Sabrevois et delà au crématorium Le-Sieur & Frère.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

DANEAU ROBERT (Robéa)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 octobre 1997, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Robéa Daneau, épouse de feu Adonias Robert. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Gisèle (feu Henri Bérard), Guy (Jeannine Béland), Jean-Denis, ses 8 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants, sa soeur, Noëlla (Wilfrid Arcand), son beau-frère, Henri Santerre (feue Lucienne Robert), sa belle-soeur, Marianne Robert (Paul-Émile Lapointe) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Une Célébration de la Parole aura lieu le samedi 18 octobre 1997 à 11 h 30 en la Chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

LEFORT YELLE (Jacqueline)



À l'Institut de Cardiologie de Montréal, le 13 octobre 1997, à l'âge de 53 ans, est décédée Jacqueline Yelle, épouse de Paul Lefort. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Richard (Manon Cyr), Chantal (Pierre Courville), Martine (Daniel Bombardier), Claude (Nancy Jodoin), 9 petits-enfants, sa mère, Thérèse Thuot (feu Gérard Yelle), plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Exposée aux

RESIDENCES FUNÉRAIRES CLAUDE & EDGAR LESIEUR 530, 4E RUE IBERVILLE

Les funérailles auront lieu le jeudi 16 octobre à 14 heures en l'église Saint-Athanase d'Iberville suivies de l'inhumation à Iberville.

Des dons au Fonds de Recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

DEXTRAZE (Grégoire) (1917-1997)



À Iberville, le 9 octobre 1997, à l'âge de 79 ans, est décédé Grégoire Dextraze, pompier pendant 27 ans à la ville d'Iberville dont 2 ans comme directeur du Service des Incendies. Il laisse dans le deuil son épouse, Madeleine Dessureau, ses enfants, Micheline (Daniel Chouinard), Pierre, Gilles, Ginette (Florian Goupil), Diane, Mario (Louise Groulx), Luc (Maryse Charpentier), Danielle (Denis Caron), Lorraine, 17 petits-enfants, sa belle-soeur, Lucille Dessureau (feu Ernest Frégeau), son beau-frère Rolland Dessureau et nombreux parents et amis. Exposée au

RESIDENCES FUNÉRAIRES CLAUDE & EDGAR LESIEUR 530, 4E RUE IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le samedi 11 octobre à 11 heures en l'église Saint-Athanase d'Iberville suivies de la crémation.

La famille de M. Grégoire Dextraze remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

OUELLETTE-LAFAILLE (Rollande)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 octobre 1997, est décédée à l'âge de 66 ans, madame Rollande Lafaille, épouse en 1re nocces de feu Gaspard Raymond, et 2e nocces de monsieur Ernest Ouellette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Benoit Desjardins (Lise), Gaetan Raymond (Estelle), Régent Raymond (Madeleine), France Raymond (Vincent), ses 9 petits-enfants, ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Exposée au **COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE 95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC**

à compter de 14 h, le mercredi 15 octobre 1997. Les funérailles auront lieu le jeudi 16 octobre 1997, à 11 h, en l'Église de Saint-Lucien, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Heures d'ouverture: mercredi 14 h à 17 h et 19 h à 22 h, jeudi à compter de 9 h

PATENAUDE (Luc) 1963-1997



À Saint-Alexandre d'Iberville, le 6 octobre 1997, à l'âge de 34 ans, est décédé Luc Patenaude, il laisse dans le deuil sa conjointe, Ghislaine Ritchot, ses enfants, Jennifer et Benoit, sa mère, Huguette Roy (feu Gérard Patenaude), ses beaux-parents, Alphonse Ritchot (Marie-Perle Boyer), son frère et ses soeurs, Diane, Lise, Denis et Carole, nombreux beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Exposé aux

RESIDENCES FUNÉRAIRES CLAUDE & EDGAR LESIEUR 530, 4E RUE IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 9 octobre à 14 heures en l'église Saint-Alexandre d'Iberville suivies de l'inhumation à Saint-Alexandre.

La famille de M. Luc Patenaude remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements



FONTAINE (Juliette)

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Juliette Fontaine survenu le 2 octobre 1997. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

220995-c20-r **C.T.**

TRUDEAU BOULANGER (Odette)

À Iberville, à la résidence Champagnat, le 7 octobre 1997, est décédée à l'âge de 50 ans, Mme Odette Trudeau, épouse de M. Michel Boulanger. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Karine, Eric, sa mère, Mme Rita Renaud Trudeau, sa belle-mère, Mme Claire Ethier Boulanger, ses frères et soeurs, Micheline Choquette, Marcel, Gilles, Ghyslaine, Nicole (François Beaudry), Alain (Isabelle Germain), ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Jacques Boulanger, M. et Mme Denis Boulanger ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE LTÉE 95, BOUL. SAINT-LUC SAINT-LUC

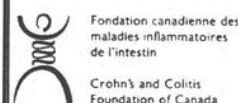
Les funérailles ont eu lieu à l'église Sacré-Coeur d'Iberville le jeudi 9 octobre 1997 et delà au crématorium Le-Sieur & Frère Ltée.

Des dons à la fondation de la résidence Champagnat pour les soins palliatifs seraient appréciés de la famille.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

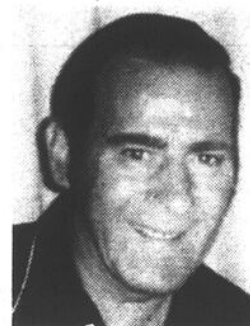
Les maladies inflammatoires de l'intestin.

Seule la douleur est prévisible.



Avec votre aide, nous trouverons un traitement curatif. 1 800 387-1479

15e anniversaire



FAUCHER (Aimé)

Cela fait quinze années que nous n'entendons plus tes rires et tes blagues, mais les beaux souvenirs de toi que je garde précieusement m'aident à poursuivre mon chemin. Il y a deux choses que la mort ne peut nous enlever: les souvenirs et l'amour.

Une messe sera célébrée le 16 octobre à 9 h 30 en l'église Saint-Edmond

Ton épouse Simonne

Tes enfants, petits-enfants et ceux qui ont une pensée pour toi

Association pulmonaire du Québec

UN DON IN MEMORIAM POUR AIDER LES AUTRES À MIEUX RESPIRER 4837, rue Boyer, bureau 100 Montréal, Qc H2J 3E6 Bureau: (514) 596-0805 1-800-295-8111

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

221144-c20-r **I.C.**



Hydro-Québec a investi la rondette somme de \$230,000 sur les rues Saint-Paul et De Salaberry mercredi dernier.

Hydro investit \$230,000 sur Saint-Paul et De Salaberry

ISABELLE SIMARD

Hydro-Québec a effectué des travaux évalués à plus de \$230,000 sur les rues Saint-Paul et De Salaberry mercredi dernier. Pendant cinq heures et 23 minutes, 438 abonnés ont été privés d'électricité.

Des conduites de cuivre ont été remplacées par des conduites d'aluminium sur la rue Saint-Paul, entre Champlain et Notre-Dame ainsi que sur la rue De Salaberry, entre Foch et Saint-Denis.

Douze équipes regroupant au total 25 employés d'Hydro-Québec ont été déployées sur les lieux au cours de la journée du 8 octobre.

«Nous tentons, dans la mesure du possible, de limiter les interruptions de service. Dans ce cas-ci, nous avons fourni des génératrices à certains commerces du secteur où se déroulaient les travaux», mentionne Lucie Brodeur, porte-parole d'Hydro-Québec.



Douze équipes regroupant au total 25 employés d'Hydro-Québec ont été déployées sur les lieux.

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...



Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

Une nouvelle image, mais un même don du coeur. Donnons à la Fondation.

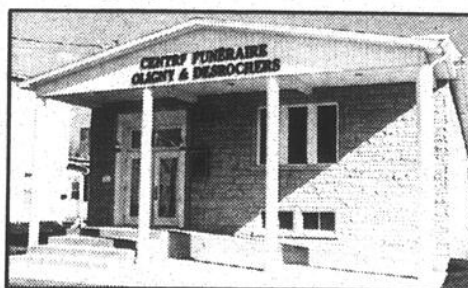
Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

Pour un service personnel dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oigny & Desrochers



Yves Desrochers propriétaire, Aimé Vezeau directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire

826, 1re Rue, Iberville 346-1124

Barrages routiers

ISABELLE SIMARD

Les policiers du Haut-Richelieu ont intercepté 120 véhicules lors de leur récente opération «Pars à sec ou passe tes clés», laquelle se déroulait durant le week-end au coin des rues Champlain et Saint-Charles, entre 2 heures et 3h30. Au total, 18 conducteurs ont été soumis au test de dépistage. L'un d'entre eux a été conduit au poste pour passer l'ivressomètre, lequel a indiqué un taux d'alcool dépassant largement la limite permise. Le prochain barrage routier se tiendra le 18 octobre.

Hold-up à L'Acadie

Deux individus dans la vingtaine ont fait irruption dans un dépanneur situé sur le chemin Ruisseau-des-Noyers à L'Acadie dimanche dernier vers 21h45. Ils se sont présentés à la caisse, ont brandi un couteau et demandé à leur victime, une dame âgée de 38 ans, de leur remettre le contenu de la caisse. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'un véhicule en direction de Saint-Jean.

Le premier suspect mesure environ 1,75 mètre et pèse 65 kilos. Ses cheveux et ses yeux sont bruns. Il portait un chandail-kangourou noir et un jean foncé. Le deuxième

suspect mesure approximativement 1,65 mètre et pèse 65 kilos. Il portait un chandail-kangourou noir et rouge ainsi qu'un cache-cou noir.

Véhicule volé incendié

Un véhicule a été incendié dans le stationnement situé à l'arrière du 337, rue Collin à Saint-Jean. Le véhicule, de marque Volkswagen Golf 1989, a été volé quelques heures plus tôt sur la rue Notre-Dame. Il a été retrouvé vers 4 heures durant la nuit de mercredi à jeudi. Des contenants dégageant une forte odeur de gaz ont été trouvés sur les lieux. Deux véhicules qui se trouvaient à côté du véhicule volé ont subi des dommages. Aucun suspect n'a encore été arrêté.

Bénévoles recherchés

Le Service de police du Haut-Richelieu est présentement à la recherche de bénévoles pour assurer la surveillance sur son territoire le vendredi 31 octobre à l'occasion de la fête de l'Halloween. Les bénévoles recevront un carton d'identification, lequel devra être placé bien en vue sur leur véhicule. Les personnes intéressées sont priées de contacter Pierre Rémillard au 357-2045. Les bénévoles devront se présenter à la caserne des pompiers, à l'arrière du poste de police, à compter de 16h30 le 31 octobre. ☛

Les retraités de l'ex-Singer à Ottawa pour faire pression sur Pettigrew

LOUISE BÉDARD

Les représentants des retraités de l'ancienne compagnie Singer convoquent la presse demain, jeudi, à Ottawa pour faire le point sur le litige les opposant au gouvernement fédéral.

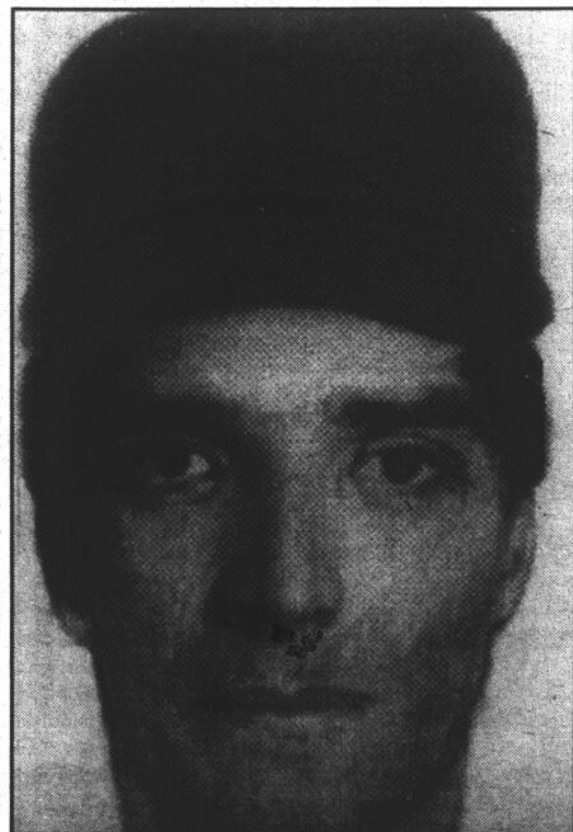
En fait Robert Châteauneuf, Francis Carbray et Léonce Haché veulent faire pression sur le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, pour qu'il révise la position du gouvernement. Ils seront accompagnés du député fédéral de Saint-Jean, Claude Bachand ainsi que de leurs avocats.

Jusqu'à présent les retraités ont essayé une fin de non recevoir de la part d'Ottawa qui ne reconnaît aucune responsabilité et rejette les prétentions des anciens de Singer à l'effet que ces derniers auraient droit à des ristournes d'un ancien régime de retraite en vigueur entre 1946 et 1964. Par son service des rentes de l'État, le gouvernement fédéral était alors fiduciaire du régime et les retraités lui reprochent d'avoir accordé à tort des con-

gés de cotisation à leur ancien employeur.

Une poursuite de \$8,2 millions a été intentée par les retraités, devant la Cour fédérale, il y a dix mois. Aucune audition n'a encore été fixée. Le fédéral n'a toujours pas produit de défense. Les retraités dont la moyenne d'âge dépasse maintenant les 80 ans, feront valoir l'urgence de régler le litige sans devoir attendre que tous les recours devant les tribunaux soient épuisés. À noter que les deux tiers des retraités concernés sont déjà décédés.

Par ailleurs les représentants des retraités doivent aussi faire état de la poursuite de plus de \$2,5 millions intentée contre Montréal Trust par le curateur de leur régime de retraite en vigueur au moment de la cessation des activités à l'usine de Saint-Jean en 1986. Rappelons que la gestion de leur caisse de retraite avait été confiée à Montréal Trust. Le curateur tout comme les retraités contestent le fait que les honoraires des avocats et experts de l'ex-Singer aient été payés à même la caisse des anciens employés lors du recours collectif intenté par ces derniers contre leur ancien employeur. ☛



Braqueur de banque recherché

Le Service de police du Haut-Richelieu est présentement à la recherche de cet individu relativement au vol à main armée survenu à la Banque nationale de la Place Saint-Jean vers 12h30 le 13 septembre dernier. Rappelons que le suspect avait fait irruption dans l'établissement armé d'un fusil tronçonné à deux canons. Il s'était tiré avec de l'argent liquide ainsi que des lires, des francs français et suisses, des pesos et des marks. Le voleur est âgé approximativement de 45 ans, mesure environ cinq pieds et dix pouces et pèse 175 livres. Il a les yeux et les cheveux bruns. Les personnes croyant détenir des informations sur cet individu sont priées de communiquer avec le sergent-détective Mario Rainville au 357-2025.



Le conducteur du camion-remorque a perdu le contrôle du véhicule, lequel a renversé sur le côté.

Un camion de pommes renverse dans un fossé

ISABELLE SIMARD

Un camion-remorque chargé de pommes a renversé dans un fossé sur la route 219 à L'Acadie vendredi matin.

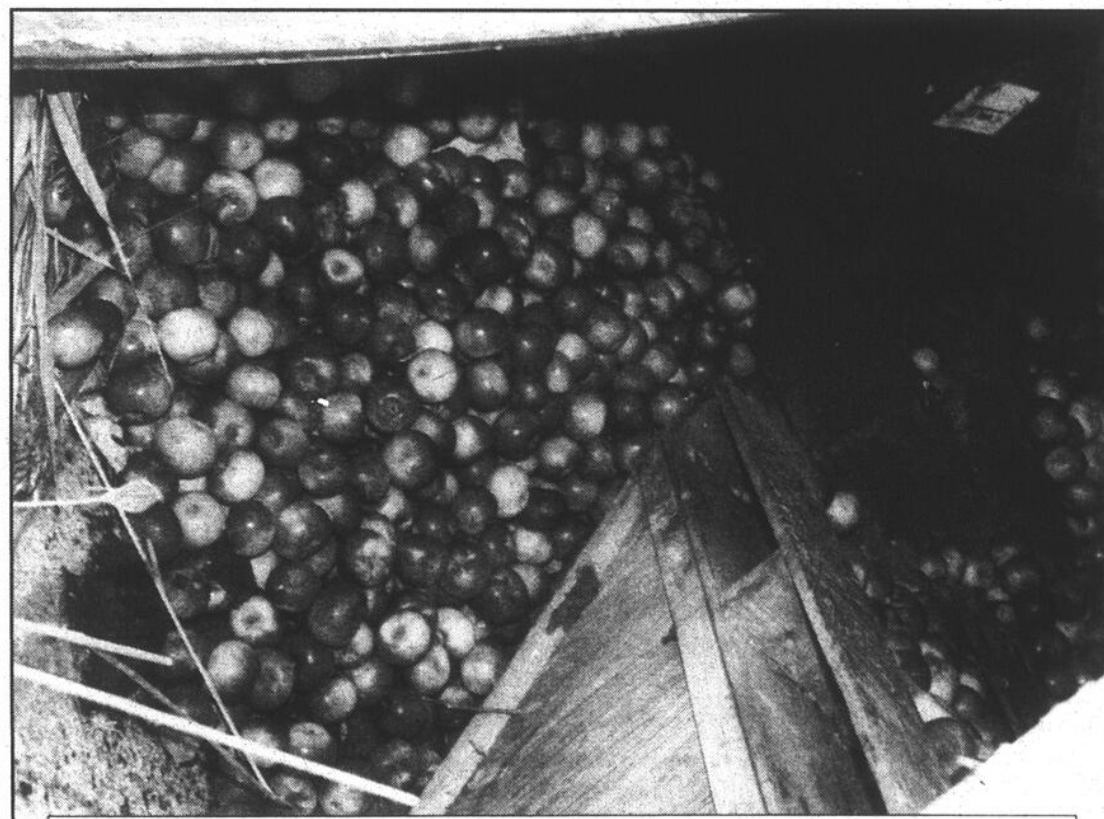
L'accident s'est produit vers 6h45 à la hauteur du 562, route 219. Le véhicule circulait en direction de Saint-Jean-sur-Richelieu.

D'après le responsable des communications au Service de police du Haut-Riche-

lieu, Pierre Rémillard, le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule en négociant une courbe. Le camion-remorque aurait ensuite renversé sur le côté, dans un fossé.

Le conducteur, un homme âgé de 31 ans d'Hemmingford, a subi des blessures mineures.

À l'intérieur du camion, les caisses de pommes étaient sens dessus dessous. Il s'en est fallu de peu pour que les pommes ne tournent en compte... ☛



À l'intérieur du camion, les caisses de pommes étaient sens dessus dessous.

St-Jean donne son appui à la télé communautaire

Le conseil municipal de Saint-Jean vient de donner son appui à la survie de la télévision communautaire.

Dans une résolution unanime, adressée au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), les politiciens johannais soutiennent les démarches des télévisions communautaires en vue de la

tenue d'audiences publiques sur l'importance de ce média.

Le CRTC a récemment modifié sa réglementation afin que les télédistributeurs, tel Vidéotron, ne soient plus obligés de financer les canaux communautaires.

Dans la région, la télévision communautaire du Haut-Richelieu a vu Vidéotron réduire de \$100,000 à \$50,000 son budget d'exploitation. ☛

ÉCONOMIE

les enseignes perfection

Enseignes lumineuses, Néon et Auvents

347-0313 FAX: 347-2696

396 Grand Bernier N. Saint-Jean-sur-Richelieu

LE CANADA FRANÇAIS

Les emplois devraient être préservés

L'usine d'Hercules sur le point d'être vendue

GILLES BÉRUBÉ

L'usine Hercules, d'Iberville, est sur le point d'être vendue à la compagnie Envirolutions Inc., d'Hamilton, en Ontario, une entreprise d'ingénierie spécialisée dans la recherche et le développement. Cette dernière voit des applications multiples à la fibre de polypropylène produite par l'usine d'Iberville. Cette transaction devrait assurer l'avenir de l'usine et les emplois en place.



Rappelons qu'au début d'août, Hercules a annoncé la fermeture temporaire de son usine de fibres d'Iberville en raison d'un surplus d'inventaire. Le directeur de l'usine, M. Robert Gorham, avait donné l'heure juste. Il n'avait pas fait de cachette en traçant un portrait clair du marché mondial. L'usine d'Iberville fabrique du filament de polypropylène vendu en brins. Cette fibre sert de matière première pour fabriquer du voile non-tissé. Les brins sont chauffés puis collés ensemble pour former une mince toile. Celle-ci sert dans la fabrication de pansements, de serviettes sanitaires et surtout de couches jetables.

Il y a un peu plus d'un an, une compagnie concurrente a lancé une nouvelle technologie produisant un voile de moindre qualité, mais aussi moins cher. Ce nouveau joueur a réussi à percer plusieurs marchés, suffisamment pour bousculer la concurrence. En juin, Hercules s'est allié à un compétiteur danois, la firme Danaklon, pour former la compagnie FiberVisions. Celle-ci englobe maintenant les activités de fabrica-

tion de fibres de ses deux actionnaires, dont l'usine d'Iberville.

En août, M. Gorham avait indiqué que le nouveau groupe se retrouvait avec une capacité de production excédentaire à l'échelle mondiale. Il n'a pas hésité à prendre une mesure radicale en fermant une usine mexicaine flambant neuve, ouverte depuis cinq mois. Cela ne laissait présager rien de bon. D'ailleurs, M. Gorham avait prévenu que la fermeture définitive était envisagée si la demande ne se redressait pas à court terme. Enfin, il avait indiqué qu'il avait entrepris de chercher des acheteurs oeuvrant sur le marché domestique ou dans un créneau non concurrentiel.

Envirolutions

Il ne l'a pas dit à l'époque, mais on peut penser qu'il avait un nom en tête, celui de la compagnie Envirolutions. Cette entreprise d'ingénierie se spécialise dans la recherche et le développement. Les contacts avec cette société ont été établis il y a quelques années alors qu'elle tra-

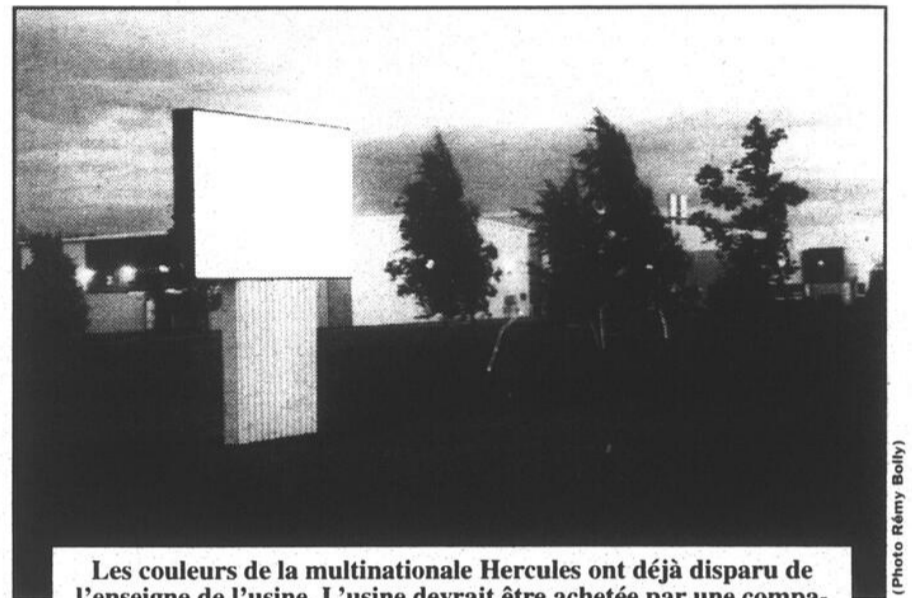
vailait sur le développement d'une technologie de recyclage des couches jetables. Les couches jetables sont considérées comme une source de pollution dans les lieux d'enfouissement. Les pressions étaient fortes pour trouver une solution.

Comme fournisseur des fabricants de couches, Hercules a contribué à ce projet, qui s'est finalement concrétisé. La technologie de recyclage des couches jetables a été vendue à une compagnie américaine qui construit présentement sa première usine en Europe, un continent où les consommateurs sont plus sensibilisés à la récupération. C'est comme ça que M. Gorham a connu les dirigeants d'Envirolutions.

Il note qu'historiquement, Envirolutions n'est pas un manufacturier. L'entreprise est plutôt spécialisée dans l'ingénierie. Jusqu'ici, elle s'est concentrée sur le développement de technologies qu'elle revendait ensuite à des entreprises qui les exploitaient. Les dirigeants d'Envirolutions voient beaucoup de possibilités dans la technologie d'Iberville. M. Gorham parle de géotextile, mais pour des raisons stratégiques, il ne veut pas parler des autres applications envisagées.

Transaction

Le 30 septembre, FiberVisions et Envirolutions ont signé une lettre d'intention. M. Gorham estime qu'un accord de principe devrait être



Les couleurs de la multinationale Hercules ont déjà disparu de l'enseigne de l'usine. L'usine devrait être achetée par une compagnie ontarienne, permettant de conserver les emplois.

conclu d'ici environ un mois et la transaction devrait être signée vers le début de 1998. D'ici là, FiberVisions devrait relancer la production à son usine d'Iberville. En outre, pour faciliter la transition, elle continuera d'acheter de la fibre de l'usine iberville pendant une année, donnant ainsi aux acheteurs le temps de développer de nouveaux marchés.

Actuellement, Envirolutions complète la structure de son financement. Selon M. Gorham, la compagnie prévoit investir dans de nouveaux équipements de transformation pour les nouvelles applications qu'elle projette. La transaction de-

vrait permettre de consolider les emplois à leur niveau du mois d'août. Depuis l'hiver, le nombre de travailleurs était passé de 45 à 34 dans l'usine. Les nouvelles opérations de transformation pourraient créer de nouveaux emplois. Par ailleurs, en annonçant la nouvelle, FiberVisions a souligné le rendement et la qualité du travail à l'usine d'Iberville.

Notons enfin que la compagnie a annoncé d'autres mesures de rationalisation. Elle a fusionné l'administration de ses deux usines de Georgie, entraînant une réduction du personnel d'environ 25%. Elle a aussi confirmé la fermeture de son usine mexicaine de Tampico.

Les discussions sur le financement reportées au budget

La MRC approuve le projet de CLD

GILLES BÉRUBÉ

Le conseil des maires de la MRC du Haut-Richelieu a approuvé le projet de centre local de développement (CLD) qui lui a été soumis mercredi dernier, le 10 octobre. Le projet n'a pas subi de changement par rapport à la proposition formulée par le comité de travail. Seule condition pour que le nouvel organisme prenne forme, que la Loi sur les CLD soit adoptée. On ne s'entend toutefois pas sur le financement, une question qui sera reportée à l'étude du budget, en novembre.

L'adoption s'est faite en deux temps trois mouvements. Il faut dire que les maires avaient disposé d'une heure et demie pour en discuter en caucus avant la séance régulière et que depuis deux mois, le CLD a déjà occupé beaucoup de place dans les débats. Comme le projet a été approuvé intégralement, si on excepte la question du financement, on peut penser qu'il n'y a pas eu d'écueil majeur sur la composition et l'organisation du futur CLD. On peut ce-

pendant croire que ce sera différent pour les questions d'argent.

Le conseil d'administration sera donc composé de vingt-sept membres, sans compter le directeur général du CLD, le directeur du centre local d'emploi et d'un représentant du Secrétariat au développement des régions. Ces trois derniers n'auront cependant pas droit de vote. Les 27 membres se répartissent ainsi: -affaires et commerce, 6 membres (trois industriels, un représentant de la Chambre de commerce, un représentant de la Jeune chambre et un représentant du Centre d'aide aux entreprises); -tourisme et culture, trois membres; -travailleurs, 4 membres; -municipal, 5 membres (trois maires de ville et deux maires du secteur rural, dont le préfet, qui siège d'office); -coopératif, 1 membre; -communautaire, 5 membres (incluant le secteur «condition féminine»); -institutionnel, 1 membre (santé et éducation); députés provinciaux, 2 membres.

Selon l'organigramme approuvé, on retrouvera sous le conseil d'administration sept comités consultatifs. Le premier, sur les ressources régionales, inclura les représentants des travailleurs, le secteur coopératif

et le secteur institutionnel. Le second, sur l'industrie et le commerce, comptera seize membres, soit un représentant de la MRC, un représentant de chacune des villes, un maire du secteur rural, dix industriels et un représentant de la Chambre de commerce. Le troisième comité portera sur le tourisme et sera formé de sept personnes, dont six issues de l'industrie touristique et d'un maire d'une municipalité à caractère touristique.

Le comité de la culture sera composé de douze membres, dont huit de la Table de concertation culturelle, deux de la MRC, un de la commission scolaire et un de la Chambre de commerce. Le comité consultatif «Entrepreneuriat», qui vise la jeune entreprise, sera formé de cinq membres, soit un représentant de la Jeune chambre et quatre du milieu de l'entrepreneuriat. Avec 22 membres, le comité de l'économie sociale sera le plus imposant. Chacun des membres représentera l'un des 22 secteurs définis par le milieu. Enfin, le comité du fonds régional d'investissement comprendra huit membres qui seront en fait les huit administrateurs du Centre d'aide aux entreprises.

Assemblée générale

L'assemblée générale sera formée de tous les payeurs de taxes de la MRC du Haut-Richelieu ayant un intérêt pour le développement économique de la région. Les statuts prévoient deux catégories de membres: les membres élus ou désignés des comités consultatifs et les autres membres.

Par ailleurs, le fonctionnement du nouveau CLD s'articulera autour de cinq axes d'intervention auxquels se greffent cinq des comités consultatifs. Ces cinq axes sont le développement de l'industrie et du commerce, le développement du tourisme, le développement de la culture, le développement de l'entrepreneuriat et le développement de l'économie sociale. Les deux autres comités consultatifs se grefferont à la direction générale du CLD.

Le projet dresse une esquisse de la structure du personnel. Le futur CLD comptera au moins dix-sept employés, sans compter les postes soutenus par des subventions à l'emploi. C'est beaucoup? En fait, une partie de ces emplois existent déjà dans l'un ou l'autre des organismes qui se retrouveront sous le chapeau du CLD.

Financement

Enfin, il y a la question du budget. Ça n'a pas passé. En fait, dès son assemblée régulière du 6 octobre, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a formellement exprimé son désaccord. Pas étonnant. Le projet de budget soumis par le comité de travail reprend les budgets actuels des différents organismes de promotion économique, qui totalisent \$1,127,204. Il reprend aussi les mêmes sources de revenus, dont plus de \$350,000 proviennent de Saint-Jean, incluant sa participation au financement de l'Office du tourisme. Saint-Luc verse \$120,800, Iberville, \$55,600 et la MRC, \$180,000.

Comme le faisait remarquer la semaine dernière, le directeur général du Conseil économique, M. Carol Boulet, bien des questions demeurent sur le financement, notamment ce que sera la contribution gouvernementale. La semaine dernière, en approuvant le projet de CLD, les maires ont remis les discussions sur le financement. Ils doivent traiter du sujet lors de la préparation du prochain budget, en novembre. Rien n'indique qu'à cette date, Québec aura dévoilé ses couleurs.

Portec décroche la certification AAR-M1003

GILLES BÉRUBÉ

La compagnie Portec, du boulevard Industriel, à Saint-Jean-sur-Richelieu, vient d'obtenir l'accréditation AAR-M1003, de l'American Association of Railroad. Cette norme équivaut en gros à la norme ISO, dans l'industrie ferroviaire américaine. Cette attestation renforce la position de l'entreprise sur le marché nord-américain.

Portec (ex-Wel-land Vale), c'est une force. Elle est spécialisée dans la fabrication d'ancrages anticheminants. Plus couramment, dans l'entreprise, on parle de crochets, puisque c'est la forme du produit fabriqué par l'entreprise. Ces crochets servent à attacher le rail au dormant de chemin de fer. Sa fonction est d'empêcher le mouvement du rail dans le sens de la voie ferrée. On peut facilement imaginer la poussée qu'un convoi ferroviaire peut exercer sur les rails quand il freine. Les

ancrages de Portec servent à retenir cette poussée ou au contraire, la traction au moment du démarrage.

Historiquement, le marché de l'entreprise tenait essentiellement à la clientèle des deux grands transporteurs ferroviaires canadiens, soit le CN et le CP. Elle exporte aussi en Europe et aux États-Unis. Du côté américain, ses clients sont principalement des filiales du CN et du CP. Le directeur de l'assurance-qualité de la compagnie, M. Guy Benoit, note

qu'au Canada, le marché est à maturité. Les entreprises achètent des nouveaux crochets essentiellement à des fins d'entretien des voies ferrées.

Qui plus est, depuis quelques années, on assiste à une épuration du réseau ferroviaire canadien, les grands transporteurs s'étant délestés d'une multitude de lignes secondaires pour se concentrer sur les lignes principales. Chez Portec, on pense que le chemin de fer a passé le creux de la vague, indique M. Benoit. Cette année, on assiste à une légère hausse d'activité. De nouvelles compagnies régionales prennent la relève sur les lignes secondaires. Il demeure que le marché est devenu étroit pour les fournisseurs de l'industrie.

Certification

C'est dans ce contexte que Portec a envisagé d'obtenir la certification ISO pour faciliter le développement d'une nouvelle clientèle sur les marchés internationaux. Elle a finalement opté pour la norme de l'Association américaine du chemin de fer, jugeant ce marché plus facile à percer en raison de sa proximité. En gros, l'approche de la norme AAR-M1003 correspond à la norme ISO 9001, explique M. Benoit. D'ailleurs, il n'est pas exclu d'obtenir les deux certifica-

tions.

Chez Portec, l'obtention du nouveau certificat est l'aboutissement d'un cheminement d'une dizaine d'années visant à renforcer le contrôle de la qualité, précise notre interlocuteur. En abordant la démarche d'accréditation, la compagnie avait déjà en main une bonne documentation sur les processus d'opération, si bien qu'il n'y a pas eu trop de surprises en révisant la documentation. Il n'est pas rare que des entreprises, en documentant leur processus, constatent que ce qui est prévu dans le livre n'est pas nécessairement ce qui se passe sur le plancher de l'usine.

Portec n'a pas rencontré non plus de problème de sur-qualité. Quand une entreprise entreprend une démarche d'amélioration de la qualité, il arrive que les employés deviennent un peu trop exigeants en rejetant des produits répondant pourtant aux normes prévues. Ce genre de comportement devient coûteux pour l'entreprise. «Nous, on a passé cette étape-là depuis longtemps», commente M. Benoit.

La nouvelle norme a quand même eu un impact sur les opérations. «Avant, on jouait aux pompiers, observe notre interlocuteur. On éteignait

des feux. Maintenant, le personnel connaît toutes les mesures à prendre pour régler un problème sur-le-champ». D'ailleurs, M. Benoit insiste pour dire qu'il a fallu la collaboration de tous les employés pour réaliser cette

démarche. «C'est peut-être un cliché, mais c'est la réalité», commente le directeur de l'assurance-qualité.

C'est avec une fierté non dissimulée que l'entreprise a attaché la bannière AAR-M1003 à la fa-

çade de l'usine. En outre, elle a organisé une petite réception avec les employés pour fêter l'événement. Portec, dont les opérations sont de plus en plus automatisées, emploie 25 personnes sur deux quarts de travail.



Les employés de Portec au moment de recevoir l'accréditation AAR-M1003.



Une vitrine pour les artisans

Le Faubourg des Artisans, une nouvelle boutique de cadeaux, vient d'ouvrir ses portes, rue Saint-Jacques, à Saint-Jean. Le nouveau commerce se veut une vitrine pour les artisans. C'est la propriétaire de l'atelier de couture La Retouche, Mme Marie-Hélène Remacle, qui a pris l'initiative de lancer cette boutique. Elle veut ainsi répondre à un besoin des artisans qui n'ont pas toujours facilement accès à un lieu de diffusion de leurs oeuvres. Mme Remacle présente le nouveau commerce comme une alternative aux différents salons d'exposition. Les artisans peuvent louer de l'espace à l'intérieur du local, qui offre une superficie de 800 pieds carrés, sans compter une superficie supplémentaire de 1,800 pieds carrés pour agrandir. À l'intérieur, les différentes pièces seront présentées comme dans une boutique. Au Faubourg, les consommateurs pourront trouver des articles de décoration et des oeuvres exclusives réalisées par des artisans québécois d'expérience dont les produits ont déjà été testés sur le marché.

Merci de votre confiance



Roger Coulombe

Trésorier et directeur des services administratifs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'en 1997

Administrateur du régime de retraite des employés de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'en 1984

Récemment retraité, Monsieur Roger Coulombe a choisi de confier la gestion de son portefeuille de placements et de REÉR à

Hélène Gévry
Conseiller financier
chez

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS «BLUE CHIP» MD

La plus importante société indépendante de services financiers destinés aux particuliers au Canada

Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

Pour une stratégie de placement répondant à vos besoins, vous pouvez rejoindre Madame Hélène Gévry au 1-800-561-3718

220955-020-19

cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1^{er} NOVEMBRE 1997

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION «HIVER 1998»

dans l'un des cégeps suivants:

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby Haute-Yamaska
John Abbott
Joliette-De Lanaudière
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Marie-Victorin
Montmorency
Outaouais
Rosemont

Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie
agro-alimentaire
Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

service régional d'admission du Montréal métropolitain
C.P. 11028
Succursale Centre Ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél.: (514) 271-2454



L'usine de Prestolam devient Thermovision

La compagnie Prestolam, de Saint-Jean-sur-Richelieu, vient de changer de mains et de nom pour devenir Thermovision. L'entreprise du boulevard Industriel poursuit ses activités dans la fabrication de portes d'armoires avec un fini en thermoplastique.

En fait, on ne peut vraiment parler d'un changement de propriété, puisque c'est l'un des trois actionnaires de Prestolam, M. Jean-Guy Surprenant, qui a repris l'usine. M. Surprenant est celui qui a fondé l'entreprise en 1980. Prestolam était alors spécialisée dans les produits de stratifié, comme les comptoirs moulés, et dans les composantes de meubles. En 1987, la compagnie s'est installée dans le parc industriel de Saint-Jean. À la même époque, elle a fusionné avec la compagnie Prestolam, un manufacturier d'armoires de cuisine de Saint-Henri-de-Lévis, dans la région de Québec. M. Surprenant est alors devenu l'un des trois actionnaires de Prestolam.

En 1990, la compagnie s'est lancée dans le laminage de portes d'armoires au thermoplastique. À ce moment, le marché du meuble connaissait un recul et la récession commençait à se faire sentir. Le thermoplastique est un procédé qui consiste à recouvrir un panneau de bois d'une mince feuille de plastique chauffée. Ce procédé permet

une multitude de fini et de teinte et son avantage principal est la facilité d'entretien.

En 1994, la compagnie a procédé à une expansion majeure. L'usine a été agrandie et automatisée. L'entreprise a mis en place un système informatisé pour la gestion de la

production. Depuis, l'automatisation de l'usine s'est poursuivie, indique M. Surprenant. Cette année, l'un des trois actionnaires a pris sa retraite. Les deux autres n'avaient pas la même vision de l'entreprise. Ils ont décidé de prendre des chemins différents. M. Surprenant a repris le contrôle des actifs de Saint-Jean. Les deux usines avaient des produits et des technologies différentes, explique ce dernier. En fait, leur seul point en commun était leur réseau de

distribution québécois. La division des armoires se limitait au marché québécois alors que le tiers des ventes de l'usine de thermoplastique est destiné à l'exportation.

Thermovision

Il a fallu trouver un nouveau nom pour la compagnie de Saint-Jean, qui a adopté la raison sociale Thermovision. Le nom est bilingue, il reflète l'activité de la compagnie et une image d'avenir. La transaction a aussi



Thermovision veut accroître ses ventes à l'exportation.

Les taux d'intérêt

	13 oct. 1997	6 oct. 1997	Année dernière
Taux d'escompte	3,75	3,75	4,00
Taux préférentiel	5,25	5,25	5,50
Bons du Trésor - Canada 91 jours	3,25	3,13	3,49
Dépôts garantis fiducies			
30 jours	2,25	2,25	2,75
90 jours	2,25	2,25	2,875
1 an	3,25	3,25	3,25
Semi-annuel	5 ans	4,625	4,75
5,50			
Obligations			
- Canada	3 ans	4,72	4,51
5 ans	4,94	4,71	5,60
- Canada	10 ans	5,52	5,33
6,60			
- Québec	5 ans	5,29	5,04
5,85			
- Québec	10 ans	5,91	5,73
7,00			
Taux hypothécaires			
1 an	5,65	5,65	5,60
3 ans	6,35	6,35	6,60
5 ans	6,70	6,70	7,40
Taux d'inflation	Août	Juillet	Août
1,8%	1,8%	1,4%	
Cours change (\$ CAN en \$ US)	72,55	72,88	73,93
Prix de l'or (\$ US)	328,90	334,60	381,50
Taux d'escompte U.S.	5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.	8,50%	8,50%	8,25%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

impliqué une réorganisation des services administratifs, puisque le siège social de Prestolam était situé à Saint-Henri-de-Lévis. Une dizaine d'emplois ont été créés à Saint-Jean dans l'administration, la comptabilité, le service après-vente et la gestion. Thermovision et Prestolam continue-

ront de partager leur équipe de vente pour le marché québécois. M. Surprenant indique qu'il est à la recherche d'un directeur des ventes hors-Québec.

En se concentrant essentiellement sur ses produits, l'entreprise prévoit maintenant accélérer le développement de

ses ventes à l'exportation. Aux États-Unis, elle utilise un réseau d'agents manufacturiers pour la commercialisation de ses produits. Elle s'adresse à la clientèle des manufacturiers d'armoires et des ébénisteries. Les délais de livraison sont sa principale force, analyse M. Surprenant. La ges-

tion informatisée de la production lui permet de fabriquer rapidement des produits sur mesure et de les livrer aux clients à l'intérieur de dix jours ouvrables.

Thermovision emploie présentement près de 90 employés, dont 80 dans l'usine.



Le portrait a beaucoup changé!

Le droit de la famille a beaucoup changé au Québec. Connaissez-vous bien vos droits et obligations?

- Vous souhaitez entreprendre une médiation?
 - Vous souhaitez terminer votre relation de couple dans l'harmonie?
 - Vous êtes en instance de divorce ou de séparation?
 - Vous ne parvenez pas à faire respecter les conditions de votre entente de séparation ou de divorce ou vous désirez en faire modifier les termes?
- Voilà quelques-unes des situations où vous avez besoin de conseils judicieux et où votre avocat ou votre avocate peut vous aider.

Le Barreau du Richelieu vous offre gratuitement une session d'information et de consultation.

Quand : Vendredi 17 octobre 1997
Lieu : Carrefour Richelieu
Mail central, face au Zellers,
600, Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu
Heure : 17h00 à 21h00

Des avocates et avocats spécialisés en droit de la famille seront présents pour vous informer et répondre à vos questions sur le nouveau droit de la famille.



Barreau du Richelieu

INFORMATION : 1 800 361-8495 POSTE 440

Lors de la soirée du 6 octobre

Présentation de la toute nouvelle Honda Accord 1998 entièrement redessinée



M. Walter Schaffer, président de Honda Saint-Jean, pose fièrement devant la nouvelle Honda Accord 1998. Lors de cette soirée, un très grand nombre de personnes se sont rendus sur place pour admirer les nouvelles lignes de la Accord 1998. Le dévoilement s'est fait de façon simultanément chez la plupart des concessionnaires Honda de la province.

Bon succès à la Honda Accord 1998

(Publicité)



Armand REINLEIN

Armand Reinlein est propriétaire de Vidéologue électronique. Se décrivant comme un homme à tout faire, il avoue qu'il aimerait bien être premier ministre. Les films préférés de ce propriétaire de club vidéo? Caddy Snack, Blues Brother et Jerry McGuire.

Mon lieu de naissance:
Caire, Égypte.

Ma famille:
Mon épouse Michelle et mes enfants Nicholas, Paul et James.

Mon état civil:
Marié.

Mon commerce:
Vidéologue électronique.

Ses produits et ses services:
Vente d'appareils électroniques et club vidéo.

Mon occupation:
Homme à tout faire.

Ma voiture:
Audi A4, 1997.

Ce que je fais le mieux dans la vie:
Travail et famille.

Ce que j'aimerais être:
Premier ministre...

Mes qualités:
Persévérance, loyauté et honnêteté.

Mon pire défaut:
L'exubérance et drastique.

Mon meilleur ami:
Mon épouse, Michelle.

Mes idoles:
Bill Gates, Wayne Gretsky et Mère Teresa.

Ma musique préférée:
Soft rock (Frank Sinatra, Nathaly Cole, Julio Iglesias).

Mes artistes préférés:
Sean Connery, Pink Floyd, Robert De Niro, Robin Williams.

Mes films préférés:
Caddy Snack, Blues Brothers, Jerry McGuire.

Mes lectures préférées:
Revue de finances et automobiles.

La cuisine que je préfère:
Internationale (piquante!)

Ma saison préférée:
Printemps.

Ce que j'aime le plus:
Mes enfants et ma famille.

Ce que je n'aime pas:
Les paresseux, les malhonnêtes (exemple au golf) et le mauvais temps.

Stéréo Plus emménage dans la Maison Éthier

GILLES BÉRUBÉ

La Maison Éthier vient d'acquiescer la franchise Stéréo Plus pour ses magasins de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Basile-le-Grand. Le commerce lance un vaste mouvement permettant à Stéréo Plus d'emménager dans quelque 80 commerces de meubles à travers le Québec. Et ce n'est là que l'amorce d'une expansion qui pourrait s'étendre à d'autres provinces.

Maison Éthier possède les deux plus grandes surfaces de vente de meubles au Québec. Dans ses magasins, le rayon de l'électronique a toujours occupé une bonne place, aussi grande que bien des boutiques d'électronique que l'on retrouve dans les centres commerciaux. Malgré cela, Maison Éthier demeure un petit client pour les grands manufacturiers de produits électroniques, admet son président, M. Michel Éthier. Pour arriver à obtenir un peu d'escompte, l'entreprise devait passer de grosses commandes et détenir des inventaires importants. Ça ne suffisait quand même pas pour faire face à la concurrence féroce qui se joue actuellement dans le domaine de l'électronique de maison.

En fait, tous les marchands de meubles qui ont un rayon d'audio-vidéo sont confrontés au même problème, indique M. Éthier. C'est de là qu'est venue l'idée d'adhérer à une bannière spécialisée dans le domaine de l'électronique. Et tant qu'à le faire, pourquoi pas le faire en groupe. M. Éthier est président du groupe AL-PAS, le plus important regroupement d'achat dans le commerce du meuble au Canada. Au niveau du Québec, le groupe s'est entendu avec Stéréo Plus, dont la formule de franchise est simple, note M. Éthier. Il y a bien des règles à suivre pour l'aménagement du rayon d'électronique, mais l'administration est sim-

ple. Le franchiseur perçoit ses redevances sur les achats des franchisés.

Comme président, M. Éthier a donné l'exemple en ouvrant les deux premières boutiques Stéréo Plus. Il ne cache pas que des marchands du réseau AL-PAS se montrent hésitants, mais tous devront adopter la nouvelle bannière. Avec trente nouveaux marchands opérant 80 points de vente, Stéréo Plus devrait plus que doubler son réseau, qui compte une soixantaine de magasins.

À son magasin de Saint-Jean, la Maison Éthier a conservé la même superficie pour la nouvelle boutique, soit environ 1,500 pieds carrés. Le commerce a ajouté une deuxième salle d'écoute destinée au cinéma maison en plus de refaire l'aménagement. L'investissement est de l'ordre de \$75,000. Sur-le-champ, l'entreprise a besoin de moins d'inventaire tout en obtenant de meilleurs prix. Et l'informatique personnelle vient en prime.

L'audio et le vidéo ont de plus en plus d'affinité avec l'informatique personnelle, un domaine dans lequel la Maison Éthier ne possédait aucune expertise. Toutes les bannières de produits électroniques proposent un rayon d'informatique, y compris Stéréo Plus. Le directeur de la nouvelle boutique Stéréo Plus, M. Claude L'Écuyer observe que la Maison Éthier fait beaucoup de remplacement de mobiliers pour des assureurs. Le commerce pouvait fournir à peu près tout, sauf l'informatique. Enfin, la gamme comprend aussi les systèmes audio pour les voitures et les appareils de communication.

Pour Stéréo Plus, cette nouvelle alliance pourrait être une première étape vers une expansion plus importante. Il est question que les membres du réseau AL-PAS des autres provinces adoptent aussi sa bannière, ce qui en ferait l'un des plus importants grossistes dans le domaine de l'électronique de maison au pays.

Dans le cadre de la

SEMAINE DE L'ORIENTATION

qui se déroulera du 3 au 7 novembre 1997

Virage Carrefour Jeunesse-Emploi

(comtés Iberville/Saint-Jean)

propose à toute la population de participer gratuitement à différentes activités d'information et d'orientation

AU PROGRAMME

- Les métiers non-traditionnels : vérités et mensonges
LUNDI 3 NOVEMBRE DE 14 H À 16 H
- L'orientation professionnelle à l'intention des parents
LUNDI 3 NOVEMBRE DE 19 H À 21 H
- Travail à l'étranger
LUNDI 3 NOVEMBRE DE 19 H À 21 H
- Bien s'informer pour mieux s'orienter
MARDI 4 NOVEMBRE DE 14 H À 16 H

- Découvrez votre profil professionnel
MARDI 4 NOVEMBRE DE 19 H À 21 H
- Existe-t-il des métiers d'avenir?
MERCREDI 5 NOVEMBRE 19 H À 21 H
- Le point C : vos compétences d'abord
JEUDI 6 NOVEMBRE 19 H À 21 H
- À vos marques! Prêt! Partez en affaires!
VENDREDI 7 NOVEMBRE 14 H À 16 H

Profitez également de l'occasion pour explorer les avenues de l'informatique et de l'électronique par le biais de la JOURNÉE PORTES OUVERTES D'ÉTIQ EMPLOI, soit mercredi 5 novembre de 13 h à 19 h
(ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'INTÉGRATION ET DE QUALIFICATION À L'EMPLOI INC.)

TOUTES NOS ACTIVITÉS SE DÉROULERONT À NOS LOCAUX:
100, rue Richelieu, bureau 245 (Place Héritage),
Saint-Jean-sur-Richelieu

Le nombre de places étant limitées, réservez tôt en appelant au

347-4717

La semaine de l'orientation

une occasion unique de réfléchir à son avenir professionnel!



ASSURANCE en direct par téléphone

Pour l'auto ou l'habitation, il n'y a pas plus direct que ça!

Ça fait plus de 50 ans que Wawanesa offre le service direct assureur-assuré au Québec. Il y a longtemps que nous avons fait toutes les mises au point pour qu'il soit impeccable de A à Z.

La couverture sur mesure, les primes concurrentielles, les rabais avantageux, un règlement rapide réputé à travers la profession... tout y est pour vous garantir un des meilleurs services assureur-assuré qui soit.

En tout et partout, avec Wawanesa, vous profitez toujours d'une expérience confirmée du service direct. Il ne tient qu'à vous de choisir...

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU:
Plaza du Séminaire
1005, boul. du Séminaire Nord
De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h
Tél.: 348-3020



Wawanesa
assure vos biens...bien!

© 1997 La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.



Décès sans testament: qui sont les héritiers?

Joseph décède sans avoir fait de testament. Il laisse dans le deuil dix de ses douze enfants, deux étant prédécédés. Joseph était veuf au moment de son décès.

1. Qui sont les héritiers? Qui sont les héritiers de Joseph vu l'absence de testament? Est-ce l'état, ou le gouvernement du Québec par l'entremise du Curateur public, vu l'état de déshérence de la succession?

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de testament, qu'il n'y a pas d'héritier. En l'absence de testament, que l'on appelle aussi succession «ab intestat» nous devons nous tourner vers les dispositions du Code civil du Québec, pour connaître les héritiers dans un tel cas. Ce n'est qu'à défaut d'héritier que la succession d'une personne

échoit à l'état.

2. Héritier selon le Code civil du Québec. Selon l'article 667 du Code civil du Québec, lorsqu'il n'y a pas de conjoint «marié» survivant au défunt, alors les biens sont dévolus aux descendants.

Les descendants sont les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et les arrière-arrière-petits-enfants s'il y en a! Le Code civil a prévu un ordre de priorité entre tous ses descendants.

Aussi en premier lieu, ce sont les enfants dits «au premier degré de parenté» qui héritent. Si certains d'entre eux sont décédés avant le défunt, alors ce sont les enfants des enfants décédés qui viennent prendre la place de leur parent prédécédé, on les appelle les enfants au second degré de parenté.

Dans notre exemple, les dix enfants de

Joseph recevront chacun un douzième de la succession de leur père. Les enfants des prédécédés, soit les enfants de Jean et Marie, se partageront les 2/12^e restant par «souche». Ainsi les trois enfants de Jean se partageront 1/12^e recevant ainsi chacun 1/36^e. Marie a eu quatre enfants de son vivant, soit Pierre, Paul, Jacques et Yves, mais deux d'entre eux soit Pierre et Paul, sont déjà décédés. Pierre est décédé en laissant deux enfants et Paul est décédé en laissant trois enfants dont une est également décédée alors qu'elle était enceinte, laissant elle-même un nouveau-né comme descendant.

La part de Marie, son 1/12^e de part, doit donc être en premier séparée en quatre parts égales de 1/48^e chacune, donc Jacques et Yves recevront chacun 1/48^e.

Le 1/48^e de Pierre doit se séparer en deux entre ses deux enfants vivants, qui recevront alors chacun 1/96^e. Quant à la part de Paul, son 1/48^e de part, elle sera partagée en trois, chacun de ses deux enfants vivant recevront donc 1/144^e et le bébé de sa fille décédée prendra la place de sa mère pour le dernier 1/144^e. Ouf!

3. Survivance du conjoint. Si l'épouse de Joseph lui avait survécu, alors les biens de Joseph auraient été partagés pour 1/3 à son conjoint et 2/3 à ses enfants. Donc l'arrière-arrière-petite-fille de Joseph recevrait 1/144^e de 2/3 de part de la succession soit 2/432^e.

Si un jour nous vivons tous jusqu'à 130 ans (!), nous pourrions rajouter d'autres descendants jusqu'au 5^e, 6^e ou 7^e degré, qui sait...! Le Code civil

lui ne met pas de limite, c'est très beau de faire une grande fête de famille avec plusieurs générations, mais c'est beaucoup moins beau lorsqu'on essaie de régler une succession sans testament.

Claudine Monette, notaire

Pour toute question veuillez vous adresser directement au journal à mon attention ou à mes bureaux au 166, Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6S8. Téléphone (514) 347-6507. ☎

Transaction récente



VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
Saint-Jean	Normandie	Marie-Louise Rousselot	bungalow	1984
DIMENSIONS	# PIÈCES	#CHAMBRES	SOUS-SOL	
26 X 39	8	3	Fini	
FOYER	CHAUFFAGE	GARAGE	TERRAIN	
Oui	Électrique	non	8,051 pc	
EXTRA				
Piscine H/T				
TAXES		PRIX DEMANDÉ	PRIX DE VENTE	
\$2 865		\$85,900	\$81,500	
DATE DE VENTE		SOURCE		
Septembre 97		AGENCES D'ÉLITE INC. MARY BELL GAGNÉ		

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Construction _____

Excavation _____

Construction et Rénovation Daniel André inc.

Entreprise générale
Saint-Blaise
Travaux de rénovation
résidentiel et commercial

Tél.: (514) 291-4315 • Cell.: (514) 944-1023



445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

LES EXCAVATIONS
J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave



BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

SAJE de la Montérégie

La Journée Entrepreneuriat Jeunesse se tient le 24 octobre à Marieville

La 7^e Journée Entrepreneuriat Jeunesse Montérégie se tiendra le vendredi 24 octobre, à Sainte-Marie-de-Monnoir, près de Marieville. Plus de 75 jeunes entrepreneurs sont attendus à cet événement qui se déroulera sous le thème Le client au coeur des priorités.

Cette journée est organisée par les services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) de la Montérégie. Pour les participants, cette activité est une occasion de se perfectionner, mais aussi de rencontrer des gens du milieu des affaires, d'établir des contacts, de bénéficier de conseils financiers, de gestion ou de démarrage d'entreprise. C'est aussi un moyen de faire connaître leurs produits et leurs services.

En avant-midi, les participants pourront assister à un atelier de formation sur le service à la clientèle présenté par M. Camille Roberge, de la firme Formation Succès Détail. Lors du dîner, la conférencière sera Mme Mariouche Gagné, designer et présidente des Collections Mariouche, une entreprise de la Montérégie connue pour sa collection Harricana, vendue au Canada, aux États-Unis et en Suisse.

Suivra le Supermarché des intervenants, une activité permettant aux entrepreneurs de rencontrer les différents intervenants supportant le développement de l'entreprise en Montérégie. Une exposition réservée aux participants se déroulera parallèlement aux rencontres. À compter de 16 heures, l'exposition sera ouverte au grand public. Il est possible d'obtenir des laissez-passer pour l'exposition dans les chambres de commerce et les institutions financières. Enfin, la Journée Entrepreneuriat Jeunesse sera l'occasion d'honorer les entreprises de l'année dans trois secteurs d'activité, soit le commerce, les services et le secteur manufacturier.

Précisons que l'activité se déroulera au Pavillon Lussier, au 101, chemin Chambly, à Sainte-Marie-Monnoir, juste à la porte de Marieville. Les entrepreneurs intéressés à participer à la journée peuvent contacter Mme Pascale Vincelette, au SAJE du Coeur de la Montérégie, au 460-0202. Les frais de

participation sont de \$65 pour la journée et de \$35 pour ceux qui veulent assister uniquement au dîner. ☎

UNE ÉCOLE DE VALEURS

DES VALEURS POUR TOUTE LA VIE

EFFORT
Une heure par jour de plus à l'École pour : l'étude, l'enrichissement de plusieurs programmes d'études, les français correctif et des activités sportives, artistiques et culturelles.

ENGAGEMENT
Orientation de l'élève vers un engagement chrétien authentique. En 4^e et 5^e secondaire, l'élève fait son choix parmi une gamme variée d'options (jusqu'à onze (11) en 5^e secondaire). L'élève respecte un code d'éthique pour l'aider à devenir un être responsable, soucieux de lui-même et des autres.

CONFIANCE
Le personnel de l'École développe une relation de confiance avec les élèves et favorise une ambiance de discipline. Les éducatrices et les éducateurs sont attentifs aux besoins individuels des élèves.

AMITIÉ
Par son appartenance à un milieu dynamique, le jeune est encouragé à développer et entretenir des relations d'amitié véritable.

FIERTÉ
L'École permet à l'élève de structurer sa personnalité sur des valeurs profondes et l'amène à se dépasser constamment, et ce, pour toute sa vie.

EXAMENS D'ADMISSION
1^{er} SECONDAIRE:
LE SAMEDI 25 OCTOBRE 1997
1^{er}, 2^e ET 3^e SECONDAIRE:
LE SAMEDI 8 NOVEMBRE 1997
4^e ET 5^e SECONDAIRE:
SUR RENDEZ-VOUS

Agréée pour fins de subvention par le ministère de l'Éducation du Québec. Dirigée par les Frères Maristes.

347-5343

ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT
14, BORD-DE-LEAU, IBERVILLE (QUÉBEC) J2X 4J3

Atelier de formation sur les relations interpersonnelles

Le Chapitre de Saint-Jean des Clubs d'administration du Canada organise, le mardi 4 novembre, un atelier de formation d'une journée sur les communications et les relations interpersonnelles. Le titre de ce séminaire est «Mieux saisir les personnalités pour mieux communiquer».

Cette session de formation portera sur la méthode de l'Institut Ned Herrmann qui peut aider à comprendre pourquoi on s'entend mieux avec certaines personnes et moins bien avec d'autres, pourquoi notre façon d'agir réussit avec certaines personnes et pas avec d'autres, pourquoi on a plus de facilité à se faire comprendre par certains et pas par d'autres. En somme, il s'agit d'apprendre à cerner la personnalité des gens et à s'y adapter pour pouvoir mieux communiquer.

Les participants à ce séminaire seront invités à remplir un questionnaire servant à établir leur profil personnel de préférences, un exercice d'une vingtaine de minutes. Il permet de mieux comprendre son propre fonctionnement, ses valeurs, ses talents, ses habitudes d'acquiescer de l'information, de percevoir le monde et les personnes et d'accomplir une tâche.

La session sera présentée par M. Normand Michaud, de la firme INNOVExcel Consultants. Ce dernier a conçu et animé divers programmes de formation sur des sujets comme l'amélioration continue, la créativité, le changement, le leadership, la communication et autres.

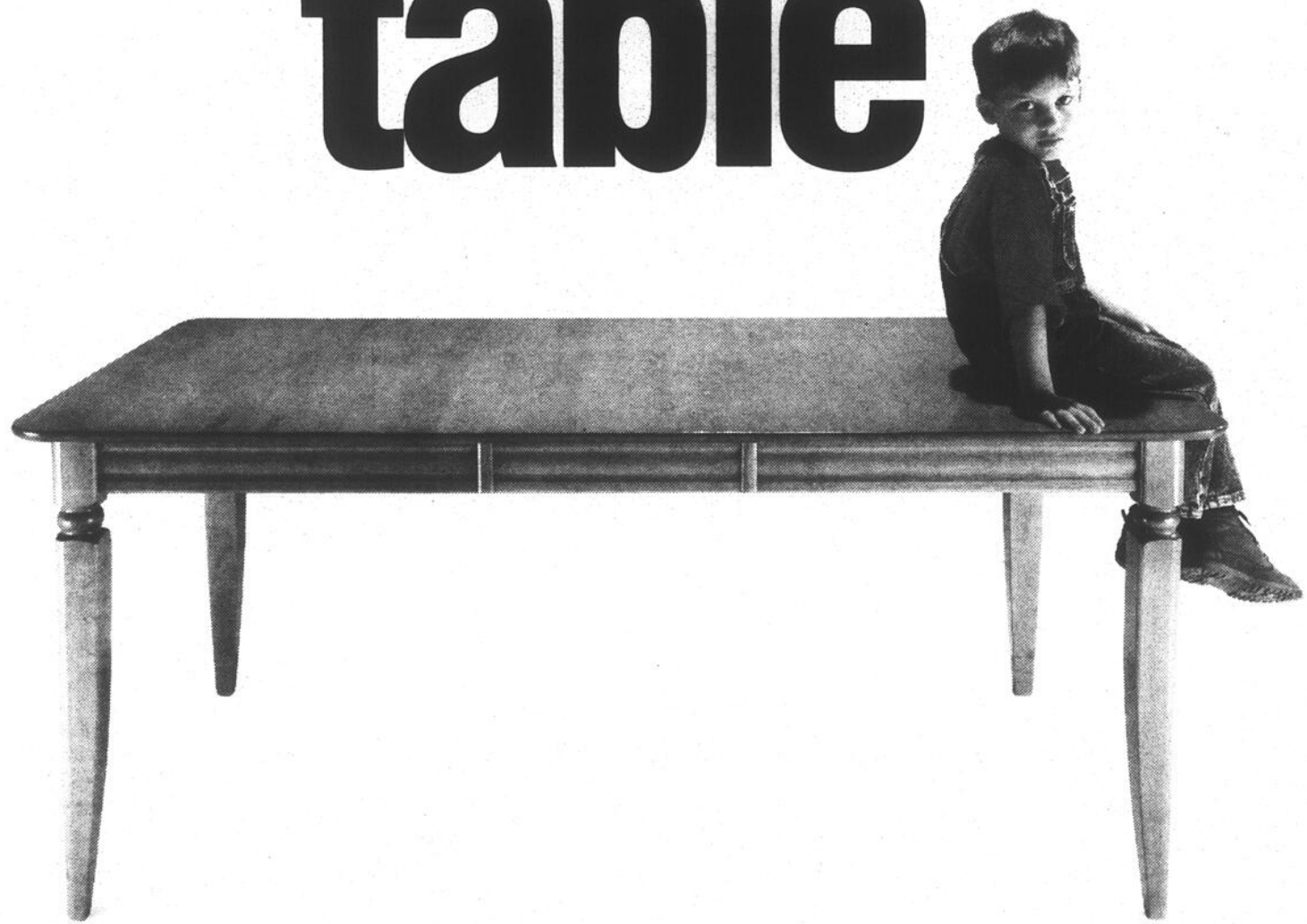
Les frais d'inscription au séminaire sont de \$175 pour les membres du Club d'administration et de \$295 pour les non-mem-

bres. Ce prix inclut la documentation, le dîner et les pauses. Notons que ces frais sont applicables au 1% de la masse salariale réservé à la formation du personnel des en-

treprises. Ils sont aussi applicables au crédit d'impôt remboursable sur la formation. La formation sera présentée à l'Auberge Harris, de 9 heures à 17 heures, le mardi 4

novembre. Le nombre de places étant limité, il faut réserver avant le 20 octobre. Les intéressés peuvent obtenir plus de renseignements, en appelant au 347-7868. ☛

Notre avenir est sur la table



Comment notre attitude influence notre santé

Nos attitudes influencent-elles notre santé? C'est le sujet qui sera abordé lors de la prochaine conférence mensuelle du Club d'administration de Saint-Jean, le mardi 21 octobre, à l'Auberge Harris. Le conférencier sera M. Luc Tanguay.

Ce dernier montrera comment les émotions et le comportement influencent la santé d'un individu. Une attitude qui fait de la place à des sentiments comme l'espoir, la foi, la conviction, l'imagination, l'humour, la tendresse permet de mieux faire face au stress, mais aussi d'améliorer son comportement et ses communications interpersonnelles.

Pour une entreprise, ce n'est pas négligeable quand on sait comment les conflits interpersonnels ont un impact sur l'organisation. Les problèmes d'un individu tant sur le plan personnel que professionnel influencent son efficacité au travail. À la longue, le stress peut causer des problèmes de santé. En somme, les conflits, la baisse d'efficacité et le stress peuvent devenir coûteux pour un employeur.

Rappelons que le souper conférence se tient à compter de 18 heures. Le coût est de \$27.50 pour les membres et de \$40 pour les non-membres. Les intéressés doivent contacter M. Bertrand Nadeau, au 347-7868. ☛

Encore aujourd'hui, des milliards de dollars se transigent en dessous de la table. Ce jeu de cache-cache fait mal au Québec.

La solution à ce problème est entre nos mains : il faut briser cette habitude. Maintenant. À nous d'agir.



EN DESSOUS DE LA TABLE
JAMAIS

Québec ☛☛

SPORT ET LOISIRS

LAMPES TORCHÈRES
À partir de **5\$**

VENTILATEURS GRAND CHOIX
À partir de **10\$**

PROJECTEURS SUR RAIL
À partir de **3\$** La tête

LE CANADA FRANÇAIS

Légère imperfection Les photos peuvent différer
Sur présentation de cette annonce, nous payons les taxes
LIQUIDATION P.G. 1140, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 359-7921

Championnat de touch-football: une réussite

MARIO TREMBLAY

Le premier tournoi national de Touch-football à se tenir en sol québécois s'est avéré un grand succès. Les commentaires ont été fort élogieux toute la fin de semaine concernant le site, le Campus du Fort Saint-Jean, ainsi que sur les installations hôtelières.

«Nous n'avons eu vraiment que des commentaires positifs de la part des joueurs, des entraîneurs et de bénévoles», précise Nathalie Moreau, responsable des communications. Les joueurs ont particulièrement apprécié la proximité des terrains et leur beauté.

En raison de notre

heure de tombée, nous n'avons pu parler au grand responsable de l'événement Jean-Charles Meffé, qui fera ses commentaires plus tard cette semaine. Néanmoins, en visitant les différents sites de compétition au cours de la fin de semaine, nous avons pu constater que tout roulait rondement et la satisfaction des participants était palpable.

Il ne fait aucun doute que l'édition 97 de ce championnat de Touch-football fut un succès qui pourrait inciter les organisateurs à revenir dans la région dans deux ans puisque le Québec sera l'hôte, à nouveau, de ce prestigieux événement.

Résultat

Pour la première fois en 10 ans, une équipe québécoise a remporté un titre. Dans la catégorie intermédiaire AA, le Monster Gym de Montréal a défait, en finale, les Barracudas du West Island 36-35.

Dans les autres finales, Intermédiaire A, les Piranhas de Burlington ont eu raison d'une autre formation de cette ville ontarienne 36-33. Dans la classe B



L'une des équipes gagnantes du championnat canadien de touch-football.

intermédiaire, gain des Rhinos d'Ottawa 20-12 face aux Shamrocks d'Ottawa. Chez les femmes, les Heathers de Scarborough ont vaincu les Ce De Rockets 13-6.

Chez les Élites, gain des Dolphins de Vancouver 41-40 face aux Spartans de Burlington alors que chez les femmes, les Reigns de Vancouver enlevait le titre grâce à un gain de 41-31 face aux Don Cherry's (et oui, c'est bien lui) d'Ot-

tawa. Finalement, au flag-football, en fina-

le masculine, les Sif-

au Thunder de Scar-

Jean Vianney l'emportait 22-14 face à Saint-Laurent.



On prépare la prochaine série de jeu chez les Devils de Mississauga.



Un touché bien mérité



Une pose assez inhabituelle qui n'a rien rapporté

Denis Montana poursuit sa carrière à Toronto

MARIO TREMBLAY

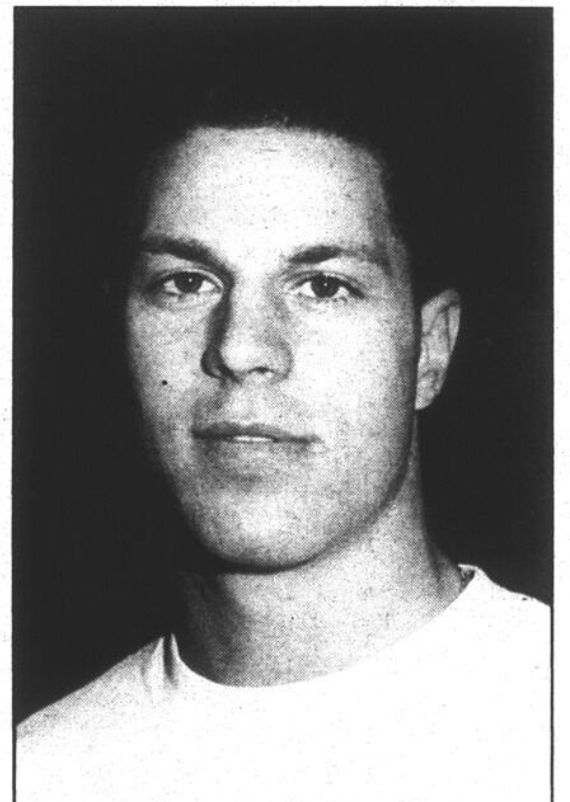
Denis Montana n'est plus un Alouette. Placé sur la liste de «réserve» par l'équipe montréalaise, ce jeune athlète de Saint-Jean a été réclamé par les Argonauts de Toronto.

Portant le numéro 89, Montana a d'ailleurs disputé son premier match avec sa nouvelle équipe samedi dernier face aux Alouettes, où il fut utilisé uniquement sur les unités spéciales. Soulignons que tout joueur placé sur la liste des réservistes peut être réclamé par une autre formation de la Ligue canadienne dans les 48 heures suivantes.

Il faut dire que Montana ne jouissait pas de beaucoup de temps d'utilisation depuis le début de l'année. Le receveur de passes de 25 ans a pris part à 10 matchs mais n'a joué à titre de partant qu'à deux reprises, étant surtout utilisé sur les unités spéciales. Il n'a capté que quatre passes pour des gains de 53 verges, en plus de réussir un touché, son deuxième en carrière.

Premier choix des Alouettes au repêchage de 96, Montana s'était joint à l'équipe après avoir tenté sa chance avec les Oilers de Houston de la Ligue nationale de football. Cependant, le Johannais n'a pas obtenu sa véritable chance, les Alouettes comptant notamment sur deux très bons receveurs de passe en Jock Climie et Chris Armstrong.

À Toronto, la direction a indiqué qu'elle avait de la place pour un receveur de passe canadien et que Montana répondait aux attentes. De son côté, Montana se dit heureux de se retrouver avec la meilleure formation



Denis Montana troque le chandail des Alouettes pour celui des Argonauts de Toronto.

de la Ligue canadienne où il a qualifié l'esprit d'équipe de meilleur que chez les Alouettes.

Depuis son arrivée dans la Ligue canadienne, l'ancien des Géants de Saint-Jean a travaillé avec les deux meilleurs quarts arrières de la Ligue soit Tracy Ham et maintenant Doug Flutie.



Photo Remy Bolly

L'équipe de tennis du Cégep. Rangée du haut: Jonathan Pilote, Marc-André Théberge, Patrick Pilote, Pascal Picard et l'entraîneur André St-Jacques; rangée du bas: René Israel Lanciault, Mélanie Potvin, Caroline Choquette, Valérie Gendron, Marilyne Gaboriault et Philippe Fortin. Alexandre Fortin est absent sur la photo.

Cégep de Saint-Jean

Bon début en tennis et en volley-ball

MARIO TREMBLAY

Bon début de saison pour les équipes inter-collégiales du Cégep de Saint-Jean. Les deux formations masculine et féminine de volley-ball ainsi que l'équipe de tennis ont inscrit des résultats plus qu'encourageants au cours des derniers jours.

En tennis, l'équipe johannaise a eu raison du cégep Bois-de-Boulogne 8 à 7 lors du premier match de la saison dimanche dernier, au Club de tennis du Haut-Richelieu.

Saint-Jean a remporté deux simples masculins et deux simples féminins au cours de la journée.

Le nouvel entraîneur de l'équipe, André St-Jacques, était bien satisfait des résultats. «Bois-de-

Boulogne a une bonne équipe qui, comme nous, compte sur quelques joueurs de calibre provincial. Pour un premier tournoi, ce fut très bon», commente-t-il.

Volley

En volley-ball, l'équipe féminine a remporté sept des 10 sets qu'elle a joués dimanche à son premier tournoi de l'année à Montmorency. «C'est un bon dé-

part. J'ai pu voir que j'avais une bonne relève. On s'est aussi démarqué à l'attaque», souligne l'entraîneur de l'équipe Nicolas Bédard. Ce dernier compte sur huit recrues dans sa formation.

Chez les garçons, l'équipe johannaise a remporté deux des matchs disputés la semaine dernière au Vieux-Montréal. Actuellement quatrième, Saint-Jean aura deux autres tournois afin de se classer parmi le groupe de tête pour le reste de saison.

À venir

L'équipe de tennis du Cégep poursuivra sa saison le 19 octobre prochain

alors qu'elle affrontera Bois-de-Boulogne au club Val des Arbres. Quant à l'équipe masculine de volley-ball, elle jouera dimanche son deuxième tournoi de l'année à Saint-Lambert. Par ailleurs, l'équipe de basket-ball débutera sa saison demain, jeudi, en visitant Joliette. Dimanche, elle se rendra à Valleyfield. ☞

La Tournée Centrum s'arrête au Colisée samedi

La tournée Centrum de patinage artistique s'arrêtera à nouveau au Colisée Isabelle-Brasseur, samedi, à 19h30. Cette tournée met en vedette plusieurs des meilleurs patineurs et patineuses québécois de niveau national et international dont plusieurs de la Rive-Sud.

On retrouvera notamment Marjolaine Mineau de Marieville et son partenaire Dana Grant, Annie Bazinet de L'Acadie, Amélie Sabatier de Napierville et Jonathan Payette de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Marie-France Dubreuil et Patrice Lauzon, patineurs de niveau international, Mathieu Rainville et Mélissa Ackad, membres de l'équipe canadienne

ainsi que Caroline Roy et son partenaire David Pelletier, Carl Des-Rosiers, David Lewin, Alexandre Hamel, Yannick McNamara, Christina Sgro et son partenaire Alexandre Blais, David Cosenza et sa partenaire Valérie Allard de même que Karine Ayard et son partenaire Marc-Étienne Choquet, membres de l'équipe du Québec, font aussi partie de la tournée.

La tournée Centrum accueillera également quelques patineurs de la Rive-Sud, recrutés par la Fédération de patinage artistique du Québec, de même qu'une équipe de patinage synchronisé de la Rive-Sud.

Le prix des billets est de \$5 pour les adultes et de \$3 pour les enfants de 14 ans et moins. Des billets seront disponibles à l'entrée du Colisée. ☞

Une certaine confusion s'est installée il y a quelques semaines lors de l'assemblée générale de la Corporation de l'aréna d'Iberville. Un changement de règlement relatif au nombre de présence requise pour avoir le droit de vote a soulevé l'indignation chez certains citoyens qui assistaient à la soirée.

Le président de la Corporation, M. Raymond Daneau, dont le poste était en élection, a présenté un amendement aux règlements généraux de la Corporation portant de 1 à 3 le nombre de présences minimums aux assemblées régulières de l'organisme pour être dûment accrédité à voter lors de l'assemblée générale annuelle. Ce règlement a été adopté à la majorité avant le début de l'assemblée générale. Une vingtaine de citoyens, qui s'étaient déplacés pour assister à l'assemblée, ont quitté la salle en furie.

blée générale est quelque peu immoral à notre point de vue».

Ils se demandent aussi pourquoi M. Daneau s'accroche à son poste, il est membre du Conseil d'administration depuis la création de la Corporation, il y a 25 ans.

«On se demande si le tout s'est fait dans la légalité. Nous n'avons rien contre M. Daneau mais on était un groupe de citoyens qui voulaient présenter des gens afin d'avoir du renouveau au sein de la Corporation. Le fait d'adopter un tel règlement à quelques minutes de l'assem-

blée générale est quelque peu immoral à notre point de vue».

Ils se demandent aussi pourquoi M. Daneau s'accroche à son poste, il est membre du Conseil d'administration depuis la création de la Corporation, il y a 25 ans.

Le seul opposant à cet amendement fut le conseiller d'Iberville Patrick Monast, qui siège au sein de la Corporation. Ce dernier tient à dire qu'il n'a absolument rien contre la gestion de l'aréna. «Nous n'avons rien à reprocher à M. Daneau sur le plan de la gestion de l'aréna, bien au contraire. Je m'interroge seulement sur la légalité du geste. Cela semble légal certes, mais selon moi, il s'agissait d'une entrave à la démocratie, voilà pourquoi j'ai voté contre

Compétition internationale en Hollande

Amélie Sabatier de retour avec une médaille d'argent

MARIO TREMBLAY

Bonne performance de la jeune patineuse Amélie Sabatier qui a remporté une médaille d'argent chez les juniors lors d'une compétition internationale à Dordrecht en Hollande à la fin septembre. Le «Staten van Holland Bo-kaal» réunissait une centaine de concurrents et de concurrentes, d'Europe et du Canada.

Cette compétition à laquelle participait aussi des patineurs de Hollande, de la Suisse, de la France, de la Belgique et de l'Allemagne, recevait une délégation de huit patineurs et patineuses du Québec. De ce nombre, six, dont Amélie Sabatier, étaient choisis par la Fédération de patinage artistique du Québec. Les deux autres se sont inscrits eux-mêmes à la compétition.

Le groupe initial de six patineurs, trois garçons et trois filles, a remporté un total de six médailles, soit cinq d'or et une d'argent. Amélie Sabatier a remporté l'argent dans la catégorie la plus contingente avec un groupe de 22 patineuses.

Il s'agissait pour Amélie d'une première participation à une compétition d'envergure internationale. Elle était accompagnée de son entraîneur Daniel Berger de l'école de patinage de l'Olympia de La Prairie qui a fait le voyage avec elle. Pour Amélie, cette compétition internationale n'apporte rien si ce n'est que l'expérience et l'honneur d'avoir représenté le Québec.

En raison de sa participation à cette compétition, du décalage horaire et du manque de temps de préparation, Amélie Sabatier n'a pas participé le week-end dernier aux Championnats préprovinciaux qui se sont pourtant tenus chez elle, à Napierville. N'ayant pas besoin d'une participation à Napierville pour accéder aux niveaux supérieurs de compétition, Amé-

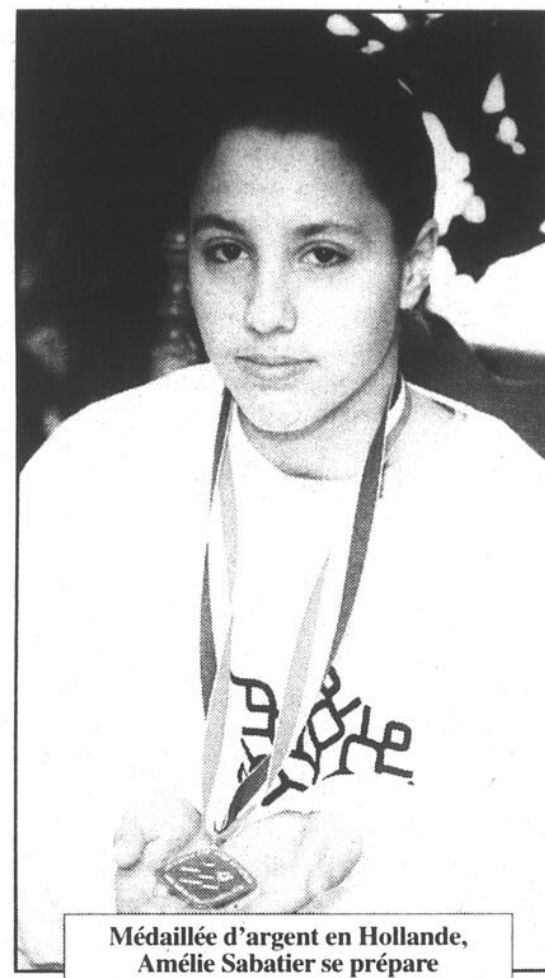


Photo Remy Bolly

Médaillée d'argent en Hollande, Amélie Sabatier se prépare maintenant pour les championnats de sous-section.

lie Sabatier s'entraîne actuellement pour les Championnats de sous-section de l'Est ou de l'Ouest du Canada, qui sera déterminé par tirage au sort, qui auront lieu dans les prochaines semaines.

Une victoire la mènera tout droit aux Championnats provinciaux puis, peut-être vers les Championnats canadiens. ☞

Un amendement qui fait jaser à la Corporation de l'aréna d'Iberville

MARIO TREMBLAY

Une certaine confusion s'est installée il y a quelques semaines lors de l'assemblée générale de la Corporation de l'aréna d'Iberville. Un changement de règlement relatif au nombre de présence requise pour avoir le droit de vote a soulevé l'indignation chez certains citoyens qui assistaient à la soirée.

Le président de la Corporation, M. Raymond Daneau, dont le poste était en élection, a présenté un amendement aux règlements généraux de la Corporation portant de 1 à 3 le nombre de présences minimums aux assemblées régulières de l'organisme pour être dûment accrédité à voter lors de l'assemblée générale annuelle. Ce règlement a été adopté à la majorité avant le début de l'assemblée générale. Une vingtaine de citoyens, qui s'étaient déplacés pour assister à l'assemblée, ont quitté la salle en furie.

blée générale est quelque peu immoral à notre point de vue».

Ils se demandent aussi pourquoi M. Daneau s'accroche à son poste, il est membre du Conseil d'administration depuis la création de la Corporation, il y a 25 ans.

«On se demande si le tout s'est fait dans la légalité. Nous n'avons rien contre M. Daneau mais on était un groupe de citoyens qui voulaient présenter des gens afin d'avoir du renouveau au sein de la Corporation. Le fait d'adopter un tel règlement à quelques minutes de l'assem-

blée générale est quelque peu immoral à notre point de vue».

Ils se demandent aussi pourquoi M. Daneau s'accroche à son poste, il est membre du Conseil d'administration depuis la création de la Corporation, il y a 25 ans.

Le seul opposant à cet amendement fut le conseiller d'Iberville Patrick Monast, qui siège au sein de la Corporation. Ce dernier tient à dire qu'il n'a absolument rien contre la gestion de l'aréna. «Nous n'avons rien à reprocher à M. Daneau sur le plan de la gestion de l'aréna, bien au contraire. Je m'interroge seulement sur la légalité du geste. Cela semble légal certes, mais selon moi, il s'agissait d'une entrave à la démocratie, voilà pourquoi j'ai voté contre

cet amendement. La légalité du geste posé ne me semble pas être un problème», explique M. Monast.

L'autre représentant de la Ville au sein de la Corporation, le conseiller Roger Couture, était absent lors de l'assemblée générale, assistant à une réunion du Conseil économique. Il a appuyé à 100% la position de Patrick Monast dans ce dossier. «Ces gens-là ont agi en petits hommes, empêchant les gens d'exercer la démocratie», a-t-il men-

tionné lors du conseil municipal de la semaine dernière en ajoutant qu'il avait l'impression qu'il y avait peut-être une clique.

Lors du dernier conseil municipal, Patrick Monast a obtenu le mandat de demander au Conseil d'administration de revoir la charte et de la soumettre au public. De son côté, le maire d'Iberville Jean Rioux a parlé de l'excellente performance de gestion de l'aréna au cours des dernières années. ☞

CLUB DE TENNIS DU HAUT-BOIS
TENNIS À VOLONTÉ 10\$
DÈS 18 H CE SAMEDI
685, rue Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu 347-0030
1-81-6-222-828

Les Dragons perdent deux points pour avoir aligné un joueur inadmissible

La direction accepte mal la décision

MARIO TREMBLAY

Les Dragons d'Iberville se retrouvent dans une situation pour la moins embarrassante à la suite du match de dimanche dernier à Asbestos. Parce qu'ils auraient aligné un joueur inadmissible, la direction de la Ligue semi-professionnelle leur a retiré la victoire acquise face aux Aztèques par la marque de 6 à 3.

À court de joueurs pour le match de dimanche, les Dragons ont fait appel à Claude Benjamin, qui a joué trois joutes hors-concours avec l'équipe. Celui-ci a signé, comme il se doit, son contrat, quelques minutes avant le match. Mais comme la direction de l'équipe n'a pu envoyer ledit contrat à la Ligue avant l'heure de tombée, soit une heure avant le début du match, (il n'y avait pas de fax de disponible à l'aréna d'Asbestos), la Ligue a sanctionné, privant ainsi les Dragons de la victoire et plus de leur infliger une amende de \$2.000.

Choqué

La direction des Dragons est choquée par la situation, d'autant plus qu'elle avait permis aux Chacals de la Rive-Sud d'expédier un contrat quelques minutes seulement avant le début de la rencontre de vendredi à Iberville.

«En plus, la transmission a été faite à 20h45, soit 15 minutes après

l'heure prévue pour le match», explique Robert Hamel, directeur-gérant des Dragons. À la ligue, on lui a répondu qu'en raison du retard occasionné par un bris d'autobus, les Chacals ne pouvaient respecter l'heure de tombée donc par conséquent on leur a permis l'envoi du contrat.

«C'est une situation de deux poids deux mesures. Est-ce que nous devons nous aussi fermer tout accès aux équipes adverses?», ajoute M. Hamel. Le match Chacals-Dragons a d'ailleurs débuté à 21h07, soit avec plus de 30 minutes de retard.

Protestation

Ce qui choque davantage l'état-major des Dragons c'est que c'est le représentant du CANADA FRANÇAIS qui a appris la nouvelle à M. Hamel et à son entraîneur Patrick Daviau lundi matin. Ils n'ont pas compris qu'une décision prise en soirée dimanche ne leur ait été transmise par la Ligue que lundi en fin de matinée. «Lorsque j'ai appris la nouvelle, j'ai tout de suite contacté Gilles Lefebvre pour en savoir plus. Il m'a alors dit qu'il m'enverrait la décision. Comment a-t-on pu être les derniers à le savoir», s'interroge M. Hamel.

En fait, selon ce que l'on a appris, l'information ne devait être diffusée que mardi mais, voulant bien faire, le responsable des résultats auprès des médias a transmis l'information dans son bilan de la journée.

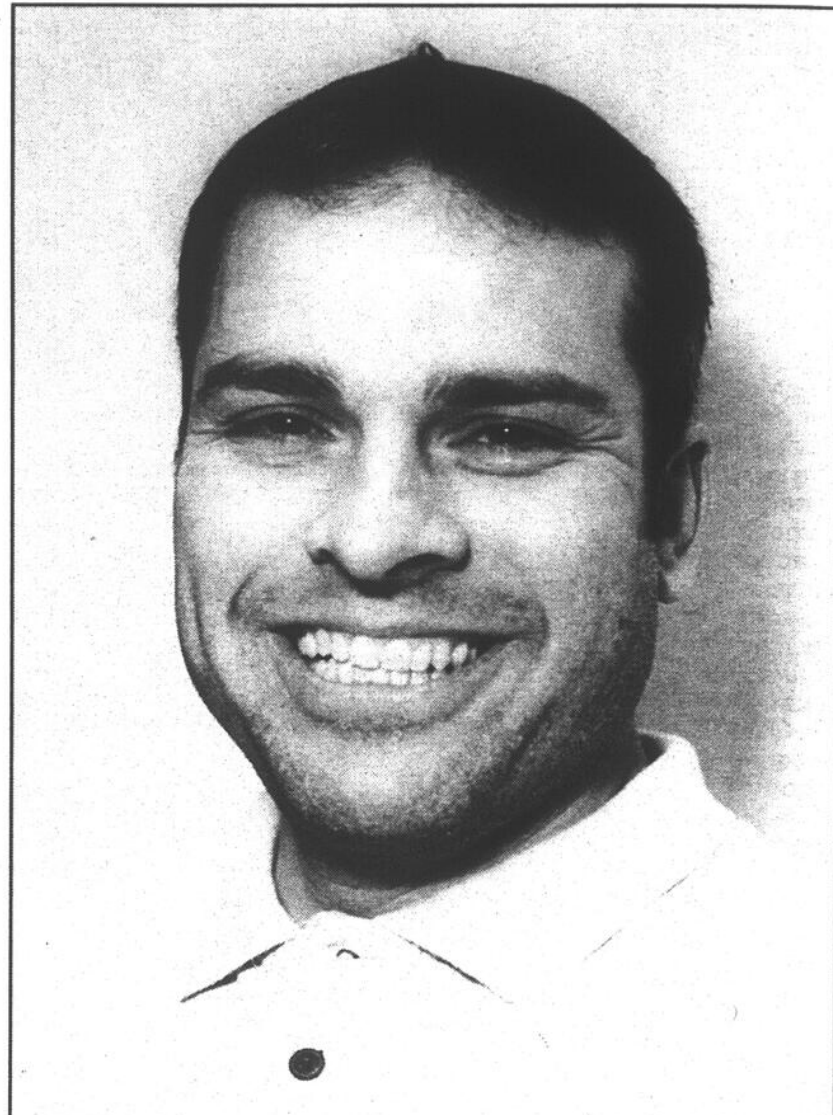
Explication

Le vice-président de la Ligue, Gilles Lefebvre, a expliqué au CANADA FRANÇAIS qu'il n'avait fait qu'appliquer les règlements approuvés par les dirigeants des équipes. «Le contrat m'est parvenu à 20h45, soit cinq heures après le début de la partie. De plus, je peux comprendre qu'il n'y avait pas de fax mais il y avait sûrement un téléphone. Un coup de fil aurait suffi pour m'expliquer la situation», explique M. Lefebvre qui ajoute toutefois que la décision pourrait être renversée.

«J'ai eu à rendre une décision sur-le-champ. Comme c'est jour de congé aujourd'hui (lundi), beaucoup de personnes ne peuvent être jointes. Demain (mardi), nous discuterons de la situation. Ma décision n'est pas coulée dans le béton», explique-t-il.

M. Lefebvre entend aussi demander des comptes à qui de droit concernant le fait que l'information se soit retrouvée dans les journaux de Montréal avant que la direction des Dragons n'en soit avisée officiellement lundi matin. «Ce fera partie des points à discuter lors de nos prochaines réunions».

La direction souhaite ardemment l'intervention du président de la Ligue, Mario Deguise. Une lettre lui a d'ailleurs été expédiée. «On espère qu'il comprendra la situation. Pour l'instant, on ne peut pas aller en appel puisqu'il s'agit d'un point de règlement. Toutefois, nous espérons que nous serons compris», explique M. Hamel.



Robert Hamel avait perdu le sourire en apprenant la décision de la Ligue de lui soutirer la victoire pour avoir aligné un joueur que l'on a jugé inadmissible.

Une première victoire pour les Chevaliers

Diamond et Gauthier ont saisi le message!

MARIO TREMBLAY

Le message semble avoir passé. Après avoir fait les frais de critiques de la part de leur entraîneur pour leur manque de discipline, Marc Diamond et Mathieu Gauthier ont bien répondu à l'appel pour ainsi permettre aux Chevaliers de Saint-Jean d'inscrire un premier gain cette saison.

Laisse de côté par Jacques Chaput mercredi soir à Laval, Mathieu Gauthier a joué un bon match aux dires de son entraîneur, dimanche soir, dans un gain des Chevaliers, 5-2, à NDA. Quant à Marc Diamond, il a évité le banc des punitions et a ainsi pu faire «parler» son talent sur la patinoire.



Un autre défi de taille attend les Chevaliers dimanche.

«Ils ont compris le message. Ils doivent faire passer l'équipe avant leur fiche personnelle ou encore leur frustration», explique Jacques Chaput. D'ailleurs, au niveau de la discipline, les choses se sont replacées. «Disons que ça reste dans les limites acceptables», ajoute-t-il.

Suspension

Jacques Chaput n'était pas derrière le banc de son équipe mercredi soir à Laval, étant suspendu pour un match. Contre

Brossard, la semaine dernière, les Chevaliers ont fait jouer Benoît Parent alors qu'il était sous le coup d'une suspension. Pour avoir fait jouer un joueur inadmissible, l'entraîneur écope comme son joueur.

«Nous avons mal interprété la pénalité d'inconduite imposée à Parent à la fin du match contre les Étoiles de l'Est. On croyait qu'il avait obtenu un 10 minutes d'inconduite alors qu'il fut puni pour une extrême inconduite en-

traînant automatiquement une suspension d'un match», explique Jacques Chaput. C'est donc du haut des gradins que l'entraîneur des Chevaliers a vu son équipe perdre une avance de 4 à 1 en troisième période pour finalement s'incliner 7 à 6 en prolongation. «On a oublié comment jouer dans notre zone. On courrait partout. C'était pas drôle à voir».

Des ajustements ont alors été apportés au cours des jours suivants, si bien que l'équipe a très bien

répondu face à NDA dimanche soir. «Je sens que nous sommes sur la bonne voie. Mes joueurs ont accepté de payer le prix. Il est bon que ces problèmes-là surviennent en début de saison plutôt qu'à la fin où la marge de manoeuvre est moins grande».

James Campbell a profité des deux derniers matchs des Chevaliers pour se démarquer. L'attaquant a inscrit cinq buts à ses deux derniers matchs.

À venir

Après avoir disputé la victoire aux Braves à Ahuntsic hier soir (mardi), les Chevaliers se rendront à Brossard dimanche après-midi pour y affronter les Broncos, invaincus en cinq matchs cette saison. Quant aux Chevaliers, ils ont un dossier d'un gain et trois revers.

Un dur week-end attend les Dragons

MARIO TREMBLAY

Il n'y a pas beaucoup de répit pour les Dragons au sein de la Ligue semi-professionnelle, un circuit de plus en plus équilibré avec 10 équipes sur 14 jouant pour une moyenne de .500 ou mieux.

Vendredi, les Dragons recevront les champions de la dernière saison, le Blizzard de Saint-Gabriel, puis visiteront les Dinosaures à Sorel, dimanche.

Il s'agira du troisième affrontement de la saison entre ces deux équipes, chaque formation ayant une victoire à sa fiche. Quant à Saint-Gabriel, qui occupe le deuxième rang du classement général, trois points derrière Pont-Rouge, il s'agira du premier duel depuis les éliminatoires de l'an dernier. Ri-



Selon Patrick Daviau, les Dragons ont joué leur meilleur match de la saison vendredi contre la Rive-Sud.

chard Pion est le meilleur marqueur de cette équipe avec 19 points en sept matchs. Par ailleurs, l'entraîneur Patrick Daviau estime que son équipe a joué son meilleur match de la saison vendredi soir dans un gain de 4 à 3 face aux Chacals de la Rive-Sud.

«Nous avons enfin fourni un effort collectif de 60 minutes en y allant de plusieurs mises en échec. Sans doute, le match le plus robuste de la saison», commente M. Daviau. Il ajoute que son équipe s'était bien ajustée défensivement et que son gardien, Yannick Gosselin, première étoile du match, a joué une grosse partie.

Victorieux 27-15, à Jonquière

Les Géants demeurent invaincus

MARIO TREMBLAY

Les Géants de Saint-Jean se dirigent vers une saison parfaite. Face à l'une des bonnes formations du circuit, les hommes de Daniel Choquette ont livré une de leurs bonnes performances de la saison en battant Jonquière 27-15 samedi soir.

Les Géants ont cependant eu chaud puisque c'était l'égalité 15-15 à la fin du troisième quart. Mais deux longues passes de touchés à Stéphane Laroche et Jean-François Lange ont permis aux Johannais de remporter une sixième victoire en autant de parties. L'entraîneur-chef des Géants reconnaît que son équipe a fait face à une formation bien préparée qui pourrait surprendre lors des séries éliminatoires.

«Jonquière s'est beaucoup amélioré depuis quelques années. Après nous avoir concédé deux touchés en première demie, elle est revenue en force, comme on le prévoyait pour égaler la marque. Je pense que Jonquière sera à surveiller au cours des prochaines semaines».

Inquiétude

Les Johannais ont vécu un certain moment d'inquiétude en deuxième demie lorsque Jonquière est revenue de l'arrière puisque



Les six capitaines des Géants de Saint-Jean. À l'avant: Philippe Bergeron et Philippe Lamarre (défensive) et Marc-Antoine Lasnier (offensive); derrière: David Côté (défensive), Karl Gendron et Stéphane Laroche (offensive).

pour la première fois de la saison, une formation réussissait à créer l'égalité en deuxième demie. «Certains joueurs se sont remis en question. On a senti un certain stress. Mais, on leur a fait comprendre que c'est dans l'adversité que l'on sort gagnant», mentionne M. Choquette. Par la suite, les Géants ont inscrit deux touchés pour se sauver avec la victoire.

Marc-Antoine Lasnier et François Gélinas ont inscrit les touchés des Géants en première demie sur des courses au sol. L'attaque de Saint-Jean a d'ailleurs été très diversifiée avec 215

verges de gain dans les airs et 176 au sol. Vincent Fontaine a été remplacé par Yan Rigoulot au poste de quart au deuxième quart. Le demi-défensif Martin Cummings a réussi sa quatrième interception de la saison, un sommet dans la Ligue.

Ce fut un des bons matchs de l'année impliquant les Géants. «Il y a eu plusieurs bonnes séries de jeux des deux côtés et la défensive a eu à se signaler. Ce fut un bon match de football», explique M. Choquette. Les entraîneurs des Géants avaient très peu à se mettre sous la dent en préparation de ce match puisqu'il

s'agissait seulement du deuxième affrontement entre ces deux équipes en cinq ans.

Edouard-Montpetit

Dimanche prochain, les Géants disputeront leur dernier match du calendrier régulier en visitant les Lynx d'Edouard-Montpetit. Un match qui déterminera du champion de la saison régulière. Malgré leur fiche parfaite, les Géants ne sont pas assurés du titre puisque les Lynx n'ont qu'un seul revers jusqu'ici.

«On se prépare comme s'il s'agissait d'un match de

séries éliminatoires. Les Lynx ont une bonne équipe et notre but est de conserver notre fiche parfaite et de remporter le championnat. On a encore certaines pièces du casse-tête à mettre en place et on terminera l'évaluation de certains joueurs au cours de la semaine», indique Daniel Choquette qui entend, notamment, apporter des changements afin d'améliorer son jeu aérien.

Advenant une victoire des Géants dimanche prochain, la troupe de Daniel Choquette profitera d'un congé de deux semaines en raison d'un «bye» en première ronde des séries et du fait que leur match contre le Collège Français a été annulé avec le retrait de la formation longueuilloise en début de saison.



Les Oursons d'Iberville sont champions de la division A

Les Oursons couronnés champions de la classe A

MARIO TREMBLAY

Pendant que les Obélix inscrivait un troisième gain de suite, les Oursons d'Iberville ont été sacrés champions de la classe A de la ligue de football juvénile du Richelieu.

La troupe d'Éric Circé a vaincu Ormstown 34-21 samedi dernier à Marcel-Landry. Les Oursons bouclent donc la saison avec un dossier de cinq gains et un revers. Ils auront ainsi le loisir d'amorcer les séries éliminatoires à domicile samedi après-midi, alors qu'ils recevront Charles-Lemoyne, dernier au classement avec aucune victoire en six matchs.

Dans la classe AA, les Obélix de Saint-Jean ont conservé leurs chances de remporter le titre de la section. Les hommes de Martin Haines ont eu raison des Sphinx de Jacques-Rousseau 33-26. Cette fois, c'est l'offensive qui a excellé. Mis à part le bon travail de Sébastien Bernier, la défensive a connu des ratées contre l'excellente attaque aérienne de Jacques-Rousseau.

Le quart des Obélix, Marc-André Tougas, a connu un bon match, lui qui, selon ses entraîneurs, avait déçu lors des dernières rencontres. Il a complété une belle passe de touché au receveur espacé Martin Tremblay en plus d'en marquer deux lui-même. Les deux autres majeurs des Obélix ont été inscrits par Maxime Pomerleau.

Pendant ce temps à Farnham, les Astérix ont subi un quatrième revers de suite, 20-6, face à Gérard-Filion. Mathieu Dey a marqué le seul touché des Astérix.

À venir

Les équipes de la classe AA termineront la saison en fin de semaine. Les Obélix et les Astérix en viendront aux prises vendredi soir, à 19 heures, à la polyvalente Armand-Racicot. Gérard-Filion et Jacques-Rousseau s'affronteront, eux, samedi.

Actuellement, Gérard-Filion domine avec huit points. Les Obélix suivent avec sept points. Jacques-Rousseau et Farnham ferment la marche avec cinq et quatre points respectivement.

Entre deux lignes

Basket-ball

On est à la recherche de quelques joueuses pour compléter les rangs de certaines équipes de la Ligue amicale et non compétitive de ballon-panier féminin. Les joutes ont lieu les samedis de 10h30 à 11h30 au cégep de Saint-Jean. Pour information: Christiane Prud'homme, au 542-9508.

Deux en deux pour le Cégep

L'équipe féminine de basket-ball du Cégep a signé deux victoires en autant de matchs à son premier tournoi de la saison au collège Montmorency. La formation dirigée par Éric Gagnon a vaincu Montmorency 38-21 puis Marie-Victorin 38-23. Saint-Jean se joint pour la première année à la ligue collégiale A. Le prochain tournoi aura lieu le 2 novembre à Saint-Jean.

Baseball mineur

L'assemblée générale de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean se déroule

ce soir, mercredi, le 15 octobre, à 19 heures à la salle André-Degongre du Complexe sportif Claude-Raymond. Huit des 11 postes au sein du Conseil d'administration seront à combler.

Stage d'entraîneurs

Le service des sports du Cégep de Saint-Jean et le CRL de la Montérégie offrent un stage théorique de formation pour entraîneurs niveau 1 du programme national de certification des entraîneurs les 18 et 19 octobre prochains.

Le stage d'une durée de 13 heures se tiendra au Cégep samedi et dimanche de 8h30 à 17h30. Pour information: 773-9802 ou 1-800-387-7979.

Napierville Dragway

Le centre d'accélération de Napierville terminera sa saison avec la présentation d'un spécial E.T. ainsi que d'une course auto-moto dimanche prochain.

VENTE ET INSTALLATION

FISHER

SPECIAL
Plaque de recul
GRATUITE à l'achat
d'une pelle

Financement disponible

ARC BROSSEAU

Attaches pour remorque 973, boul. d'Iberville, Iberville 347-1881 Supports à vélos

LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1997 • LE CANADA FRANÇAIS A-45

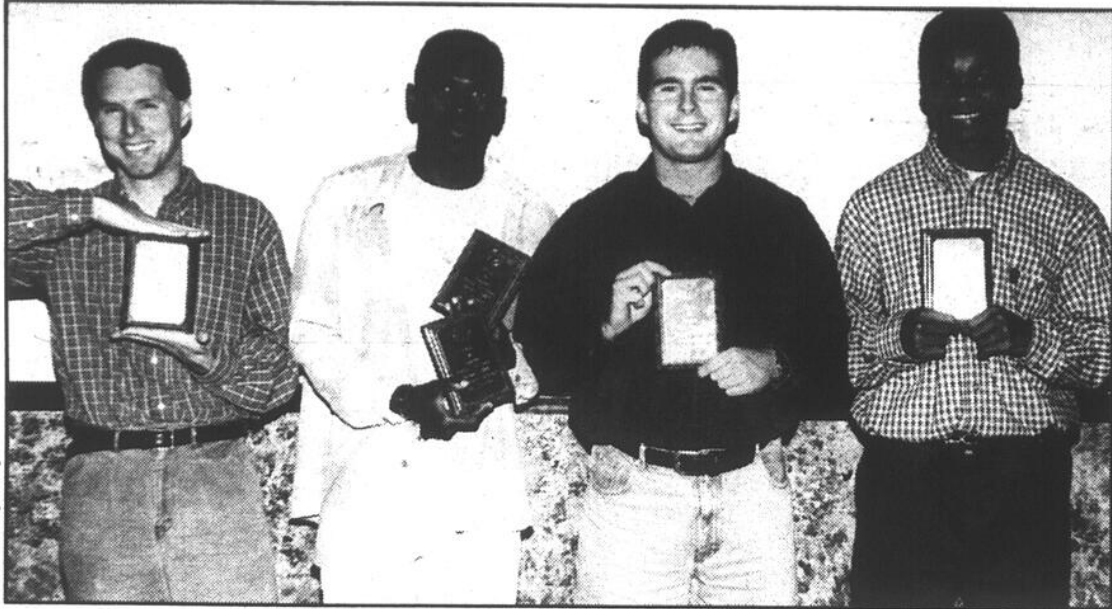


Photo Remy Boily

Joueurs de l'année chez le Celtix

Le Celtix de Saint-Jean, champion de la dernière saison de la Ligue de soccer de la Montérégie, honorait ses meilleurs joueurs vendredi soir dernier lors de son souper de fin d'année au Boule-Vard des Quilles à Iberville. Dans l'ordre, on reconnaît Pierre Lafond (esprit sportif), Éric-Landry Mavoungou (joueur offensif et joueur de l'année), Alexandre Germain (joueur défensif) et Alex-Raymond Maguisset (joueur le plus amélioré).

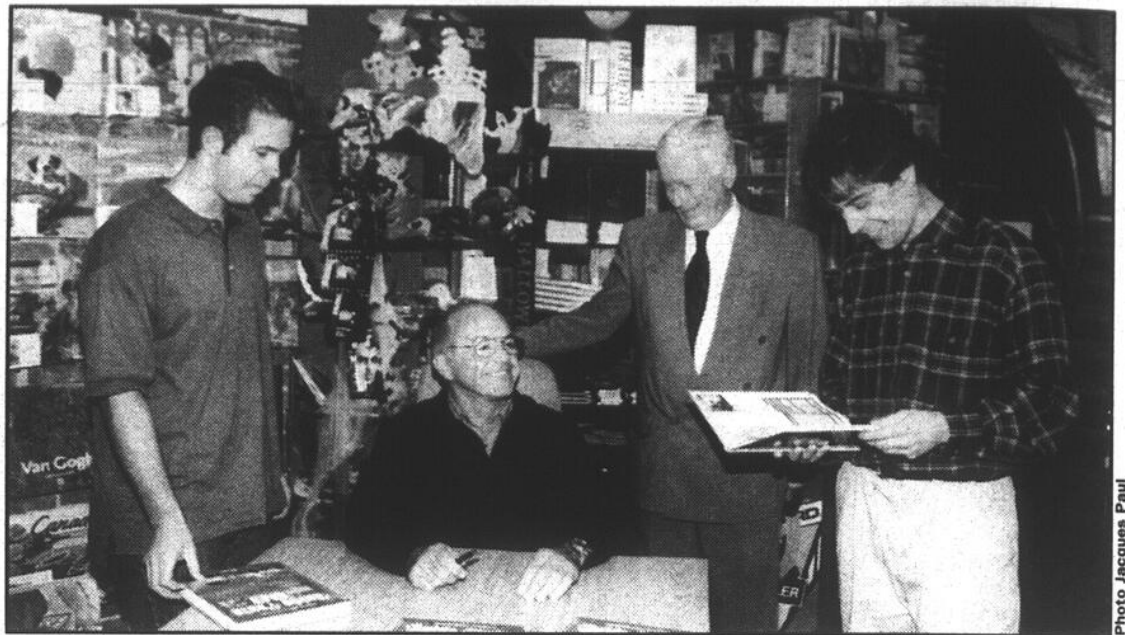
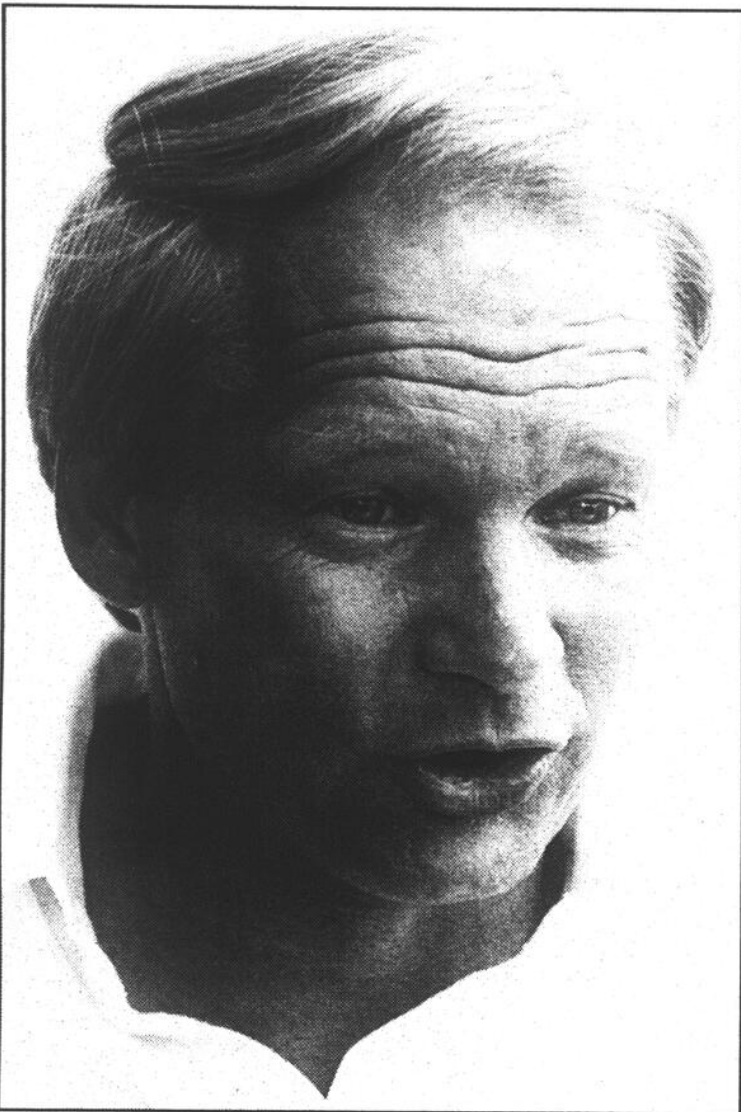


Photo Jacques Paul

Lancement du Guide de l'auto 98

C'est jeudi dernier, à la Librairie Richelieu, qu'avait lieu le lancement officiel de la 32^e édition du Guide de l'auto. L'un des deux auteurs de cette bible de l'automobile, M. Jacques Duval, l'autre étant Denis Duquet, était sur place pour signer des autographes et répondre aux questions de ses fans. Le Guide de l'auto 98 propose 432 pages et plus de 600 photos en couleur.



Jean Morin parmi les finalistes

Jean Morin, du Club les Légendes de Saint-Luc, est finaliste au titre de professionnel ayant le plus contribué à l'essor du golf au Québec dont le gagnant sera dévoilé lors du gala de l'Association des golfeurs professionnels du Québec qui se tiendra à Saint-Hyacinthe, le 6 novembre prochain. Par son implication au sein de l'Association, dont il a été le président, ainsi que par ses participations à différents séminaires, tournois et colloques, M. Morin se veut l'un des meilleurs ambassadeurs du golf au Québec. Dans cette catégorie, il fera face à Jean Laforce et Carlo Blanchard.

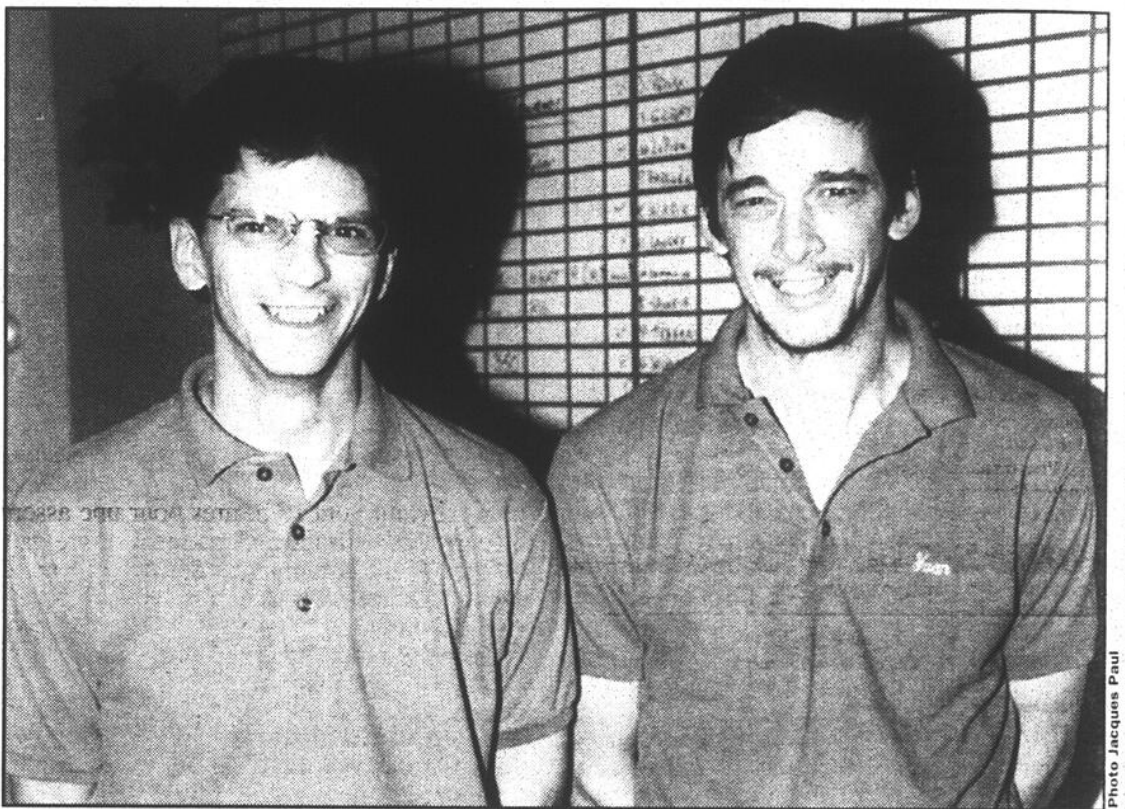


Photo Jacques Paul

Presque parfaits

À deux semaines d'intervalle, deux quilleurs de la salle de quilles Richelieu ont raté de peu la partie parfaite. Manuel Déalmeida et Yvan Isabelle (dans l'ordre sur la photo) ont joué 299 au sein de la Ligue des Requins le jeudi soir. Déalmeida a réussi son exploit le 18 septembre dernier. Après 11 abats consécutifs, il a vu la quille numéro 7 lui résister au douzième carreau. Au sein de la même ligue, deux semaines plus tard, le 2 octobre, Yvan Isabelle a répété l'exploit mais cette fois c'est la quille numéro 5 qui est demeurée debout. Ces deux scores de 299 sont les deux plus élevés enregistrés jusqu'ici à la salle de quilles Richelieu.



Photo Remy Boily

Le match de l'année samedi

Le match de l'année dans la catégorie cadette aura lieu samedi prochain alors que les Vikings de Marcel-Landry accueilleront les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys. Ces deux équipes bataillent pour la tête du classement. Samedi dernier, les Vikings ont littéralement écrasé Edgard-Hébert 62-6. Martin Messier a inscrit trois touchés. Iberville est seul en tête avec neuf points. Dans les autres matchs, soulignons que Bouthillier recevra Saint-Joseph et Marchand visitera Farnham. En raison du congé de l'Action de grâces, nous n'avons pu obtenir les résultats des autres matchs de la catégorie cadette en raison de l'heure de tombée.



Défaite des Hurricanes

Duel au sommet dimanche dernier au football senior. Les deux meilleures équipes de la Ligue de Montréal, les Hurricanes de Saint-Jean et les Chiefs de Montréal, s'affrontaient pour la deuxième fois de la saison. Vaincus lors du premier affrontement, les Hurricanes ont encore dû s'avouer vaincus, cette fois par la marque de 20 à 15. Le match a été joué dimanche soir dernier au Cégep. Patrick Archambeault a inscrit les deux touchés des Hurricanes qui ont maintenant un dossier de sept victoires et deux revers. Dimanche prochain, 11 heures, au Campus du Fort Saint-Jean, les Hurricanes recevront les Bulldogs de Laval.

Tableaux indicateurs

QUILLES

Ferronnerie Houle

Classement 12 octobre	Équipe	PG	PP	Qui.
St-Luc Auto				
Service	5	6	5254	
Salon Fun. Oligny	2	10	5029	
Rest. Le Kuisto	8	4	5567	
Garage M. Megre	2	10	5047	
Fabritec	2	10	5230	
Fleuriste Bal. 594	7	5	5358	
Station d'essence				
Crevier Bl. Ibev.	11	1	5666	
Ouellette Refrig.	9	3	5576	
Nova Color.	8	4	5396	
Imprimerie Nancy	9	2	5270	
Livraison L. 60	5	7	5501	
Pizza Mia	3	9	5201	

Semaine

Plus haut simple	Plus haut triple	Plus haute moyenne
Denise Lebeau	196	
Marco Ouellette	219	
Josée Vigeant	515	
Claude Rousseau	600	
Josée Brault	161	
Richard Martel	186	

Les Joyeux Copains

Allée-Retour

Classement 8 octobre	Joueur	Qui.	Pts
M. St-Gelin	12623	36	
R. Patenaude	12621	34	
J. Tougas	12728	22	
E. Leblanc	12756	22	
M. Quenneville	12580	20	
G. Campbell	12290	18	
J. Lagacé	12144	18	
L. Girard	12236	16	

Semaine

Plus haut simple	Plus haut triple	Plus haute moyenne
Andrée Dufour	193	
Fernand Boudriau	269	
Andrée Dufour	499	
Mario St-Gelin	677	
Andrée Dufour	162	
Mario Quenneville	214	

TENNIS

Club de tennis Haut-Richelieu

Ligue A

Classement 12 octobre

Joueurs	PG	PJ	Moy.
C. Parent	19	26	73,08
P. Chaput	19	26	73,08
J. Ostiguy	14	20	70,00
M. Deslappes	17	25	68,00
A. Vanslette	12	22	54,55
R. Prach	12	24	50,00
A. Beauclair	4	11	36,36
J. S.-Dequoy	7	25	28,00
M.A. Bruneau	4	25	16,00
O. Brisson	2	16	12,50

Ligue B

Y. R.-Gosselin	18	23	78,26
S. Cardinal	15	21	71,43
M. Paradis	19	30	63,33
N. Boulanger	23	37	62,16
L.P. Chabot	19	42	45,24
C. Choquette	5	23	21,74
J. Denicourt	2	26	7,69

Ligue C

R. D'amoré	29	34	85,29
J. Morier	15	22	68,18
F. Doré	16	27	59,26
M.A. Duquette	8	14	57,14
R. Ponton	6	12	50,00
M. L'écuyer	8	21	38,10
F. Tardif	7	30	23,33
M. G.-Boudreau	6	30	20,00

Ligue D

M.E. McLaughlin	9	11	81,82
J. Falcon	24	30	80,00
K. Séguin	20	32	62,50
C. P.-Bonin	18	32	56,25
M. Boudreau	15	29	51,72
E. Granger	13	26	50,00
M.P. Laurin	12	27	44,44
A. Dandavino	7	16	43,75
S. S.-Dequoy	10	31	32,26
M. Boivin	4	30	13,33

Ligue E

M. R.-Gosselin	34	35	97,14
P.Y. Denault	27	29	93,10
S. Séguin	27	30	90,00
A. Noisieux	30	37	81,08
M. Archambault	23	38	60,53
A. Beauclair	8	20	40,00
M.A. Boulais	3	32	9,38
C. L.-Toussant	2	24	8,33
D. Boyer	3	37	8,11
J. Boyer	2	36	5,56

BILLYARD

Billard St-Louis

Ligue Électricien

Classement 9 octobre

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Richelieu Metal	185	113	72	610
Cons. Gilbert Bacichet	207	111	96	536
Golf Option	196	105	91	535
Guy Poiré	167	89	78	532
Fro. Trois Continents	226	117	109	517
Plomberie D.S.	193	88	105	455
Service S.L.	204	83	121	406
L.M.L. Electrique	201	75	126	373

Classement des joueurs

R. Ouellet, Riche.Metal	51	40	11	784
R. Rose, Fro. 3 Continents	47	30	17	638
L. Pinsonneault, Cons. G.B.	58	37	21	637
R. L'Écuyer, Golf Option	44	28	16	636
J. Thuot, L.M.L. Elect.	34	21	13	617
D. Servant, Plomb. D.S.	19	12	7	631

Ligue du Lundi

Amusement Richelieu	297	169	128	569
C.M. Tech	297	162	135	545
Soudure Lauzière	292	159	133	544
Laudiom son éclairage	300	157	143	523
Formica	259	134	125	517
Taxi Union	289	147	142	508
S. Harisson Goudreault	287	120	167	418
L.P.B. Génie Conseil	304	123	181	404

Classement des joueurs

R. Demers, S. Lauzière	53	38	15	716
A. Ouellet, C.M. Tech	43	30	13	697
Y. Tétrault, Amus. Ric.	58	40	18	689
S. Tétrault, A. Richelieu	59	36	23	610
R. Boivin, Formica	60	36	24	600

Ligue Mardi Femme

Richelieu Linoleum	112	73	39	651
Ballon Kapi	138	70	68	507
Distribution M.S.	145	71	74	489
Rôtisserie St-Hubert	123	60	63	487
Pic-Vite	106	49	57	462
Fruiterie des Halles	118	52	66	440

Classement des joueurs

M. Simard, R. Linoleum	30	23	7	766
C. Gagnon, R. St-Hubert	36	26	10	722
P. Chiasson, R. Linoleum	36	26	10	722
C. Girouard, Pic-Vite	23	14	9	608
G. Boudriau, Dist. M.S.	38	23	15	605

Ligue du Mercredi

Finition P.M.	279	164	115	587
Distribution Cavalier	244	134	110	549
Ass. Jean-Jacques Cyr	272	148	124	544
Epicerie des Halles	287	154	133	536
Amm. Pierre Mercier	271	141	130	520
Lanart-Sales	286	147	139	513
Erablère Au Sous-Bois	275	129	146	469
Desautel Electrique	255	119	136	466
Resto-Bar Cactus	282	131	151	464
I.G.A. Gladu	266	90	176	338

Classement des joueurs

C. Blais, Desautel Elec.	53	40	13	754
L. Poulin, E. Goudrelle	52	38	14	730
M. Sasseville, Dis. Cav.	31	21	10	677
P. Brault, Finition P.M.	55	36	19	654
R. Lévesque, Dist. Cavalier	11	7	4	636

HOCKEY

Ligue Hydro-Québec Molson-O'Keefe

Classement 9 octobre	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Le Cactus	5	5	0	0	35	18	32
St-Luc Pizzeria	5	3	2	0	34	35	22
TVA Électrique	5	2	3	0	36	41	15
Cabanon JPL	5	0	5	0	16	27	11

André St-Pierre



Partons à l'aventure

À la conquête de l'original

Plusieurs personnes reviennent du Parc De La Vérendrye le sourire aux lèvres et une grosse bête noire trônant sur le toit de l'automobile. Mais même sans trophée, ils reviennent quand même heureux de leur séjour dans ce parc où tous les services et commodités sont à la disposition des chasseurs pour assurer un séjour de chasse agréable.

Quant à nous, nous avons déjà planifié depuis un mois notre voyage de chasse à la S.E.P.A.Q. Notre équipe se composait de Paul-André Gagnon, Robert Chouinard et moi-même. Robert, mécanicien de son métier veillait au bon fonctionnement de nos deux véhicules tout-terrain. Paul-André se chargeait de faire les réservations pour notre séjour là-bas. Quant à moi, je me suis occupé de l'alimentation et du chargement de l'équipement.

Nous sommes donc partis tôt le matin du 24 septembre de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour arriver vers 3h30 de l'après-midi à la S.E.P.A.Q. du Parc De La Vérendrye. Nous avons été chaleureusement accueillis par trois préposés à qui nous avons remis nos formulaires d'inscription. Nous avons acheté nos permis de chasse à l'original sur place et on nous a remis la clé du chalet. Les préposés nous ont dit de revenir vers 17 heures pour une assemblée générale sur les règlements à suivre dans le Parc. Tous s'affairaient à décharger le matériel du camion et de la remorque.

Je peux vous dire que l'intérieur de notre chalet était d'un confort 5 étoiles. Les pièces étaient réparties comme suit: salle de bain avec baignoire, douche et l'eau chaude (très appréciée), salon, cuisine, deux chambres à coucher avec lit double et lits superposés dans chaque chambre pouvant accueillir six personnes sans problème. Chaque pièce était munie d'un système de chauffage électrique mais, le soir venu, nous apprécions beaucoup la chaleur d'un magnifique feu de foyer aménagé dans le salon. Notre ami Paul-André avait amené son téléviseur ainsi que son appareil vidéo!

Je songeais à mes parties de chasse d'au-

Trois bureaux dans le Haut-Richelieu pour l'enregistrement du gros gibier

MARIO TREMBLAY

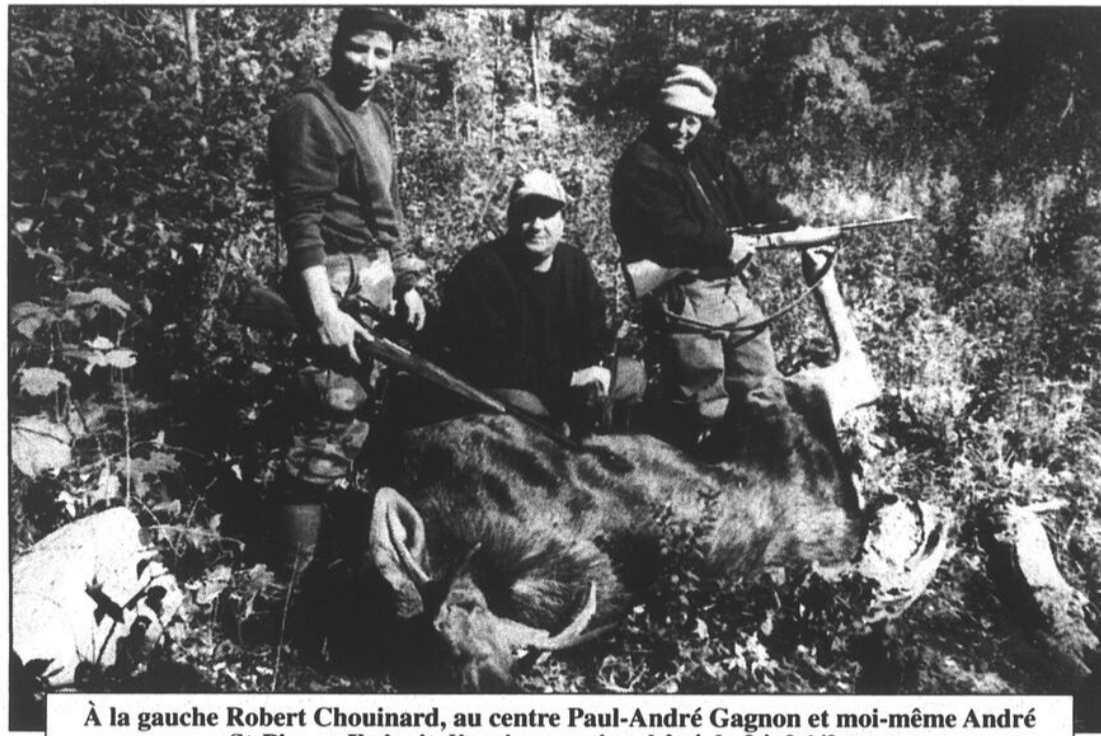
Afin de mieux desservir les chasseurs de la Montérégie, le ministère québécois de l'Environnement et de la Faune offre un réseau élargi de stations d'enregistrement du gros gibier.

Moyennant un coût maximum de \$5, les chasseurs de gros gibier pourront enregistrer leurs prises à l'une des 19 stations d'enregistrement agréées de la région. Ce service sera aussi disponible à deux endroits à Montréal. Les chasseurs fréquentant les zecs et les réserves fauniques où la chasse est contingentée peuvent faire enregistrer leur prise sur place.

Endroits

Dans le Haut-Richelieu, le ministère a désigné trois endroits où les chasseurs pourront enregistrer leur prise, en période de chasse et procéder à la prise d'échantillons fauniques au besoin.

Il s'agit du bureau de conservation du Ministère de l'Environnement et de la faune au 365, Normand à Saint-Jean-sur-Ri-



À la gauche Robert Chouinard, au centre Paul-André Gagnon et moi-même André St-Pierre. Il s'agit d'un jeune original âgé de 2 à 2 1/2 ans.

trois dans les tentes où nous grelottions en se demandant lequel des chasseurs se leverait pour faire du feu. Je me disais: «quel contraste!» Nous devions le premier soir rencontrer notre guide M. Roger Lachapelle qui est le chef-guide de la S.E.P.A.Q. pour faire plus ample connaissance et planifier notre temps de chasse. Le lendemain matin, notre guide Roger nous emmenait au champ de tir et nous plaçait trois cibles. Il nous demandait de tirer pour vérifier l'ajustement des carabines. Robert, casquette retroussée était notre Daniel Boone national. Il avait le coup de carabine bien centré.

Notre guide nous dit: «Tout est bien, vous êtes prêts pour la chasse à l'original». Après une demi-heure de route dans le territoire 45 où pullulent les lacs, les chemins et les montagnes, Roger notre guide nous arrêta pour me déposer et me dit: «André, suis ce sentier, je l'ai marqué, il te mène directement au lac, peux-tu te débrouiller dans le bois?» «Oui, sans problème», répondis-je. Et il partit avec mes deux coéquipiers. Il avait plu toute la journée et le soir venu vers 19h30, je devais

être repris par mes coéquipiers. Roger me demanda si j'avais vu Paul-André. Je répondis que non.

Nous sommes donc retournés en sa direction mais Paul-André ayant oublié sa casquette à sa cache, est revenu une heure plus tard! Il nous a fait veiller un peu tard ce soir-là! De retour au camp, la question du repas s'est rapidement réglée. Au menu: pâtes avec la super sauce à spaghetti de mon épouse. Le lendemain matin, la levée du corps était plus pénible! Après un saut sous la douche, je me mis à la préparation du déjeuner. Notre guide nous attendait à 5 heures le matin. Il nous dit: «Nous allons changer de territoire dans le but de trouver des pistes fraîches.

Cette journée-là, nous avons dû marcher au moins 20 milles chacun. Mais ça devait bien faire 40 milles pour moi étant donné la grandeur de mes jambes! Le soir venu, nous étions attablés et chacun faisait un compte-rendu de sa journée. Je dis à mes deux amis: «J'ai trouvé une piste fraîche et je crois que l'original a dû passer vers 4 ou 5 heures du matin. Et je peux vous dire que j'ai assez d'expérience en ce qui concerne les pistes». Le 27 au matin, notre guide nous dit: «Ce devrait être fatal ce matin». Une réponse se fit entendre. Mais sans succès ce jour-là.

Le jour suivant, après une stratégie bien étudiée, tous les trois étions prêts à aller chercher notre trophée. Accompagnés du guide, mes deux copains me laissaient à un lac puis le guide déposait Paul-André et Robert à un autre endroit que tous deux pouvaient couvrir sans risque d'accident. Soudain, j'entendis un coup de feu mais lointain; puis d'autres coups suivirent. Nous avions un signal nous indiquant si l'un de nous avait tué un original. Mais je n'entendis aucun signal. Je me disais: «Ils l'ont manqué, s'agit-il de mes coéquipiers ou d'un autre groupe?»

Une heure trente plus tard, j'entends deux coups de klaxons rapprochés et un long coup et je me disais: «Ça y est, c'est le signal!» Je remballais mon matériel de chasse et je revenais au point de départ. Robert me dit: «Je suis venu te chercher pour dîner avec nous». Je lui répondis: «qu'allons-nous manger? de l'original?» Il se mit à rire et fit signe que oui. Alors voici la photo de notre conquête.

Nous sommes rentrés à la maison fiers de nos exploits et moi fier de mes deux coéquipiers Paul-André et Robert qui ont tous deux fait feu sur le gros spécimen. Ce fut un séjour de chasse inoubliable. Je vous souhaite la même chose.

Bonne chance.

Vous pouvez me rejoindre au 347-1234.

LA GRANDE LIQUIDATION 97 SE POURSUIT

Pour tous les modèles 97 en inventaire*

Premier paiement 1^{er} mars 1998**



A 48
A-104 LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1997 • LE CANADA FRANÇAIS

* Excluant les modèles Cadillac
** Sujet à l'approbation du crédit
Photos à titre indicatif seulement
Tous les détails en magasin

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990 Internet: www.rondeau.ca

Toutes les occasions sont bonnes



1996 PONTIAC SUNFIRE
2 portes, automatique, climatiseur, balance de garantie



1996 PONTIAC FIREFLY
2 portes, automatique, 21 000 km, AM/FM cassette, balance de garantie GM



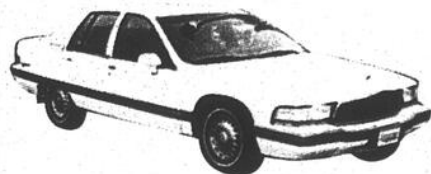
1995 SIERRA SLE 2500
automatique, climatiseur, tout équipé, balance de garantie GM



1995 PONTIAC SUNFIRE
2 portes, automatique, AM/FM cassette, balance de garantie GM



1995 CHEVROLET ASTRO LT
8 passagers, tout équipé, 2 tons



1994 BUICK ROADMASTER LIMITÉE
tout équipé, intérieur de cuir, 51 000 km, en excellente condition



1994 PLYMOUTH GRAND VOYAGER SE
V-6, 3,3 litres, tout équipé, balance de garantie



1992 TOYOTA PREVIA LE
tout équipé, 7 passagers, balance de garantie 31/07/1998 ou jusqu'à 120 000 km

1995 Pontiac Grand Prix GT

4 portes, V-6, 3,4 litres, intérieur de cuir, équipé de «A à Z», 30 000 km, balance de garantie GM

1995 Chevrolet Lumina LS

4 portes, tout équipé

1995 Pontiac Grand Am GT

63 275 km, tout équipé, un seul propriétaire, balance de garantie

1995 GMC Jimmy SLT

4x4, tout équipé, 36 000 km seulement, balance de garantie GM

1995 Pick-up Sonoma

4 cylindres, 5 vitesses, roues «mags»

1995 Pontiac Transport SE

29 000 km seulement, V-6, 3,8 litres, équipé de «A à Z», balance de garantie

1995 Pontiac Bonneville SSEi

équipé de «A à Z», toit ouvrant, 27 000 km, balance de garantie GM

1994 Pontiac Bonneville SE

tout équipé, en excellente condition, prix réduit

1994 Pontiac Sunrunner décapotable

4x4, 5 vitesses, 40 000 km seulement, balance de garantie

1994 GMC Sierra 1500

V-8, 5 litres, climatiseur, automatique

1993 Ford F-150

automatique, 4x4, en parfaite condition

1993 Pontiac Transport SE

tout équipé, 7 passagers, en excellente condition

1992 Pontiac Grand Prix

4 portes, automatique, tout équipé, en excellente condition

1992 Ford Crown Victoria LX

tout équipé, en excellente condition

1991 Buick Park Avenue

tout équipé, en excellente condition

1988 Plymouth Colt

4 portes, manuelle, en très bonne condition

AUSSI DISPONIBLES:
Plusieurs Sunfire et Firefly 1996-97 automatiques, 25 000 km et moins

Financement sur place

Véhicules inspectés et garantis

000597-20-19